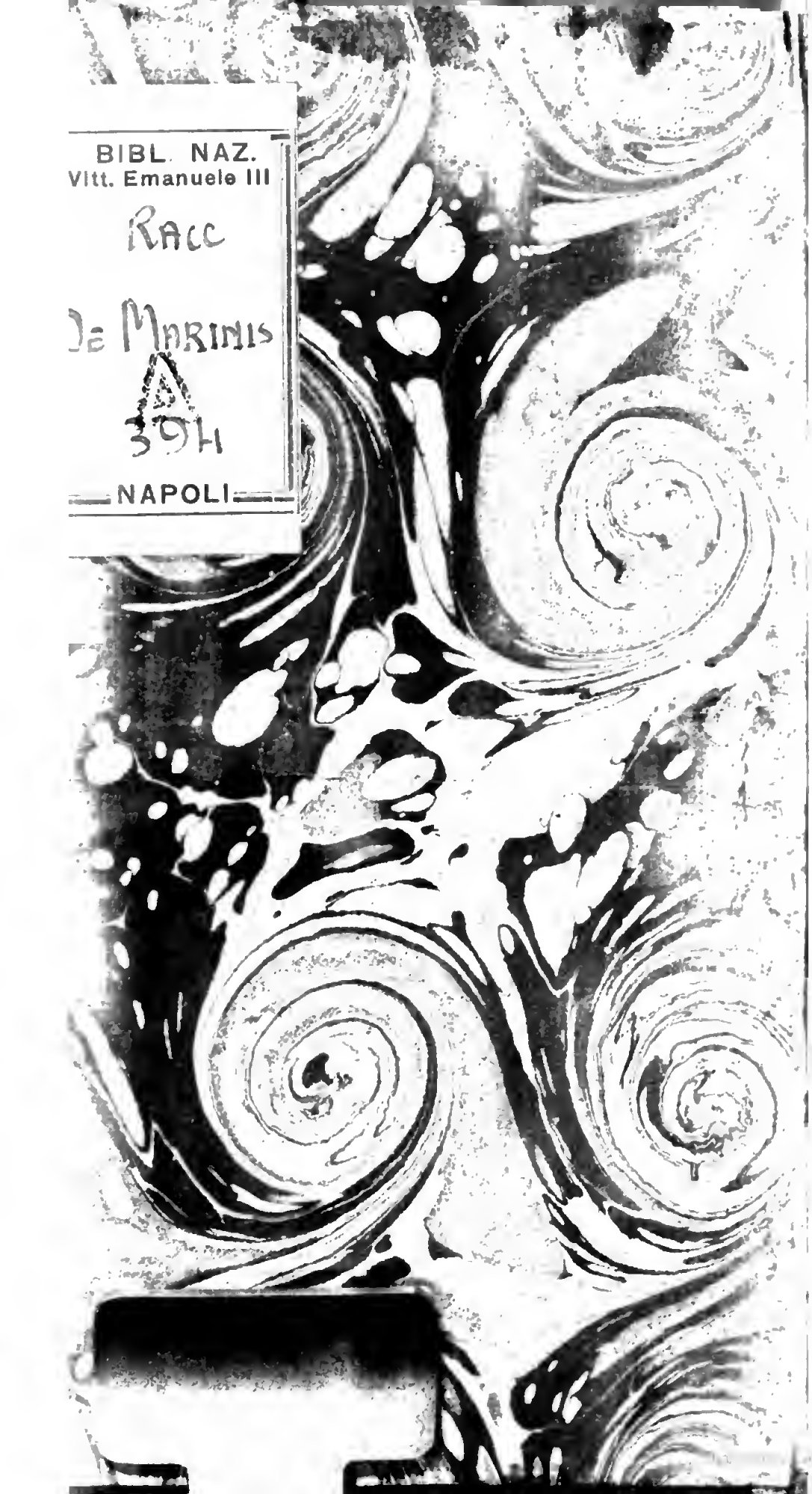
BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
RACC
De Marinis
A
394
NAPOLI

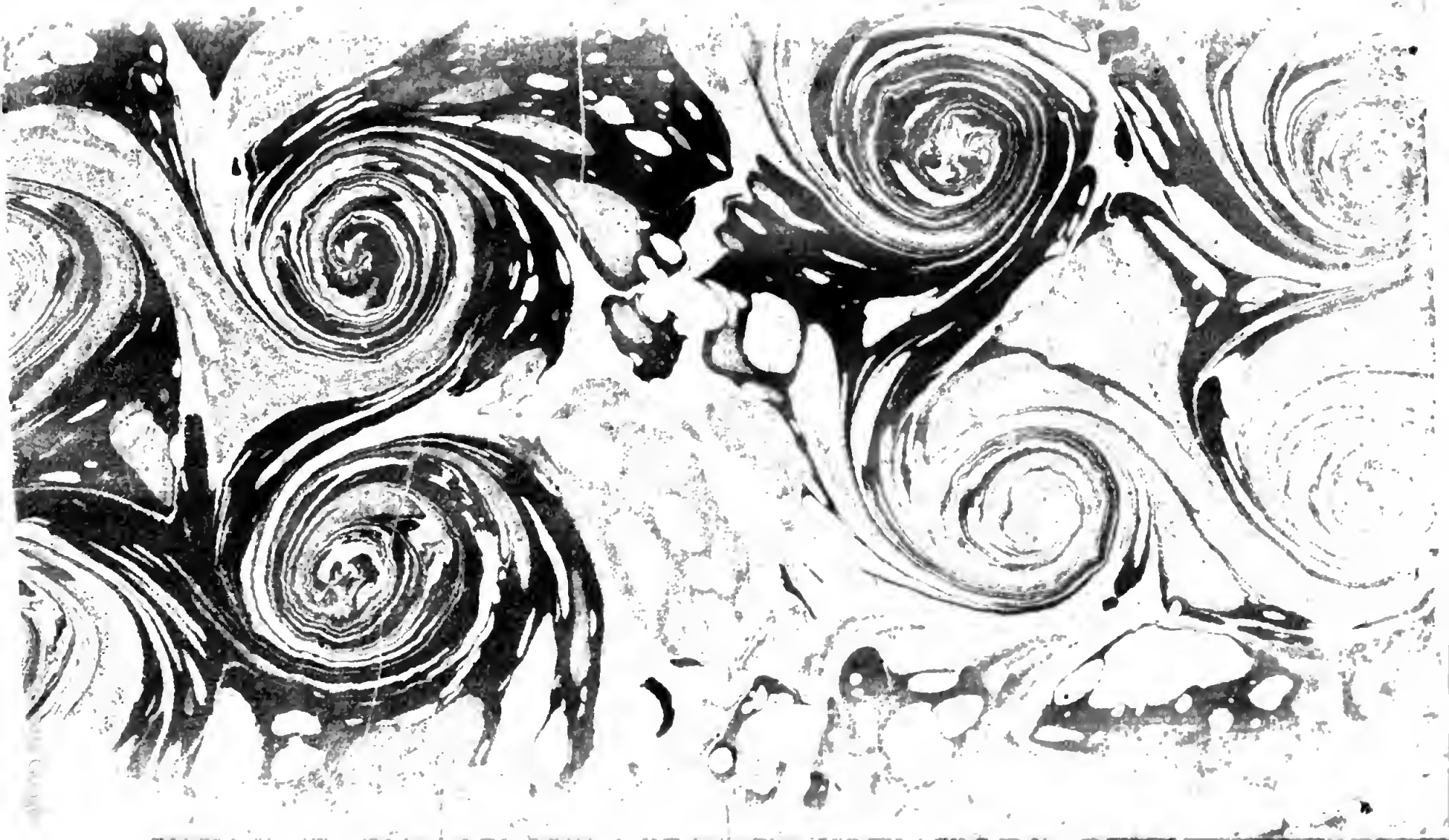

Digitized by Google

Rec. de Rheims A 394
1 1 2 2086

ŒUVRES

PHILOSOPHIQUES

DE

M. D. HUME.

TOME SEPTIEME.

ŒUVRES

PHILOSOPHIQUES

DE

M. D. HUME,

TRADUITES DE L'ANGLOIS.

TOME SEPTIEME,

CONTENANT

LES ESSAIS SUR LE COMMERCE, &c.

NOUVELLE ÉDITION.

A LONDRES.

1788.

ESSAI

SUR

LE COMMERCE.

Les hommes me paroiſſent partagés en deux claſſes différentes. Les uns, faute de réflexions, ne parviennent jamais juſqu'à la vérité; & les autres, en réfléchiſſant trop, la laiſſent derriere eux, & vont beaucoup au-delà. La derniere claſſe, ſans comparaiſon, moins nombreuſe que la premiere, eſt également utile & précieuſe à la ſociété; elle eſt redevable à ceux qui la compoſent, des nouvelles idées qu'ils font naître. Quoique ſouvent hors d'état de réſoudre les difficultés qu'ils élevent, ils fourniſſent aux perſonnes d'un eſprit juſte, de nouvelles idées, & donnent lieu à des découvertes

utiles. S'il en coûte quelque peine pour entendre & concevoir leurs penſées, & ſi leurs diſcours & leurs écrits préſentent des objets & des vues extraordinaires & hors de la route commune, on en eſt dédommagé par le plaiſir de la nouveauté. On fait, en effet, peu de cas d'un auteur dont les écrits ſont la répétition de ce qu'on entend dans les cafés & les converſations ordinaires.

La plupart des hommes, incapables de réflexions profondes, ſont portés naturellement à décrier ces hommes rares qui joignent la ſolidité du jugement à l'étendue de l'eſprit; ils les regardent comme des métaphyſiciens inintelligibles, toujours occupés de ſyſtêmes & d'idées abſtraites; & ils croient de bonne foi que la vérité eſt renfermée dans le cercle étroit de leurs foibles conceptions. Je conviens qu'il eſt certains cas où le raiſonnement ne doit être appuyé que ſur ce qui eſt ſimple & à la portée de tout le monde, & qu'une trop grande ſubtilité peut faire douter de ſa juſteſſe. Tout homme qui délibere ſur la conduite qu'il doit tenir dans une affaire, ou qui ſe trace

à lui-même un plan de politique, de commerce, ou d'économie, doit mettre des bornes à ses ſpéculations, & s'abſtenir de lier enſemble une trop longue chaîne de conſéquences ; une circonſtance imprévue dérangera certainement une partie de ſes projets, & produira un événement auquel il ne s'attendoit pas ; mais quand nous diſcutons un objet en général, nos ſpéculations ne peuvent être trop étendues. L'homme de génie & l'homme médiocre ne ſont réellement diſtingués l'un de l'autre que par la profondeur, plus ou moins grande, des principes qui ſervent de baſe à leurs raiſonnemens ; ils ne paroiſſent obſcurs dans l'homme de génie, que parce qu'ils embraſſent & s'étendent à la généralité de la matiere dont on eſt occupé. Il n'eſt pas facile, en effet, au commun des hommes, d'appercevoir dans les matieres de diſpute & de controverſe, le point fixe dont tout le monde doit être d'accord, de le ſéparer de ce qui l'environne, & de le préſenter pur & ſans mélange. Chaque principe & chaque conſéquence ſe particulariſe pour eux ; ils ne

peuvent étendre leur vue juſqu'à ces propoſitions univerſelles qui comprennent un nombre infini de propoſitions particulieres, & renferment la ſcience entiere dans un ſimple théorême. Leurs yeux ſont éblouis de l'eſpace immenſe qui leur eſt préſenté; ils perdent le principe de vue, & quelque claires qu'en ſoient les conſéquences, elles leur paroiſſent obſcures & embarraſſées; mais il n'en eſt pas moins certain que la meilleure maniere de raiſonner, eſt d'établir des principes généraux, quoiqu'ils puiſſent être ſans application dans quelques cas particuliers. C'eſt la méthode qu'emploient les philoſophes dans les traités de morale; les politiques doivent en faire également uſage, & plus particuliérement encore lorſqu'ils ſont occupés du gouvernement intérieur de l'état, dont le bonheur, qui eſt, ou qui doit être leur principal objet, conſiſte dans la réunion d'une multitude de circonſtances, toutes dépendantes du légiſlateur, au lieu que les affaires extérieures de ce même état ſont ſubordonnées au haſard, aux accidens, & même au caprice de quelques perſonnes.

Ces réflexions préliminaires m'ont paru néceſſaires, avant de mettre ſous les yeux du lecteur les eſſais que je lui préſente concernant *le commerce*, *le luxe*, *l'argent*, *l'intérêt de l'argent*, *&c.* parce qu'il y trouvera peut-être quelques principes ſinguliers, & qui pourront lui paroître trop recherchés & trop ſubtils. Si ces principes ſont faux, on doit les rejetter; mais il ſeroit imprudent de ſe prévenir contre eux, par la ſeule raiſon qu'ils ſont hors de la route commune.

Quoique la puiſſance d'un état & le bonheur des ſujets puiſſent être, à quelques égards, regardés comme indépendans l'un de l'autre, on convient cependant communément qu'ils ſont inſéparables par rapport au commerce; & comme la puiſſance de l'état aſſure aux particuliers la jouiſſance paiſible de leur commerce & de leurs richeſſes, de même l'état devient puiſſant dans la proportion des richeſſes & de l'étendue du commerce des ſujets. Cette maxime, vraie en elle-même, me paroît cependant ſuſceptible de quelques exceptions, & ne devoir être établie qu'avec quelque réſerve.

Il peut arriver en effet, des circonſtances où le commerce, les richeſſes & le luxe des ſujets, bien loin d'augmenter la puiſſance d'un état, ne ſervent au contraire qu'à affoiblir ſes armées, & à diminuer ſon influence & ſa conſidération chez les nations voiſines. L'homme eſt un être changeant par ſa nature, & ſuſceptible de la plus grande diverſité d'opinions, de principes, & de regles de conduite. Ce qui peut être vrai dans un tems & dans certaines circonſtances, ceſſera de l'être lorſqu'il ſera ſurvenu du changement dans les mœurs & dans les façons de penſer.

Ce qui conſtitue le peuple de chaque nation, ſe partage en laboureurs & en manufacturiers : les premiers ſont employés à la culture de la terre ; les derniers donnent à ſes productions la forme néceſſaire pour la ſubſiſtance, les vêtemens & les commodités des hommes. Les ſauvages ne vivent que de chaſſe ou de pêche, mais auſſi-tôt qu'ils ſe civiliſent, ils deviennent laboureurs & manufacturiers. Et quoique dans les premiers ſiecles où les Nations ſe civi-

liſent, la partie la plus nombreuſe de la ſociété ſoit employée à la culture de la terre (1), le tems & l'expérience perfectionnent l'agriculture, au point que les productions de la terre peuvent être aſſez abondantes pour nourrir un plus grand nombre d'hommes qu'il n'y en a d'employés à ſa culture, & aux manufactures d'abſolue néceſſité.

Si les bras inutiles à la culture des terres & aux manufactures d'abſolue néceſſité ſont employés aux arts qu'on appelle de luxe, leur travail augmente le bonheur de l'état, parce qu'on eſt redevable à leur induſtrie des nouvelles commodités, & des recherches également utiles & agréables, dont on au-

(1) M. Melon, dans ſon *Eſſai politique ſur le Commerce*, aſſure que des vingt millions d'habitans dont la France eſt peuplée, il y en a ſeize de laboureurs & de payſans, deux d'artiſans, un d'eccléſiaſtiques, de militaires, & de gens de loi, & un de marchands, de financiers, & de bourgeois. Ce calcul eſt évidemment faux; en France, en Angleterre, & dans la plus grande partie des états de l'Europe, la moitié du peuple vit dans les villes, & il s'en faut beaucoup que tous les habitans de la campagne ſoient cultivateurs. Les artiſans en forment peut-être plus du tiers.

roit été entiérement privé, s'ils n'avoient eu d'autre occupation que la culture de la terre ; mais n'y a-t-il pas d'autre moyen d'employer ces bras ſuperflus ? Le ſouverain n'eſt-il pas le maître de les prendre à ſon ſervice, & de les enrôler dans ſes flottes & dans ſes armées, pour faire des conquêtes & ſe rendre redoutable aux nations les plus éloignées ? Il eſt certain que les manufacturiers de marchandiſes de luxe ſont dans la dépendance des propriétaires des terres & des cultivateurs, dont les beſoins & les deſirs décident de leur occupation. Ils ſont abſolument inutiles dans les pays où le luxe eſt inconnu ; les productions de la terre qui pouvoient être employées à leur ſubſiſtance y ſervent à entretenir des flottes & des armées, qui peuvent être maintenues ſur un pied bien plus conſidérable que dans les pays où le luxe des particuliers exige un grand nombre d'arts. Il ſemble donc qu'il exiſte une eſpece d'oppoſition entre la puiſſance des états, & le bonheur des ſujets. La puiſſance d'un état n'eſt jamais plus grande que lorſque tous les bras inutiles ſont employés

au ſervice public. Les ſujets, au contraire, ne peuvent ſe procurer des commodités & des plaiſirs que lorſque ces mêmes bras inutiles ſont employés à leur ſervice particulier ; ils ne peuvent être contens qu'aux dépens de l'état ; & par la même raiſon que l'ambition du ſouverain diminue le luxe des ſujets, le luxe des ſujets doit diminuer la force & arrêter l'ambition du ſouverain.

Il s'en faut beaucoup que ce raiſonnement puiſſe être mis au rang des idées chimériques & hors de toute vraiſemblance ; il eſt au contraire fondé ſur l'hiſtoire & ſur l'expérience. La république de Sparte a été l'état du monde connu le plus puiſſant, par proportion au petit nombre de ſes ſujets ; & elle n'étoit puiſſante que parce que le commerce & le luxe en étoient entiérement bannis. Les Ilotes cultivoient la terre, & eux ſeuls exerçoient les arts mécaniques, tandis que les Spartiates étoient tous ſoldats. Il eſt évident que les Ilotes n'auroient pu fournir la ſubſiſtance & les manufactures de néceſſité abſolue, à un ſi grand nombre de Spartiates, dans des tems de luxe & de dé-

licateſſe, qui exigent le travail de beaucoup de négocians & de manufacturiers. La république Romaine préſente la même obſervation. Nous ſavons par les hiſtoriens que les plus petites républiques de l'antiquité levoient & entretenoient ſur pied des armées plus nombreuſes que ne le pourroient faire préſentement des états trois fois plus peuplés. Les ſoldats ne ſont pas actuellement la centieme partie des habitans de l'Europe, tandis que dans les premiers tems de la république Romaine, la ſeule ville de Rome & ſon petit territoire, étoit en état de lever & d'entretenir dix légions dans la guerre contre les Latins. La république d'Athenes, dont tout le territoire n'étoit pas plus étendu que la province d'Yorkshire, envoya dans l'expédition de Sicile près de quarante mille hommes. On aſſure que Denis-l'Ancien, dont les états ne comprenoient que la ville de Syracuſe, environ le tiers de l'île de Sicile, & quelques ports de mer ſur les côtes de l'Italie & de l'Illyrie, eut toujours ſur pied une armée de cent mille hommes d'infanterie, & de dix mille de

cavalerie ; indépendamment de quatre cents vaiſſeaux toujours équipés. Le pillage étoit à la vérité la principale reſſource pour la ſubſiſtance des armées de l'antiquité en tems de guerre ; mais l'ennemi pilloit à ſon tour, & il ne pouvoit y avoir de façon plus ruineuſe de lever des impôts ſur les peuples. Le commerce & le luxe répandus dans toutes les nations de l'Europe, ſont donc la cauſe la plus apparente de leur foibleſſe, lorſqu'on les compare avec les peuples de l'antiquité. Les mœurs & la maniere de vivre des peuples anciens, exigeant un petit nombre d'ouvriers, plus de ſoldats pouvoient vivre des productions de la terre. Tite-Live rapporte que de ſon tems, la république Romaine pouvoit avec peine lever autant de ſoldats qu'elle en avoit employé contre les Gaulois & les Latins. Les tailleurs, les cuiſiniers, les peintres, les muſiciens & les comédiens remplaçoient, ſous Auguſte, ces ſoldats qui combattoient pour la liberté & pour l'empire du tems de Camille ; & il eſt évident que ſi l'Italie étoit également cultivée dans ces deux époques, le nombre des habitans

n'en étoit pas augmenté, parce que les ouvriers de luxe, exiſtant du tems d'Auguſte, ne contribuoient en rien à la production des néceſſités de la vie.

Ces obſervations conduiſent naturellement à demander, s'il est poſſible que les ſouverains, conſultant plutôt leur intérêt perſonnel que celui de leurs ſujets, reprennent les anciennes maximes de gouvernement. J'avoue qu'une pareille révolution me paroît, à tous égards, impoſſible, & j'en donne pour raiſon que le gouvernement étoit chez les nations de l'antiquité, violent & contraire au cours naturel des choſes. Perſonne n'ignore l'auſtérité des loix de Lacédémone, & quiconque a réfléchi ſur la nature humaine, & ſur ce qui s'eſt paſſé chez tous les peuples & dans tous les ſiecles, regarde cette république comme un prodige; & ſon gouvernement ſeroit regardé comme une rêverie & une fiction impraticable dans l'exécution, s'il n'étoit atteſté par l'accord unanime de tous les hiſtoriens, & par les détails qu'ils nous en ont tranſmis. Quoique les Romains & les autres anciennes

républiques fuſſent gouvernées par des loix moins contraires à la nature, leurs ſujets ne ſe ſeroient pas ſoumis à la rigueur des loix qui leur étoient impoſées, ſans un concours très-ſingulier de circonſtances. Les hommes vivoient pour lors dans des états libres d'un territoire peu étendu; & comme le génie du ſiecle étoit entiérement militaire, les peuples étoient dans une guerre continuelle les uns contre les autres. La liberté engendre naturellement l'amour de la patrie, principalement dans les petits états, & cet amour de la patrie devient encore plus vif, lorſque le public eſt dans de continuelles alarmes, & que tous les ſujets ſont obligés, à chaque inſtant, de s'expoſer aux plus grands dangers pour la défenſe commune; la continuité de la guerre fait de tous les citoyens autant de ſoldats; perſonne ne s'exempte du ſurvice militaire, chacun le remplit à ſes dépens; & quoique ce ſervice perſonnel ſoit plus à charge que l'impôt le plus onéreux, il devient ſupportable à un peuple qui n'a d'occupation que la guerre, qui ne prend les armes que par des motifs d'honneur & de

vengeance, que le plaiſir n'a pas amolli, & qui n'exerce aucune profeſſion dont l'exercice journalier lui procure un gain certain. Je pourrois ajouter encore, en faveur de mon ſentiment, la grande égalité de fortune des habitans des anciennes républiques, où chaque citoyen poſſédoit ſa piece de terre, & en tiroit la quantité de production ſuffiſante pour ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille; ce qui rendoit la population de l'état extrêmement nombreuſe, quoiqu'il n'y eût ni commerce ni manufactures.

Mais quoique le défaut de commerce & de manufactures puiſſe, dans quelques cas particuliers, augmenter la puiſſance d'un peuple libre & guerrier, il eſt cependant certain que, dans le cours ordinaire des choſes, il en doit être autrement. Les ſouverains ſont contraints de gouverner les peuples dans l'état où ils les trouvent; & leur autorité, quelque grande qu'on la ſuppoſe, ne peut jamais l'être aſſez pour en changer entiérement les principes, les mœurs, & la façon de penſer, & leur en ſubſtituer d'autres. Les grandes révolutions qui changent les mœurs

des nations, & leur donnent ces caracteres marqués qui les diſtinguent les unes des autres, ſont l'ouvrage d'une longue ſuite d'années, & de la réunion d'un grand nombre d'événemens & de circonſtances; & les difficultés même s'augmentent à meſure que le légiſlateur cherche à établir des principes contraires à ceux de la nature & au vœu commun de la ſociété. La prudence du ſouverain exige de lui qu'il ſe plie au génie du peuple dont il a le gouvernement; il ne peut que chercher à le rectifier, en lui propoſant des objets de réforme convenables aux tems & aux circonſtances. Dans l'état préſent des choſes, l'induſtrie, les arts & le commerce augmentent le pouvoir du Souverain, en même tems que le bonheur des ſujets; & ce ſeroit une violence tyrannique de la part du gouvernement, que de chercher à accroître la puiſſance publique en diminuant l'aiſance & les richeſſes des ſujets. Quelques réflexions ſur la barbarie & l'oiſiveté, & ſur les conſéquences néceſſaires qui en ſont la ſuite, prouveront la vérité de cette propoſition.

Dans tous les pays où les manufactures & les arts mécaniques ne ſont pas dans un état floriſſant, le plus grand nombre des ſujets doit être employé aux travaux de l'agriculture; mais ſi les cultivateurs deviennent plus adroits & plus induſtrieux, ils ſont dès-lors en état de tirer de la terre bien plus de productions que n'en exige leur ſubſiſtance. Ce ſuperflu eſt cependant perdu pour eux, puiſqu'ils n'ont pas la facilité de l'échanger contre ce qui pourroit ſervir à leur procurer les agrémens de la vie, ſatisfaire leurs plaiſirs & contenter leur vanité. Ce ſuperflu ne pouvant que leur être à charge, ils doivent ceſſer de demander à la terre des productions inutiles. L'indolence devient alors générale dans la nation, beaucoup de terres reſtent incultes, celles qui ſont en culture deviennent moins fécondes par la négligence des cultivateurs; & ſi des circonſtances malheureuſes exigent qu'une grande partie du peuple ſoit employée au ſervice public, le travail de la nation ne fournit aucun ſuperflu qu'on puiſſe deſtiner à leur ſubſiſtance, parce que l'habileté & l'induſtrie

l'induſtrie des laboureurs ne peuvent augmenter ſubitement. Il eſt néceſſaire que quelques années s'écoulent avant que les terres ſoient remiſes en valeur. Les armées cependant ne peuvent reſter dans l'inaction ; ou elles feront des conquêtes, ou elles ſe débanderont faute de ſubſiſtance, & les ſoldats mal diſciplinés & auſſi mal inſtruits dans l'art militaire, que les laboureurs & les manufacturiers dans les arts mécaniques, ſeront dans l'impuiſſance d'attaquer & de ſe défendre avec ſuccès.

Les hommes ne peuvent acquérir que par le travail ; & s'ils étoient ſans paſſions, ils reſteroient dans l'oiſiveté. Lorſque les manufactures & les arts mécaniques ſont floriſſans dans une nation, les propriétaires des terres & les fermiers étudient l'art de la culture, cherchent à y faire des progrès, & redoublent d'induſtrie & d'attention. Ce que la terre produit au-delà de ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance des cultivateurs, n'eſt pas perdu pour eux ; ils s'en ſervent, au contraire, pour ſe procurer, chez les manufacturiers, les marchandiſes que le luxe

leur fait desirer. La terre fournit, par ce moyen, beaucoup plus de denrées que n'en exige la subsistance de ceux qui la cultivent. Dans les tems de paix & de tranquillité ce superflu de denrées sert à payer les manufacturiers & ceux qui exercent les arts libéraux; mais dans les tems de guerre & de troubles, lorsque le bien public exige que les ouvriers des manufactures prennent les armes pour la défense commune, ce même superflu est employé à leur subsistance, & c'est ce qu'on peut observer dans tous les gouvernemens policés. Qu'arrive-t-il, en effet, lorsque le souverain entreprend une guerre & leve des troupes? il impose une taxe sur ses sujets. Cette taxe les oblige de diminuer leur dépense, & de se refuser quelques-unes des superfluités dont chacun, selon son état, pouvoit jouir auparavant. Les ouvriers, occupés jusqu'alors à la fabrique de ces superfluités, se trouvant sans occupation, sont contraints de prendre parti dans les troupes, ou de se livrer à la culture de la terre; ces derniers, augmentant le nombre des cultivateurs, en forcent quel-

ques-uns à s'enrôler, parce que leur nombre eſt ſupérieur au beſoin qu'on en a. Le commerce, conſidéré en lui-même, & abſtraction faite de toutes ſes dépendances, ne peut donc augmenter la puiſſance d'un état, qu'en ce que les manufactures, qui ſont le fondement de tout le commerce, amaſſent perpétuellement un fonds de travail d'une eſpece particuliere que le public peut revendiquer toutes les fois qu'il en a beſoin, ſans priver aucun de ſes ſujets des néceſſités de la vie. Toute nation dont le travail s'exerce ſur un grand nombre d'objets ſuperflus & inutiles pour la ſimple ſubſiſtance, eſt donc très-puiſſante par elle-même, puiſque les ſujets employés à ces ſortes de manufactures, peuvent en être diſtraits ſans inconvénient, & être enrôlés pour le ſervice public; il peut exiſter le même nombre de bras dans un état ſans manufactures; mais il n'y aura jamais la même quantité de travail, toute l'induſtrie y ſera exercée ſur les objets de pure néceſſité, dont le nombre eſt toujours le même, ou qui n'admettent du moins qu'une très-légere différence.

Ces différentes obſervations prouvent que la puiſſance du ſouverain & le bonheur de l'état dépendent, à beaucoup d'égards, & ſont inſéparables du commerce & des manufactures. On ne peut ſans tyrannie contraindre le laboureur à tirer de la terre plus que n'en exige ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille, & cette tyrannie eſt impraticable en bien des cas. Il s'y ſoumettra cependant de lui-même, & il n'y aura plus de tyrannie, lorſque les manufactures & le commerce demanderont au laboureur ce ſuperflu, dont le ſouverain pourra facilement prendre une partie & l'employer, même gratuitement, & dans le cas de néceſſité, au ſervice public. Le cultivateur, accoutumé au travail, & dont la terre produit au-delà de ce qui eſt néceſſaire à ſa ſubſiſtance, peut ſupporter plus facilement la charge qu'exige de lui le ſouverain, que s'il avoit été obligé d'augmenter ſubitement ſon travail, ſans eſpoir d'en être payé. Il en eſt de même de tous les autres membres de l'état. Plus le fonds de toute eſpece de travail eſt grand, plus il eſt facile d'en tirer une partie, ſans

que la maſſe paroiſſe en diminuer. Les richeſſes réelles, & la force véritable des états conſiſtent dans les amas de grains, les magaſins de draps, & les approviſionnemens d'armes & de munitions. Le commerce & l'induſtrie des nations ſont un fonds de travail où les ſujets vont chercher, dans les tems de paix & de tranquillité, ce qui peut ſatisfaire leurs deſirs & leur procurer des commodités, & où l'état puiſe, à ſon tour, ce qui eſt néceſſaire à ſa défenſe dans les néceſſités publiques. Si nous pouvions changer les villes en camps militaires, & inſpirer dans tous les cœurs ce génie martial, & cette paſſion pour le bien public, qui portent tous les citoyens à s'expoſer aux plus grandes fatigues, par le ſeul amour de la patrie; les mœurs anciennes pourroient alors revivre ſur la terre; on ne connoîtroit plus que la ſeule induſtrie néceſſaire à la ſubſiſtance des hommes, & elle ſeroit ſuffiſante pour maintenir la ſociété. Il faudroit alors bannir abſolument des villes toute eſpece d'arts & de luxe, les rendre entiérement ſemblables aux camps militaires, &

en diminuant la dépense de la table & des équipages, épargner, sur les vivres & sur les fourrages, la consommation des bouches inutiles que le luxe & le goût des plaisirs y auroient attirées. Ces principes sont trop désintéressés pour que les hommes s'y soumettent long-tems, & les prennent pour regle de leur conduite. Des passions moins nobles doivent les gouverner; & il est nécessaire de les exciter par l'avarice, l'industrie, les arts & le luxe. Les villes sont, à la vérité, surchargées d'une suite embarrassante & superflue; mais les provisions de toute espece y sont portées de toutes parts & avec la plus grande abondance. L'harmonie qui doit régner entre toutes les parties de l'état n'en est pas dérangée; l'avantage des sujets, du public, & du souverain, se trouve réuni & confondu, & le gouvernement ne pourroit que perdre par le changement des mœurs présentes.

Le même raisonnement peut faire connoître tous les avantages résultans du commerce étranger, en ce qu'il augmente la puissance des états en même tems que le

bonheur des ſujets. L'effet du commerce étranger eſt d'augmenter le travail de la nation, & par conſéquent de remplir encore davantage ce fonds de travail & d'induſtrie où nous avons vu que le ſouverain peut prendre ce qu'il eſtime néceſſaire au ſervice public. Le commerce étranger, introduit dans l'état des matieres premieres, qui ſervent d'aliment à de nouvelles manufactures; ce même commerce introduit chez les nations les plus éloignées les marchandiſes provenant des anciennes fabriques, & leur procure de nouveaux conſommateurs. Un royaume dont les importations & les exportations ſont multipliées, a plus d'induſtrie & fabrique plus de marchandiſes de luxe, que celui dont les peuples, contens de ce qu'ils poſſedent, ne commercent qu'avec eux-mêmes; il eſt par conſéquent plus riche, plus puiſſant & plus heureux. Les ſujets jouiſſent de l'avantage du commerce étranger, par les plaiſirs & les commodités qu'ils ſe procurent, & le public y gagne de ſon côté, ayant un grand fonds de travail que ce même com-

merce lui met, pour ainſi dire, en magaſin; & dont il peut ſe ſervir dans les circonſtances critiques ; c'eſt-à-dire, que l'état dont le commerce étranger eſt floriſſant, renferme un grand nombre de ſujets laborieux, qui peuvent être détournés de leur travail ordinaire, & être employés au ſervice public, ſans que le ſurplus de la nation ſoit privé, non-ſeulement des néceſſités de la vie, mais même des principales commodités.

L'hiſtoire nous apprend que les manufactures ne ſe ſont perfectionnées chez la plupart des peuples, qu'après l'établiſſement du commerce étranger, dont le luxe a toujours été la ſuite. Les hommes ſont naturellement portés à rechercher les marchandiſes nouvelles & étrangeres; ils leur donnent la préférence, & en font uſage plutôt que de perfectionner leurs anciennes manufactures, dont les progrès ſont toujours lents, & qui ne peuvent avoir à leur égard l'attrait de la nouveauté; mais ils acquierent des richeſſes par l'exportation de leur ſuperflu, & en faiſant conſommer aux nations

étrangeres des denrées & des marchandiſes trop abondantes dans certains pays, tandis que le ſol & le climat les refuſent à d'autres, ils acquierent en même tems des richeſſes & de nouveaux plaiſirs. Leur induſtrie étant une fois réveillée, ils perfectionnent tous les objets de commerce, tant intérieur qu'étranger, & c'eſt peut-être le principal avantage que retirent les nations de leurs liaiſons réciproques. Le commerce étranger, rendant les peuples laborieux, d'indolens qu'ils étoient auparavant, offre, à ceux qui poſſedent des richeſſes & qui cherchent à ſatisfaire leur vanité, des objets de luxe dont ils n'avoient pas précédemment l'idée, & il fait naître en eux le deſir de vivre avec plus de faſte que leurs ancêtres. Dans ce premier mouvement de la nation, le petit nombre des négocians qui commercent avec les étrangers font des profits immenſes, & deviennent bientôt auſſi riches que l'ancienne nobleſſe. Leur exemple excite dans tous les cœurs le deſir des richeſſes; & la facilité d'en acquérir par le commerce, engage un grand nombre de

citoyens à embraſſer la même profeſſion, leur donne des rivaux, & augmente le nombre des concurrens; toutes les parties de l'état ſont dans une eſpece d'agitation; les fabricans profitent des découvertes des étrangers, & donnent à leurs marchandiſes le degré de perfection dont elles ſont ſuſceptibles; le fer & l'acier deviennent, dans leurs mains induſtrieuſes, auſſi brillans que les métaux les plus précieux.

Lorſqu'une nation eſt dans cette heureuſe poſition, ſon commerce étranger peut diminuer ſans qu'elle perde de ſa force & de ſa puiſſance. Elle ceſſera de fabriquer les eſpeces de marchandiſes dont les étrangers ne feront plus *de demande*; mais les mêmes bras s'occuperont à de nouvelles manufactures, & le peuple ne ſera jamais ſans travail, parce que les perſonnes riches auront toujours des deſirs & de nouveaux beſoins; la Chine en eſt un exemple; cet empire eſt un des plus puiſſans du monde, quoique les Chinois faſſent peu de commerce avec les étrangers.

Je puis obſerver, ſans encourir le reproche

d'une digreſſion inutile, que plus il y a d'arts mécaniques dans un état, plus il y a de ſujets auxquels les mêmes arts procurent la ſubſiſtance. La grande diſproportion des richeſſes affoiblit une nation; il ne ſuffit pas, pour qu'elle ſoit puiſſante, que chaque citoyen ait, par ſon travail, les néceſſités de la vie, il faut encore qu'il puiſſe y joindre les commodités qui peuvent s'allier avec ſon état. Cette eſpece d'égalité eſt conſolante pour la nature humaine, & diminue beaucoup moins du bonheur du riche, qu'elle n'ajoute à celui du pauvre. Elle augmente auſſi la puiſſance de l'état en rendant les taxes & les impoſitions d'une perception plus facile. En effet, lorſqu'un petit nombre de perſonnes poſſedent toutes les richeſſes d'une nation, il eſt néceſſaire que, dans le cas des néceſſités publiques, elles ſoient aſſujetties à de très-fortes contributions; mais lorſque les richeſſes ſont partagées entre un grand nombre de mains, chaque contribuable ſupporte plus facilement le fardeau des charges publiques, & les impoſitions peuvent être payées, ſans

apporter de changement remarquable dans la façon de vivre ordinaire ; d'ailleurs, lorſque les richeſſes ſont trop inégalement partagées, l'autorité des riches en eſt d'autant plus grande dans la nation, & ils en peuvent facilement abuſer, pour opprimer les pauvres, & les contraindre à porter toutes les charges publiques, au grand préjudice de l'induſtrie, qui en eſt néceſſairement découragée.

L'Angleterre a, par la conſtitution de ſon gouvernement, un grand avantage, à cet égard, ſur toutes les nations du monde connu, & même ſur celles dont l'hiſtoire fait mention. Il eſt vrai que le haut prix de la main-d'œuvre, ſuite néceſſaire des richeſſes des ouvriers, & de l'abondance de l'argent, donne quelques déſavantages aux Anglois dans le commerce étranger ; mais comme le commerce étranger ne conſtitue pas à lui ſeul le bonheur d'une nation, on auroit tort de ſe plaindre des inconvéniens qui réſultent de la richeſſe générale du peuple ; le haut prix de la main-d'œuvre ſeroit même un bonheur réel pour la nation,

s'il contribuoit à lui rendre plus cher le gouvernement libre ſous lequel elle a le bonheur de vivre.

Quoique la richeſſe du peuple ne ſoit pas une conſéquence néceſſaire à la liberté, il eſt certain cependant que ſi ſon indigence n'eſt pas l'effet immanquable du deſpotiſme, elle en eſt du moins la ſuite naturelle. La liberté ne produit des richeſſes dans une nation, que lorſqu'elle eſt accompagnée de circonſtances particulieres, & lorſque le génie du peuple ſe tourne entiérement au commerce. Le lord Bacon attribue la ſupériorité de l'Angleterre ſur la France, dans les longues guerres que ces deux nations ſe ſont faites autrefois, à la différence que les richeſſes mettoient entre elles, c'eſt-à-dire, à la pauvreté du peuple de France, & à l'aiſance du peuple Anglois. Les loix & le gouvernement de ces deux royaumes étoient cependant pour lors à-peu-près ſemblables.

Lorſque les laboureurs & les artiſans ſont accoutumés à ne recevoir que peu d'argent, pour la récompenſe de leur travail & de

leur induſtrie, il leur eſt difficile, même dans un gouvernement libre, de rendre leur condition meilleure, & de s'accorder entr'eux pour augmenter le prix de leur travail; mais dans un gouvernement deſpotique, lors même que par des circonſtances particulieres le prix du travail eſt augmenté, les riches ſont toujours aſſez puiſſans pour conſpirer contre les pauvres, & pour rejetter entiérement ſur eux, & en tout tems, le fardeau des charges publiques; & c'eſt ce qui explique pourquoi le peuple eſt toujours pauvre ſous un gouvernement deſpotique, & pourquoi il le peut être également dans un état libre.

On ne pourroit, ſans une eſpece de ſingularité, attribuer la pauvreté du peuple en France, en Italie & en Eſpagne, à la fécondité du ſol & de l'heureuſe température du climat; pluſieurs raiſons ſe réuniſſent cependant pour rendre ce paradoxe très-vraiſemblable. En effet, la terre naturellement féconde dans les pays méridionaux de l'Europe, cede facilement aux travaux du laboureur, & deux chevaux de peu de

valeur ſuffiſent à un ſeul homme pour cultiver une aſſez grande quantité de terrein, y recueillir aſſez de denrées pour ſubvenir à ſa ſubſiſtance, à celle de ſa famille, & donner encore un revenu au propriétaire. Toute la ſcience du fermier conſiſte, dans ces pays, à réparer l'épuiſement de la terre par une année de repos. La chaleur du ſoleil & la température du climat ſuffiſent ſeuls pour lui rendre ſa fertilité, & les payſans n'y ont d'autre ambition que de retirer la ſimple ſubſiſtance, pour prix de leur travail. Leur pauvreté les empêche d'étendre leurs deſirs, & les tient dans la dépendance perpétuelle du propriétaire, qui n'eſt pas dans l'uſage de paſſer bail avec eux, mais partage la récolte par moitié; & comme il eſt aſſuré de trouver toujours des cultivateurs, il ne craint pas que ſa terre reſte jamais en friche. En Angleterre, au contraire, la terre ſtérile par elle-même, & moins expoſée aux influences favorables du ſoleil, demande beaucoup de culture pour y devenir féconde, & la culture y exige des dépenſes conſidérables. Un champ qui n'eſt

pas préparé avec ſoin, n'y produit que des récoltes très-médiocres, & le fermier a beſoin de pluſieurs années de jouiſſance pour retirer quelque profit des grandes avances qu'il eſt obligé de faire. Il faut donc que les fermiers aient, en Angleterre, de gros fonds à eux, & que les propriétaires leur paſſent de longs baux, ſans quoi leurs profits ne ſeroient jamais proportionnés à leurs dépenſes. Les vignobles fameux de Champagne & de Bourgogne, qui rendent ſouvent aux propriétaires cinq livres ſterlings par acre, ſont cultivés par de miſérables payſans qui ont à peine du pain. Il eſt impoſſible que les vignerons puiſſent jamais être riches, parce qu'ils n'ont beſoin que de leurs bras & de quelques outils qu'ils peuvent acheter avec vingt ſchelings. Les laboureurs ſont, à la vérité, dans ces mêmes pays, moins pauvres que les vignerons; & par la même raiſon les herbagers & ceux qui engraiſſent le bétail y ſont plus à l'aiſe que les autres cultivateurs. Les hommes doivent avoir des profits proportionnés à la dépenſe qu'exigent leurs entrepriſes, & aux haſards auxquels ils

ils s'expoſent. Lorſque les cultivateurs, de quelque pays que ce puiſſe être, ſont pauvres, tout le reſte de la nation doit s'en reſſentir, & être également dans la pauvreté, ſoit dans les monarchies, ſoit dans les républiques.

On peut faire une obſervation ſemblable par rapport à l'hiſtoire générale du genre humain. Quelle raiſon peut empêcher toutes les nations ſituées entre les tropiques de devenir habiles dans la ſcience militaire, dans la légiſlation, & dans les arts de luxe, tandis que dans les climats tempérés, on trouve très-peu de nations entiérement dépourvues de ces avantages? Il eſt vraiſemblable que la chaleur, toujours la même dans la zone torride, en eſt la cauſe; les habitans de ces pays brûlans peuvent ſe paſſer plus aiſément que les autres de maiſons & d'habillemens; ils ne ſont pas excités, par conſéquent, par la néceſſité, mere de l'induſtrie & de l'invention, *curis acuens mortalia corda*. D'ailleurs, les richeſſes & les poſſeſſions étant l'origine de toutes les diſputes qui s'élevent parmi les hommes, les peuples,

pauvres & ſans beſoins, ne ſentent pas la néceſſité d'une police toujours permanente, & d'une autorité réguliere, qui puiſſe les protéger & les défendre contre l'invaſion des ennemis étrangers, & les injuſtices de leurs concitoyens.

ESSAI

SUR LE LUXE.

LE Luxe eſt un mot qu'on peut employer également en bonne & en mauvaiſe part, & il eſt difficile de définir exactement ce qu'on entend par cette expreſſion. On donne en général le nom de luxe à toutes les recherches qui peuvent flatter agréablement les ſens, & ces recherches ont des degrés qui les rendent innocentes ou condamnables, ſelon le ſiecle, le pays ou la condition des perſonnes : les limites entre le vice & la vertu ſont auſſi difficiles à aſſigner, en matiere de luxe, qu'en tout autre ſujet de morale. Il faut être échauffé par l'enthouſiaſme pour donner la qualification de vice à un léger raffinement dans les plaiſirs des

ſens, ou à la délicateſſe dans le boire, le manger & les vêtemens. J'ai entendu parler d'un religieux qui, pouvant jouir d'une très-belle vue ſans ſortir de ſa cellule, ſe fit une loi de n'y jamais tourner les yeux, pour ſe priver d'un plaiſir qu'il eſtimoit trop ſenſuel. Le plaiſir de boire du vin de Champagne & de Bourgogne, préférablement à de la biere, eſt auſſi innocent que celui d'une belle vue. Il eſt vice lorſqu'il ne peut être ſatisfait qu'aux dépens de la bienfaiſance & de la charité, & il devient folie & déraiſon lorſqu'il entraîne la ruine de la fortune, & réduit à la mendicité; mais les recherches & les délicateſſes dans les beſoins & les plaiſirs de la vie ſont innocentes en elles-mêmes, & ont été regardées comme telles par la plupart des moraliſtes de tous les ſiecles, lorſqu'on peut les avoir en ſe conſervant les moyens d'élever & d'établir ſa famille, de ſervir ſes amis, & de faire dans les occaſions des actes de charité & de généroſité. Un homme, entiérement occupé du luxe de la table, ſans aucun goût pour les plaiſirs inſéparables de

l'ambition, de l'étude, ou de la converſation, & qui y borne toute ſa dépenſe, ſans égard pour ſa famille & ſes amis, n'a qu'une groſſiere ſtupidité, incompatible avec la vigueur de l'ame & de l'eſprit, & il découvre un cœur incapable d'humanité & de bienfaiſance; mais celui dont la fortune eſt ſuffiſante pour allier ſes devoirs à la délicateſſe de la table, & qui ne s'y livre que lorſque les affaires, l'étude & la ſociété lui en donnent le loiſir, ne peut mériter aucune eſpece de blâme ou de reproche.

Puiſque le luxe peut être conſidéré ſous deux faces différentes, il n'eſt pas étonnant qu'il ait donné lieu à des opinions outrées & déraiſonnables. Les uns, conduits par des principes diſſolus, louent le luxe le plus déréglé, & le ſoutiennent avantageux à la ſociété; tandis que d'autres, d'une morale ſévere, blâment le luxe le plus innocent, & le repréſentent comme la ſource de toute eſpece de corruption, & l'origine des déſordres & des factions propres à troubler le gouvernement. Nous tâcherons de rapprocher ces deux extrémités en prouvant,

1°. que les ſiecles de luxe & de délicateſſe ſont les plus heureux & les plus vertueux; 2°. que le luxe ceſſe d'être utile à la ſociété lorſqu'il n'eſt pas modéré, & que lorſqu'il eſt porté trop loin, il devient pernicieux à la ſociété politique, quoique, peut-être, il y ait des vices qui lui ſoient encore plus nuiſibles.

Pour prouver la premiere propoſition, il ſuffit de conſidérer les effets du luxe, tant dans la vie privée que dans la vie publique. On convient communément que le bonheur de la vie conſiſte dans l'action, le plaiſir & le repos; leur union eſt néceſſaire en différentes proportions, ſuivant la diverſité des caracteres; & tout homme qui en eſt entiérement privé ne peut être eſtimé heureux. Le repos ne paroît pas par lui-même pouvoir contribuer beaucoup à notre ſatisfaction. Mais, ſemblable au ſommeil, il eſt néceſſaire à la foibleſſe humaine, incapable de ſoutenir une continuité non interrompue de plaiſirs & d'affaires. Cette ardeur qui tire l'homme de lui-même, & qui conſtitue principalement la

jouiſſance, épuiſe ſon eſprit & exige des intervalles de repos; & ce même repos, agréable pour un moment, engendre, s'il eſt prolongé, une langueur & un engourdiſſement incompatibles avec le bonheur. Il faut avouer que l'éducation, la coutume & l'exemple ont une grande influence pour déterminer les deſirs des hommes, & qu'ils contribuent beaucoup à leur bonheur, lorſque dès les premieres années de la vie, ils leur inſpirent du goût pour les plaiſirs & pour les affaires. Dans les ſiecles où l'on voit fleurir les arts & l'induſtrie, les hommes ſont continuellement occupés, & l'occupation elle-même n'eſt pas moins leur récompenſe que les plaiſirs que leur procure le produit de leur travail. L'eſprit acquiert, par l'occupation, une nouvelle vigueur; il augmente ſon pouvoir & ſes facultés, & l'homme ſe trouve en état, par ſon aſſiduité au travail, de ſatisfaire à la fois ſes vrais beſoins, & de prévenir les deſirs déshonnêtes, que le loiſir & l'oiſiveté n'engendrent que trop ſouvent; on ne peut bannir les arts de la ſociété ſans priver les hommes

de l'occupation & du plaiſir. Le repos prend alors leur place, mais il ceſſe d'être agréable, parce qu'il ne le peut être que lorſqu'il ſuccede au travail, & qu'il rétablit l'eſprit épuiſé par trop de fatigue & d'application. L'induſtrie & le raffinement dans les arts mécaniques, produiſent un autre avantage, en ce que les arts libéraux font les mêmes progrès; & il eſt impoſſible que les uns puiſſent être portés à quelque degré de perfection, ſans que les autres ne s'en reſſentent. Les ſiecles renommés par les grands philoſophes, les habiles politiques, les guerriers fameux, & les poëtes célebres, abondent ordinairement en habiles fabricans & en conſtructeurs de vaiſſeaux. Il n'eſt pas vraiſemblable que chez une nation où l'aſtronomie eſt inconnue & la morale entiérement négligée, les manufactures y ſoient portées à leur point de perfection, & qu'il s'y fabrique des étoffes agréablement deſſinées. Le génie du ſiecle ſe répand ſur tous les arts; & l'eſprit des hommes, une fois ſorti de ſa léthargie, & mis, pour ainſi dire, en fermentation,

embraſſe tous les objets & perfectionne toute eſpece d'arts & de ſciences. Les hommes ſortent alors de cette ignorance profonde où la nature les a fait naître, & ſont des êtres vraiment raiſonnables, c'eſt-à-dire, qu'ils ont la capacité d'agir, de penſer, & de jouir des plaiſirs des ſens, en même tems que de ceux de l'eſprit.

Les hommes deviennent plus ſociables entre eux, à meſure que les arts ſe perfectionnent; ils ne peuvent plus ſupporter la ſolitude & la vie retirée, réſervée aux nations barbares & ignorantes, lorſque leur eſprit eſt enrichi de connoiſſances, & qu'ils ſont en état de ſe les communiquer réciproquement; ils s'empreſſent alors d'aller habiter les villes, ſoit pour acquérir de nouvelles connoiſſances, ſoit pour faire part aux autres de celles qu'ils ont déja acquiſes. Ils ſe plaiſent à ſe faire remarquer par leur eſprit & leurs connoiſſances, à briller dans la converſation par leurs talens, ou à être diſtingués dans la ſociété par leurs habillemens & leurs équipages. Les ſages ſont attirés dans les villes par la curioſité; la vanité

y entraîne les ſots ; mais le plaiſir y conduit les uns & les autres. Il ſe forme par-tout des ſociétés particulieres, où les deux ſexes vivent enſemble avec bienſéance & politeſſe ; les hommes, ſi différens entre eux par leurs humeurs & leurs caracteres, ſont bientôt forcés de les contraindre pour ſe plaire réciproquement, & il eſt impoſſible que, devenus déja meilleurs, par le progrès des connoiſſances & des arts libéraux, ils ne ſe ſentent croître en eux-mêmes, par l'habitude de converſer enſemble & de contribuer à leurs plaiſirs réciproques, ce fonds d'humanité & de bienfaiſance que la nature a gravé dans leur cœur. Les connoiſſances, l'induſtrie & l'humanité ſont donc liées enſemble par une chaîne indiſſoluble, & la raiſon s'unit avec l'expérience, pour nous démontrer qu'elles ſont l'apanage des ſiecles renommés par le luxe & la délicateſſe. Tous ces avantages ſont tellement ſupérieurs aux inconvéniens qui en peuvent réſulter, qu'il ſeroit ſuperflu d'en faire la comparaiſon. Plus les hommes recherchent la délicateſſe dans leurs plaiſirs, moins ils ſe laiſſent

aller aux excès répréhenſibles ; parce que ces excès ſont le tombeau des vrais plaiſirs. On peut aſſurer avec vérité, qu'il y a bien plus de groſſiere gloutonnerie dans les repas des Tartares, dont les feſtins conſiſtent en viande de cheval, que dans les repas délicats des courtiſans de l'Europe. Si l'amour illégitime & l'infidélité dans le mariage ſont plus fréquens dans les ſiecles de luxe, l'ivrognerie, vice plus honteux & plus nuiſible au corps & à l'eſprit, s'y montre bien plus rarement. Je ne prendrai pas ſeulement Ovide & Petrone pour juges de cette propoſition, mais je m'en rapporterai à Seneque ou à Caton. Nous ſavons que Céſar ayant été obligé, dans le tems de la conſpiration de Catilina, de remettre entre les mains de Caton un écrit qui ne laiſſoit aucun doute de ſon intrigue galante avec Servilie, propre ſœur de Caton ; ce philoſophe auſtere le lui jeta avec indignation, & l'appella, dans l'aigreur de ſa colere, *ivrogne*, expreſſion qui lui paroiſſoit plus injurieuſe que celle dont il auroit eu plus de raiſon de ſe ſervir.

Les avantages, réſultans de l'induſtrie & du progrès des connoiſſances, ne ſont pas ſeulement réſervés pour la vie particuliere & privée. Ils répandent leur favorable influence ſur le public; parce que la grandeur & la puiſſance des états ſont toujours dans la proportion du bonheur, & de l'occupation des ſujets. La ſociété profite de l'accroiſſement des conſommations de toutes les eſpeces de denrées & de marchandiſes qui contribuent aux plaiſirs & aux commodités de la vie, & en même tems que cet accroiſſement des conſommations multiplie les plaiſirs innocens des citoyens, il eſt réellement un fond de travail toujours ſubſiſtant parmi le peuple, & propre à être employé au ſervice public dans les tems de néceſſité. Chez toutes les nations, au contraire, où l'étroit néceſſaire ſuffit, & dont les ſujets ſont ſans deſirs pour les ſuperfluités, les hommes vivent dans l'oiſiveté, ne prennent aucune part aux plaiſirs de la vie, & ſont inutiles au public, qui ne peut tirer aucun ſecours, pour l'entretien de ſes flottes & de ſes armées, de ſujets pareſſeux & indolens.

Toutes les puiſſances de l'Europe poſſedent aujourd'hui le même territoire qu'elles poſſédoient il y a deux cents ans, ou du moins la différence dans l'étendue de leurs poſſeſſions eſt très-peu conſidérable, de ce qu'elle étoit au commencement du ſeizieme ſiecle. Tous ces états ont cependant acquis une force & une puiſſance dont ils paroiſſoient pour lors fort éloignés. Ce changement ſingulier ne peut être attribué qu'au grand progrès des arts & de l'induſtrie.

L'armée, conduite en Italie par Charles VIII, n'étoit que de 20000 hommes; la France en fut cependant ſi épuiſée, qu'au rapport de Guichardin, elle fut pendant quelques années incapable de renouveller un ſemblable effort. Louis XIV a entretenu ſur pied, pendant tout le tems qu'a duré la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, plus de 400000 hommes, quoique depuis la mort du cardinal Mazarin juſqu'à la ſienne, il eût ſoutenu la guerre à différentes repriſes, durant près de trente ans. Les connoiſſances en tout genre, inſéparables des ſiecles fameux par les arts & le luxe,

n'excitent pas ſeulement l'induſtrie, mais elles fourniſſent aux gouvernemens les moyens de la rendre encore plus utile aux ſujets. Les loix politiques qui maintiennent l'ordre, la police & la ſubordination dans la ſociété, ne peuvent être portées à leur degré de perfection, que lorſque la raiſon humaine a fait des progrès marqués, par ſon application aux arts les plus ordinaires, tels que ceux du commerce & des manufactures. Peut-on eſpérer trouver de bonnes loix chez les peuples qui ignorent l'uſage des inſtrumens que nos ouvriers les plus groſſiers ſavent employer, pour la fabrique des étoffes les plus communes ? Les ſiecles d'ignorance ont d'ailleurs toujours été ceux de la ſuperſtition, dont l'effet eſt de détourner le gouvernement de ſon véritable objet, & de faire perdre de vue aux hommes leur bonheur & leurs intérêts.

Lorſque le goût des connoiſſances eſt répandu dans une nation, ceux qui ſont à la tête du gouvernement ſont doux & modérés, parce que les leçons d'humanité ont été les premieres qu'ils aient reçues,

& qu'ils ont appris de bonne heure combien elle étoit préférable à la ſévérité & à la rigueur, dont l'effet naturel eſt de porter les ſujets à la révolte, & de les détourner pour toujours de la ſoumiſſion, en leur faiſant perdre toute eſpérance de pardon. Ces ſentimens d'humanité paroiſſent avec plus d'éclat, à meſure que les mœurs des hommes s'adouciſſent, & que leurs connoiſſances s'étendent; & c'eſt le principal caractere qui diſtingue les ſiecles policés, des temps d'ignorance & de barbarie. Les factions & les haines de parti y ſont toujours moins durables, les révolutions moins ſanglantes, l'autorité moins ſévere, & les ſéditions moins fréquentes. Les guerres étrangeres deviennent même moins cruelles, & les guerriers, dont le cœur s'endurcit ſur le champ de bataille contre la compaſſion & la crainte, autant par honneur que par intérêt, ceſſent d'être ennemis après le combats, & deviennent des hommes, après avoir été des bêtes féroces.

Il n'eſt pas à craindre que les hommes, en perdant de leur férocité, perdent égale-

ment de leur courage, ou deviennent moins intrépides & moins valeureux dans la défenſe de leur patrie & de leur liberté; les arts n'affoibliſſent ni le corps ni l'eſprit; l'induſtrie, au contraire, leur compagne inſéparable, ajoute de nouvelles forces au corps; & ſi l'aménité & la douceur des mœurs ôtent à l'ardeur guerriere ſon extérieur de rudeſſe & de férocité; l'honneur, principe plus fort, plus durable & plus docile, acquiert une nouvelle vigueur, par cette élévation de génie que donnent les connoiſſances & les talens; on doit convenir auſſi que la valeur n'eſt durable & utile que lorſqu'elle eſt accompagnée de la ſcience & de la diſcipline militaire, qu'on trouve rarement chez les peuples barbares. Les anciens hiſtoriens ont obſervé que *Datames* fut le ſeul barbare renommé pour ſon habileté dans l'art militaire, & *Pyrrhus*, étonné des évolutions & de la diſcipline des armées romaines, ne put s'empêcher de dire à ſes courtiſans, que les Romains, qu'il déſignoit par l'expreſſion de *barbares, ne l'étoient plus lorſqu'ils faiſoient*

la

la guerre. De toutes les nations de l'antiquité le peuple Romain a été le ſeul où la diſcipline militaire ait été en vigueur, avant qu'il fût policé ; & il eſt ſingulier que les Italiens ſoient, de tous les peuples modernes de l'Europe, celui qu'on regarde communément comme le moins propre aux entrepriſes guerrieres, & le moins ambitieux de la réputation militaire. Ceux qui attribuent ce caractere efféminé des Italiens à leur luxe, à leur délicateſſe & à leur goût pour les arts, n'ont pas réfléchi ſans doute, que la bravoure des François & des Anglois étoit auſſi inconteſtable que leur activité dans le commerce & leur paſſion pour le luxe. Les hiſtoriens d'Italie nous donnent une raiſon plus ſatisfaiſante du changement arrivé dans le caractere des habitans de cette partie de l'Europe ; ils obſervent que tous les ſouverains de l'Italie étoient en guerre les uns contre les autres, dans le même tems où l'ariſtocratie vénitienne étoit toujours en garde contre ſes propres ſujets, où la démocratie florentine s'appliquoit uniquement au commerce, où

Rome étoit gouvernée par des prêtres, & Naples par des femmes. Les généraux n'avoient alors ſous leurs drapeaux que des ſoldats de fortune, qui n'étant excités par aucun intérêt particulier, ne faiſoient, les uns contre les autres, que des ſimulacres de guerre, ſembloient s'attaquer & ſe défendre mutuellement pendant des journées entieres, & retournoient, après cette apparence de combats, paſſer la nuit dans leur camp, laiſſant à peine quelques morts & quelques bleſſés ſur le champ de bataille.

Les moraliſtes ſéveres ſe ſont ſervis des événemens de l'ancienne Rome, pour juſtifier leurs déclamations contre le luxe & la délicateſſe dans les plaiſirs. Tant que cette république joignit à la pauvreté & à la ruſticité des mœurs, la vertu & l'amour de la patrie, elle parvint au plus grand degré de puiſſance & de liberté; mais ſes conquêtes dans l'Aſie ayant introduit le luxe chez les Romains, les mœurs ſe corrompirent auſſitôt, & on vit naître les ſéditions & les guerres civiles, qui furent ſuivies de la perte entiere de la liberté. Tous les auteurs claſ-

ſiques, que nous étudions dans notre enfance, nous parlent de cet événement, & attribuent la ruine de l'état aux arts & aux richeſſes apportées de l'Orient. Salluſte étoit tellement perſuadé de cette opinion, que le goût de la peinture paroiſſoit à ſes yeux un auſſi grand vice que la débauche & l'ivrognerie. Cette façon de penſer étoit ſi générale dans les derniers tems de la république, que cet auteur ne tarit pas ſur les louanges qu'il donne à l'ancienne Rome, & à l'auſtere vertu de ſes premiers citoyens, quoiqu'il fût lui-même un exemple éclatant du luxe & de la corruption moderne. L'écrivain le plus élégant parle avec mépris de l'éloquence des Grecs, & ſe permet ſur cette matiere des digreſſions & des déclamations déplacées, qui ſont en même tems des modeles de goût & de correction. Il ſeroit aiſé de prouver que ces auteurs ſe ſont trompés ſur les cauſes des déſordres arrivés dans la république romaine, & qu'ils ont attribué au luxe & aux arts, ce qui ne procédoit que de la mauvaiſe conſtitution du gouvernement & de la trop grande étendue des

conquêtes. Le luxe & la délicateſſe dans les plaiſirs n'entraînent pas néceſſairement après eux la corruption & la vénalité ; ce qu'on appelle plaiſir, délicateſſe & raffinement, eſt relatif à l'état des perſonnes, & les hommes ne les recherchent & ne les deſirent que par comparaiſon ou relativement à leur propre expérience. L'artiſan eſt auſſi avide d'argent pour le dépenſer en eau-de-vie & en nourriture groſſiere, que le courtiſan pour ſe procurer du vin de Champagne & les mets les plus délicats. Les hommes de tous les ſiecles & de tous les tems n'eſtiment les richeſſes que parce qu'elles peuvent multiplier les plaiſirs auxquels ils ſont accoutumés. L'honneur & la vertu peuvent ſeuls reſtreindre & régler l'amour de l'argent ; & ſi ces qualités précieuſes & eſtimables n'exiſtent pas également dans tous les ſiecles, elles doivent être plus communes dans ceux qui ſont renommés par le luxe & les connoiſſances.

La Pologne eſt l'état de l'Europe où il y a le plus de corruption & de vénalité ; les arts mécaniques & libéraux, ainſi que ceux

de la guerre & de la paix, paroiſſent cependant y avoir fait moins de progrès que par-tout ailleurs. Les nobles de cette partie de l'Europe ne ſemblent avoir conſervé leur couronne élective, que pour la vendre ſous l'apparence de formalité réguliere, à celui qui la met à plus haut prix; & cette nation ne paroît pas connoître d'autre eſpece de commerce.

Il s'en faut beaucoup que l'Angleterre ait perdu de ſa liberté depuis l'introduction du luxe & des arts; elle en a au contraire étendu les droits. Si la corruption paroît prévaloir depuis quelques années, on doit l'attribuer principalement à l'établiſſement ſolide de la liberté, dont l'heureux effet eſt d'empêcher nos princes de gouverner ſans parlement, & de les mettre hors d'état d'intimider ces mêmes parlemens, par le fantôme de leur prérogative. D'ailleurs, la corruption ou la vénalité reprochée au peuple anglois exiſte bien plus parmi les électeurs que parmi les repréſentans, & ne peut, par conſéquent, être raiſonnablement attribuée aux délicateſſes & aux raffinemens du luxe.

Les arts & le luxe, conſidérés dans leur véritable point de vue, doivent paroître favorables à la liberté; & s'ils ne ſuffiſent pas ſeuls pour affranchir les peuples de la ſervitude, ils contribuent du moins à la conſervation de la liberté, & les mettent à l'abri du malheur de la perdre. En effet, lorſqu'on obſerve avec attention les nations groſſieres & ſans police, où les arts ſont inconnus, on y voit la culture de la terre être l'unique travail & la ſeule induſtrie du peuple. Les habitans n'y ſont partagés qu'en deux claſſes, l'une compoſée des propriétaires des terres, & l'autre de leurs vaſſaux ou fermiers. Ces derniers, ne poſſédant aucunes richeſſes, naiſſent néceſſairement dans la dépendance, & ſont élevés dans l'eſclavage & dans la ſoumiſſion; l'ignorance entiere & abſolue de toute eſpece d'arts, dans laquelle eſt plongée la nation, les empêche même d'en être conſidérés par leur habileté dans l'agriculture. Les premiers, c'eſt-à-dire, les propriétaires des terres, s'érigent naturellement, dans ces pays barbares, en petits tyrans, & ſont

forcés, pour le maintien de l'ordre & de la tranquillité publique, de ſe choiſir parmi eux un ſouverain abſolu & indépendant. Peut-être que, ſemblables aux anciens barons Goths, ils voudront conſerver leur indépendance mutuelle; mais il s'élévera bientôt entre eux des diſputes & des animoſités, qui répandront dans la nation un trouble & une confuſion, plus inſupportables, peut-être, que le gouvernement le plus deſpotique. Dans les pays, au contraire, où le luxe anime le commerce & l'induſtrie, les payſans s'enrichiſſent par la culture de la terre, & ceſſent d'être eſclaves. On voit paroître en même tems des marchands & des négocians, qui, formant une claſſe mitoyenne & nouvelle dans la ſociété, & qui devenus, par les profits de leur commerce, propriétaires de quelques portions de terre, acquierent de la conſidération & de l'autorité parmi leurs concitoyens, & deviennent, par la ſucceſſion des tems, la baſe la plus ſolide & la plus durable de la liberté publique. Cette claſſe de citoyens, mitoyenne entre les grands propriétaires &

les cultivateurs, ne ſe ſoumet pas à l'eſclavage, comme le pauvre payſan, que l'indigence & le peu d'élévation d'eſprit y entraînent, & ſe ſentant d'ailleurs trop foible pour pouvoir exercer ſur les cultivateurs la même autorité que les barons, elle n'a aucun intérêt à ſe ſoumettre à la tyrannie de leur ſouverain; cette claſſe ne deſire que le maintien & la conſervation des loix qui aſſurent la propriété, & la mettent à l'abri de la tyrannie, ſoit monarchique, ſoit ariſtocratique. La chambre des communes eſt le plus ſolide appui de notre gouvernement populaire; & tout le monde convient qu'elle n'a acquis ſon crédit & ſon pouvoir, que par l'accroiſſement du commerce, qui a fait paſſer une grande partie de la propriété des terres entre les mains des communes. Il y a donc une contradiction manifeſte dans les déclamations contre le luxe & la perfection des arts, & c'eſt une erreur évidente que de les repréſenter comme le poiſon deſtructeur de la liberté & de l'amour de la patrie.

Les hommes ſont portés naturellement

à critiquer leurs contemporains, à blâmer les mœurs & les uſages du tems préſent, & à exalter les vertus réelles ou prétendues de leurs ancêtres. Les écrits des ſiecles éclairés & policés étant les ſeuls qui paſſent à la poſtérité, il n'eſt pas étonnant que nous trouvions, dans les auteurs les plus eſtimés, un ſi grand nombre d'arrêts ſéveres prononcés, non-ſeulement contre le luxe, mais même contre les ſciences : le reſpect qu'on nous inſpire pour ces auteurs éclairés, joint à l'inclination naturelle à tous les hommes de cenſurer leurs concitoyens, nous fait adopter leurs ſentimens; il ſeroit cependant facile de détruire cette erreur, & de rendre un jugement impartial, en faiſant la comparaiſon de quelques peuples contemporains, dont on mettroit les mœurs en oppoſition. On ne peut, en effet, s'empêcher de reconnoître que la trahiſon & la cruauté, les plus déteſtables de tous les vices, ſemblent être particuliérement affectés aux nations ſans police & ſans luxe. Les Grecs & les Romains, les plus civiliſés de tous les peuples de l'antiquité,

en faiſoient le reproche à toutes les nations barbares dont ils étoient environnés ; ils ne pouvoient ignorer cependant que leurs ancêtres, dont ils ſe plaiſoient à vanter les vertus, étoient barbares avant d'avoir été civiliſés ; qu'ils avoient, par conſéquent, été aſſujettis aux mêmes vices, & auſſi inférieurs à leurs deſcendans par les ſentimens d'honneur & d'humanité, que par leurs connoiſſances dans les ſciences & dans les arts. On fera tels éloges qu'on voudra des anciens Francs & des anciens Saxons, je croirai toujours ma fortune & ma vie moins en ſûreté entre les mains d'un Maure & d'un Tartare, qu'entre celles d'un Anglois ou d'un François, élevés l'un & l'autre dans leur patrie, c'eſt-à-dire, chez les peuples les plus policés du monde connu.

Il me reſte maintenant à expliquer la ſeconde propoſition que j'ai avancée au commencement de cet eſſai ; c'eſt-à-dire, que le luxe ceſſe d'être avantageux au public, lorſqu'il n'eſt plus modéré, & que dans ce cas, quoiqu'il ne ſoit pas la qualité la plus nuiſible à la ſociété, il y apporte cependant un mal réel.

Ce qu'on ajoute aux ſimples néceſſités de la vie, les recherches & les délicateſſes qu'on apporte dans les plaiſirs permis, ſont un luxe; mais ce luxe, innocent en lui-même, eſt cependant dangereux, & peut même être regardé comme un vice, lorſqu'il abſorbe toute la dépenſe d'un citoyen, & le met hors d'état de remplir les devoirs que ſa fortune & ſon état exigent de lui. Suppoſons qu'un pere de famille, vivant dans les bornes de ſa condition, au lieu d'employer tout ſon revenu à des dépenſes de faſte & de plaiſir, le partage avec ſes enfans, auxquels il donne une excellente éducation, avec ſes amis qu'il aide dans leurs beſoins, & avec les pauvres qu'il ſecourt dans leurs néceſſités; il n'en réſultera certainement aucun préjudice pour la ſociété; il s'y fera, au contraire, la même conſommation. La portion de travail qui n'auroit été utile qu'aux plaiſirs d'un ſeul homme, ſera employée au ſoulagement de cent malheureux. La même ſomme d'argent dépenſée pour forcer la nature & faire manger à un homme ſenſuel des fruits parvenus à leur maturité

avant la saison qui leur est propre, peut faire subsister une famille entiere durant six mois de l'année. Ceux qui soutiennent que le peuple seroit oisif & sans travail, si un luxe vicieux & outré ne lui fournissoit de l'occupation, peuvent avancer également que le luxe est un remede contre la paresse, l'amour propre, le peu d'humanité, la dureté de cœur, & autres semblables défauts qui paroissent malheureusement attachés & inséparables de la nature humaine. On peut, en ce cas, comparer le luxe à ces poisons dont la médecine fait usage, & qui deviennent remedes entre ses mains. Mais pour me servir de la même comparaison, la vertu est dans tous les cas préférable à ce qui n'a même que l'apparence du vice, par la même raison que les alimens sains auront toujours la préférence sur les poisons, quelque corrigés & adoucis qu'on puisse les supposer.

Personne ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il est dans la puissance de Dieu de rendre le peuple de la grande Bretagne plus heureux, soit par une réforme entiere des mœurs & du caractere des hommes,

ſoit en leur preſcrivant des loix, dont il ne leur ſeroit pas poſſible de s'écarter. Comme la terre peut toujours nourrir plus d'habitans qu'elle n'en contient, ceux que nous imaginons dans cette république utopienne, ne ſeroient aſſujettis qu'aux infirmités du corps, qui ne ſont pas la moitié des miſeres humaines. Pour les autres maux, dont les hommes ſont affligés, ils ont leur ſource dans nos vices, ou dans ceux des autres, & même pluſieurs de nos maladies n'ont pas d'autre origine. Les hommes ſeroient heureux, & à l'abri de tous les maux, ſi les vices pouvoient être bannis de deſſus la terre & en diſparoître pour toujours. Je dis tous les vices, car on ne pourroit en garder quelques uns, ſans rendre la condition humaine plus malheureuſe qu'elle ne l'étoit auparavant; en banniſſant le luxe vicieux, & en laiſſant parmi les hommes la pareſſe & une indifférence générale pour le bien de la ſociété, l'induſtrie diminuera dans l'état, & on ne doit pas s'attendre que la charité & la

générosité le dédommagent de cette perte. Contentons-nous d'assurer que deux vices opposés peuvent être moins nuisibles dans un état, lorsqu'ils y sont réunis, que ne le seroit l'un des deux s'il y étoit seul; mais ne soutenons jamais qu'un vice peut être avantageux par lui-même. Un auteur qui avance, dans un endroit de son ouvrage, que les politiques ont inventé les distinctions morales, pour l'intérêt public, & qui soutient dans un autre, que le vice est avantageux au public (1), se contredit évidemment; en effet, dans quelque système de morale que ce puisse être, il y a au moins une contradiction dans les termes, lorsqu'on soutient qu'un vice peut en général être avantageux à la société. Ce raisonnement m'a paru nécessaire pour éclaircir une question philosophique sur laquelle on a beaucoup disputé en Angleterre. Je l'appelle question *philosophique*, & non pas *politique*; car quelle que puisse être la con-

(1) Fable des abeilles.

ſéquence du changement que le ſouverain légiſlateur eſt le maître d'opérer dans le genre humain, en gratifiant les hommes de toutes les vertus, & les délivrant de toute eſpece de vices; le magiſtrat qui ne s'occupe que des choſes poſſibles, ne peut prendre aucun parti dans cette queſtion. Il ne dépend pas de lui de mettre la vertu à la place du vice, mais il ne lui eſt pas impoſſible de guérir un vice par un autre; & dans ce cas, il doit préférer celui qui eſt le moins nuiſible à la ſociété. Le luxe exceſſif eſt la ſource de beaucoup de maux, mais il eſt en général préférable à la pareſſe & à l'oiſiveté, qui vraiſemblablement prendroient ſa place, & dont les conſéquences ſont plus préjudiciables aux particuliers & au public. Chez les nations où la pareſſe & l'oiſiveté ſont les vices dominans, les mœurs ſont baſſes & groſſieres dans toutes les claſſes du peuple; les hommes n'ont ni plaiſir ni ſociété entre eux; & ſi le ſouverain a beſoin du ſervice de ſes ſujets, le travail de l'état ne pou-

vant fournir de ſubſiſtance qu'à la claſſe des laboureurs, il ſe trouve hors d'état de récompenſer ceux qui ſont employés pour le public.

ESSAI

ESSAI

SUR L'ARGENT.

L'ARGENT n'eſt pas, à proprement parler, un objet de commerce, il n'eſt que la meſure dont les hommes ſont convenus pour faciliter l'échange réciproque de leurs marchandiſes, & il peut être, à beaucoup d'égards, comparé aux voiles du vaiſſeau, ſans le ſecours deſquelles un bâtiment ne pourroit traverſer l'eſpace immenſe des mers, & naviger dans les pays les plus éloignés. La valeur de toutes les eſpeces de denrées & de marchandiſes, eſt toujours proportionnée à la quantité de l'argent exiſtant dans un état, ce qui en rend le plus ou le moins d'abondance abſolument indifférent chez tous les peuples dont on cherche à eſ-

timer la force & la puiſſance, indépendamment & ſans relation avec ceux dont ils ſont environnés. En effet, on achetoit avec un écu, du tems de Henri VII, autant de marchandiſes qu'on pourroit en acheter aujourd'hui avec une guinée. Le public ſeul peut retirer quelque avantage d'une plus grande abondance d'argent, & cet avantage eſt borné dans le cas des guerres & des négociations avec les états voiſins; c'eſt pour cette raiſon qu'en remontant juſqu'à la république de Carthage, on a vu dans tous les tems les pays riches & commerçans ſoudoyer des troupes mercenaires qu'ils employoient à leur ſervice, & qu'ils levoient chez les nations voiſines, moins riches & moins commerçantes. S'ils n'avoient fait la guerre qu'avec leurs ſujets naturels, leurs richeſſes & leur grande abondance de matieres d'or & d'argent leur auroient été moins utiles, parce que la paie des troupes nationales doit toujours augmenter, à proportion de l'opulence générale. La France ne dépenſe pour l'entretien & la ſubſiſtance d'une armée de ſoixante mille hommes, que

les mêmes ſommes d'argent qu'il en coûte à l'Angleterre pour une armée deux fois moins nombreuſe, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la grande différence des richeſſes de l'un & l'autre royaume. Les empereurs romains, maîtres du monde entier, ne dépenſoient pas, pour l'entretien de leurs légions, ce qu'il en a coûté annuellement à l'Angleterre pour l'équipement & la ſubſiſtance de ſes flottes durant la derniere guerre.

Un royaume ne peut jamais avoir une population trop nombreuſe, & une induſtrie trop étendue ; l'une & l'autre ſont dans tous les tems, avantageuſes à un état, ſoit pour les affaires du dedans, ſoit pour celles du dehors. Le public & le particulier en profitent également, & la nation eſt puiſſante dans l'intérieur & chez les étrangers. Mais la grande abondance d'argent n'a qu'un uſage borné, & peut même ſouvent cauſer du préjudice à une nation dans ſon commerce étranger.

Un peuple en poſſeſſion d'un grand commerce, paroît, à la premiere inſpection,

pouvoir acquérir & s'attirer à lui ſeul, les richeſſes du monde entier; mais tout, dans les affaires humaines, dépend heureuſement d'une concurrence de cauſes propres à arrêter l'accroiſſement du commerce & des richeſſes d'une nation, & à les partager ſucceſſivement entre tous les peuples.

Il eſt très-difficile à une nation ſupplantée par une autre dans le commerce, de regagner le terrein qu'elle a perdu; l'induſtrie de ſes rivaux, leur habileté dans le commerce, & les gros fonds de leurs négocians, les mettant en état de ſe contenter de plus petits profits, leur donnent une ſupériorité preſque impoſſible à vaincre; mais tous ces avantages ſont heureuſement compenſés par le bas prix de la main-d'œuvre dont jouit tout état qui n'a pas un commerce étendu, & qui n'abonde pas en eſpece d'or & d'argent. Les manufactures ne reſtent pas toujours dans les mêmes lieux; elles abandonnent les provinces, & les pays qu'elles ont enrichis, pour ſe réfugier dans des terres nouvelles, où elles ſont attirées par le bon marché des denrées & de la main-d'œuvre;

elles y reſtent juſqu'à ce que ces nouveaux pays étant enrichis à leur tour, elles en ſoient bannies, par les mêmes cauſes qui les y ont attirées. On peut obſerver en effet, que la grande abondance d'argent qu'un commerce floriſſant & étendu a introduite dans un état, y augmente la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes, & cette augmentation diminue néceſſairement l'étendue du commerce, en donnant aux nations pauvres la facilité de vendre les ouvrages & les marchandiſes de leurs fabriques à meilleur marché que ne le peuvent faire celles qui poſſedent beaucoup d'eſpeces d'or & d'argent.

Cette obſervation, que je crois juſte & fondée ſur l'expérience, peut faire douter, avec raiſon, de l'avantage prétendu des banques publiques & des papiers de crédit, en uſage chez quelques peuples, & dont l'établiſſement ne remonte pas beaucoup au-delà d'un ſiecle. L'augmentation de la valeur des denrées & du prix de la main-d'œuvre, eſt un inconvénient inſéparable de l'accroiſſement du commerce, & d'une

plus grande quantité d'eſpeces d'or & d'argent; il eſt l'effet de la richeſſe publique & de la proſpérité générale, objets perpétuels des deſirs des hommes. On en eſt dédommagé par les avantages que procure la poſſeſſion de ces précieux métaux, & par le crédit qu'ils donnent à une nation dans les négociations & dans les guerres étrangeres; mais il ne peut y avoir aucun motif raiſonnable d'augmenter encore cet inconvénient, par une monnoie fictive, qui ne peut être d'aucun uſage pour s'acquitter avec les étrangers, & qu'un grand déſordre dans l'état peut réduire à rien. Il eſt vrai que dans toute nation riche il ſe trouve néceſſairement un petit nombre de citoyens qui poſſedent de grandes ſommes d'argent, & qui préferent de les convertir en une eſpece de monnoie, dont le tranſport eſt plus facile & la conſervation expoſée à moins de dangers. Mais les banquiers particuliers peuvent remplacer à cet égard les banques publiques, ainſi que le faiſoient autrefois les orfevres à Londres, & que les banquiers le font encore à Dublin. La néceſſité d'une

banque dans tout état opulent, peut déterminer les miniſtres à en établir une, dont la régie ſoit confiée à des adminiſtrateurs entiérement dépendans du gouvernement, avec lequel ils en partagent le bénéfice; mais il ne peut jamais être de l'intérêt d'aucune nation commerçante d'augmenter ſon crédit factice, dont l'effet néceſſaire eſt de porter l'argent au-deſſus de ſa proportion naturelle, & d'obliger le négociant & le manufacturier à acheter plus cher des propriétaires & des ouvriers, les denrées & la main-d'œuvre, ſans leſquelles ils ne peuvent continuer leur commerce. On doit donc convenir, dans ce point de vue, que la banque publique la plus avantageuſe à une nation, ſeroit celle qui (*contre l'uſage ordinaire de ces ſortes d'établiſſemens*), ſimple dépoſitaire des ſommes qui y ſeroient portées, ne les reverſeroit pas dans le public. Une banque telle que je la propoſe, détruiroit l'agiotage & les gains exceſſifs des banquiers; & quoique les appointemens des directeurs & des commis de cette banque fuſſent une charge pour l'état (car il eſt né-

ceſſaire dans ce projet, qu'elle ne faſſe aucun profit), le gouvernement en ſeroit avantageuſement dédommagé, par le bas prix de la main-d'œuvre & la deſtruction du papier de crédit. D'ailleurs, les grandes ſommes d'argent dépoſées dans les caiſſes de la banque, ſeroient une reſſource toujours prompte & aſſurée dans les tems malheureux, & lorſque l'état ſeroit menacé d'un grand danger; & ce qu'on en tireroit dans ces circonſtances critiques pourroit y être remplacé à loiſir, dans les tems heureux de paix & de tranquillité.

Le papier de crédit ſera la matiere d'une autre diſſertation; je vais propoſer & développer dans celle-ci deux obſervations qui peuvent occuper nos politiques ſpéculatifs; c'eſt à eux ſeuls que je m'adreſſe; je veux bien m'expoſer au ridicule attaché dans ce ſiecle au rôle de philoſophe, ſans y ajouter encore celui d'*homme à ſyſtêmes & à projets.* Anacharſis, le Scithien, qui vivoit dans un pays où les eſpeces d'or & d'argent n'étoient d'aucun uſage dans le commerce, ſoutenoit avec raiſon que ces deux

métaux ne pouvoient être utiles aux Grecs que pour les opérations de compte & d'arithmétique. Il eſt évident, en effet, que l'or & l'argent, en ne les conſidérant que comme monnoie, ne ſont autre choſe que la repréſentation du travail & des marchandiſes, & ne ſervent que de meſure pour les apprécier & les eſtimer; & que dans les pays où les eſpeces ſont en plus grande abondance, il en faut davantage pour repréſenter la même quantité de denrées & de travail. Je crois qu'on peut comparer l'argent aux chiffres romains ou arabes, que les marchands peuvent employer indifféremment dans leurs comptes; mais les chiffres romains exigent plus de caracteres, & leur uſage demande plus de peines & de ſoins; il en eſt de même de la plus grande quantité d'eſpeces, dont l'abondance exige des ſoins & des peines pour les garder & les tranſporter; il faut convenir cependant que depuis la découverte des tréſors de l'Amérique, l'induſtrie a augmenté chez tous les peuples de l'Europe, à l'exception de ceux qui poſſedent des mines dans le

Nouveau-Monde ; & quoique la nouvelle quantité d'or & d'argent répandue dans l'Europe ne ſoit pas la cauſe unique de cette augmentation de l'induſtrie, il y a tout lieu de croire qu'elle y a beaucoup contribué ; on peut s'appercevoir, en effet, d'un changement marqué dans tous les états où les eſpeces commencent à devenir plus communes ; le travail & l'induſtrie y acquierent de l'activité, le négociant y devient plus entreprenant, le fabricant plus laborieux & plus adroit, le laboureur lui-même y conduit ſa charrue avec plus d'attention & moins de triſteſſe. Il eſt difficile d'expliquer tous ces effets lorſqu'on ne fait attention qu'à la plus grande abondance des eſpeces, qui ne peuvent ſe répandre dans un état qu'en y augmentant le prix de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes, & en obligeant les conſommateurs à donner un plus grand nombre de pieces blanches ou jaunes, pour ſe les procurer ; mais l'augmentation du prix de la main d'œuvre, ſuite néceſſaire de la grande quantité des eſpeces, eſt certainement con-

traire au progrès du commerce étranger, & lui porte le plus grand préjudice.

Ce phénomene ſingulier ne peut s'expliquer qu'en obſervant que, quoique l'augmentation de valeur de toutes les marchandiſes ſoit la ſuite néceſſaire de celle de la quantité d'or & d'argent, cependant l'accroiſſement dans la valeur des denrées & des marchandiſes ne ſe fait pas ſubitement, il n'arrive au contraire que ſucceſſivement & lorſqu'il s'eſt écoulé un eſpace de tems aſſez conſidérable pour donner aux nouvelles eſpeces celui de circuler dans toutes les parties de l'état, & de ſe répandre dans toutes les claſſes du peuple. On ne peut appercevoir aucun changement dans les premiers momens, où une nouvelle quantité d'eſpeces s'introduit dans une nation, il n'arrive qu'inſenſiblement & par degrés; une marchandiſe enchérit, & enſuite une autre, juſqu'à ce qu'enfin il s'établiſſe généralement, & dans toutes les eſpeces de denrées & de marchandiſes, une juſte proportion entre leur valeur & la quantité des nouvelles eſpeces répandues parmi le peuple.

L'augmentation de la quantité des eſpeces d'or & d'argent n'eſt favorable à l'induſtrie, que dans l'intervalle qui doit néceſſairement exiſter entre leur acquiſition & une augmentation générale dans la valeur de toutes les marchandiſes. Les métaux nouvellement acquis par une nation ne ſont alors que dans peu de mains, & n'appartiennent qu'à un petit nombre de perſonnes, qui cherchent ſur le champ à les employer de la maniere la plus avantageuſe pour eux. Lorſqu'une ſociété de manufacturiers & de négocians a reçu de l'or & de l'argent, en retour des marchandiſes envoyées à Cadix, ces manufacturiers & ces négocians ſe trouvent en état d'employer plus d'ouvriers qu'auparavant; les ouvriers de leur côté ſe contentent de travailler pour des maîtres qui les paient exactement, & ne penſent pas à exiger une plus forte rétribution pour le prix de leur travail; lorſqu'un prompt débit de marchandiſes met le manufacturier dans le cas d'en faire fabriquer une plus grande quantité, il eſt alors obligé, pour attirer les ouvriers, d'augmen-

ter le prix de leurs journées & de la façon des étoffes ; mais il ne les paie davantage que ſous la condition d'en fabriquer plus de pieces, & de faire plus d'ouvrage dans le même eſpace de tems. L'ouvrier, ſe trouvant, par ce nouvel arrangement, mieux payé, & ayant plus de moyens de ſe procurer les néceſſités de la vie, ſe ſoumet ſans peine à l'augmentation de travail & de fatigue qu'exige de lui le manufacturier ; les denrées dont il a beſoin, & qu'il va chercher dans le marché de la ville voiſine, ne lui coûtent que le même prix qu'auparavant, & l'augmentation du prix de ſon travail, lui donne de quoi s'en procurer une plus grande quantité & de meilleure qualité, pour ſon uſage & celui de ſa famille. Le laboureur & le maraîcher ne tardent pas à s'appercevoir que leurs denrées & toutes les productions de la terre s'enlevent avec plus de facilité, & qu'ils en ont un débit plus prompt ; la certitude de la vente les anime au travail, ils s'y livrent avec ardeur & même avec une eſpece de plaiſir ; & ils font de nouveaux efforts pour tirer de la

terre plus de productions, dont la vente les puiſſe mettre en état de ſe mieux vêtir, & d'acheter pour eux & pour leur famille une plus grande quantité d'étoffes & de meilleure qualité que celles dont ils faiſoient uſage précédemment. De ſon côté, le fabricant, dont l'induſtrie eſt animée par un gain multiplié & continuellement répété, ne change pas le prix de ſes marchandiſes, & n'en augmente pas la valeur, quoiqu'il ſoit obligé de payer les ouvriers plus cher qu'ils ne l'étoient auparavant. Le tableau que je viens de mettre ſous les yeux du lecteur lui repréſente la marche des nouvelles eſpeces dans toute leur circulation; il lui eſt aiſé de les ſuivre, & de ſe convaincre qu'elles excitent le travail dans toutes les claſſes du peuple, avant d'augmenter le prix de la main-d'œuvre, ainſi que la valeur des denrées & des marchandiſes.

Lorſqu'on fait attention aux différens changemens arrivés en France dans la valeur des monnoies, on doit être convaincu que la quantité des eſpeces peut être conſidérablement accrue dans un état, avant

que le prix de la main-d'œuvre y ſoit réellement augmenté. En effet, la valeur des denrées & des marchandiſes n'a pas augmenté dans ce royaume auſſi-tôt après l'augmentation de la valeur numéraire; ou du moins il s'eſt écoulé quelque tems avant que l'ancienne proportion ſe rétablît. Louis XIV a augmenté de trois ſeptiemes, dans les dernieres années de ſa vie, la valeur de toutes les eſpeces, & à ſa mort les marchandiſes n'étoient augmentées que d'un ſeptieme. Le bled ne ſe vend préſentement, année commune, en France, que le même nombre de livres numéraires qu'il s'y vendoit il y a plus de 80 ans. L'argent n'étoit cependant pour lors qu'à 30 liv. le marc, il en vaut 50 aujourd'hui, & on ne peut révoquer en doute, que le commerce n'ait fait entrer dans ce royaume, depuis cette époque, une quantité conſidérable d'or & d'argent.

On peut conclure de ces différentes réflexions, qu'il eſt indifférent, pour le bonheur intérieur d'un état, que les eſpeces y ſoient en plus grande ou en moindre quan-

tité ; le gouvernement doit borner ſes ſoins, dans cette matiere, à empêcher la diminution de la maſſe des métaux poſſédé par l'état, & à favoriſer l'introduction des nouvelles eſpeces, quelque petite qu'en ſoit la quantité, parce que quelque imperceptible que ſoit l'accroiſſement des métaux dans une nation, il eſt le ſeul moyen qui puiſſe y entretenir l'eſprit induſtrieux du peuple, & y augmenter le fonds du travail, ſource unique de la puiſſance & des véritables richeſſes. Toute nation, dont la maſſe des métaux diminue, eſt, dans le tems de cette diminution, beaucoup plus foible & plus malheureuſe que toute autre nation moins riche en métaux, mais dont la quantité s'accroît tous les ans. J'ai fait obſerver précédemment que l'accroiſſement de la quantité des eſpeces n'étoit pas immédiatement ſuivi d'une augmentation proportionnée dans la valeur des marchandiſes & des denrées, & qu'il s'écouloit toujours un intervalle de tems avant que tout eût pris ſon niveau. Cet intervalle, qui exiſte également lorſque la quantité des métaux diminue, eſt

auſſi

auſſi nuiſible à l'induſtrie, qu'il lui eſt avantageux lorſqu'elle augmente. Dans le cas de la diminution de la quantité des métaux; l'ouvrier n'en éprouve aucune dans la valeur des denrées & des marchandiſes dont il a beſoin; il les achete le même prix, quoiqu'il ſoit moins employé par le manufacturier & le négociant; le laboureur, de ſon côté, ne trouve plus à vendre la même quantité de grains & de beſtiaux, quoiqu'il ſoit obligé de payer le même prix de ſon bail au propriétaire; une langueur & une eſpece d'engourdiſſement ſe répandent dans toutes les parties de l'état, & annoncent une pauvreté générale, toujours ſuivie de l'oiſiveté & de la mendicité.

La rareté des eſpeces eſt ſi grande dans quelques cantons de l'Europe (c'étoit, dans les ſiecles précédens, la ſituation générale de tous les états de cette partie du monde), que les Seigneurs ne trouvent pas de fermiers qui s'obligent de payer le prix de leurs baux en argent, & ils ſont forcés de recevoir des denrées en paiement de leurs rentes foncieres & de leurs baux. Cette

forme de paiement contraint les propriétaires à conſommer eux mêmes les denrées qui conſtituent leur revenu, & à vendre, dans les marchés des villes voiſines, le ſuperflu de leur conſommation. Les ſouverains de ces pays ne peuvent être également payés des impôts néceſſaires au maintien du gouvernement, qu'en denrées, dont la reproduction eſt annuelle & ſucceſſive. Comme des impoſitions levées d'une maniere ſi incommode, ne peuvent être fort avantageuſes au prince, il ne peut, dans cette poſition, être puiſſant, parce qu'il lui eſt impoſſible de ſoudoyer autant de troupes de terre & de mer, que ſi ſon pays abondoit en or & en argent. Il y a certainement plus de différence préſentement entre la puiſſance de l'Allemagne, comparée à ce qu'elle étoit il y a trois cents ans, qu'il n'y en a dans ſon induſtrie, ſa population & ſes manufactures. Les pays qui ſont partie de l'Empire, & qui ſont ſous la domination de la maiſon d'Autriche, ne ſont pas, dans la balance de l'Europe, un poids proportionné à leur étendue, leur population

& leur culture ; ce qu'on doit attribuer à la petite quantité d'eſpeces qui y circulent. Cette obſervation paroît être contradictoire avec le principe précédemment établi, que la quantité plus ou moins grande d'or & d'argent eſt en ſoi-même indifférente. Suivant ce principe, tout ſouverain d'un état peuplé & fertile devroit être puiſſant, & gouverner des ſujets riches & heureux, indépendamment de l'abondance ou de la rareté de l'or & de l'argent. On a d'autant plus lieu de le penſer, que ces métaux ſont, par leur nature, ſuſceptibles d'un grand nombre de diviſions & de ſous-diviſions, néceſſaires à la facilité du commerce ; & que lorſque la diviſion eſt au point de les rendre d'un poids trop léger, & expoſe le propriétaire au danger de les égarer, rien n'empêche de les allier à un métal moins précieux, comme on le pratique en quelques endroits de l'Europe, & de leur donner, par ce moyen, un poids plus commode pour le commerce ; enſorte que les métaux puiſſent ſervir également pour toutes

ſortes de change, quelles qu'en ſoient la valeur & la quantité.

Je réponds à ces difficultés, que ce qu'on attribue à la rareté des eſpeces, eſt l'effet des mœurs & des coutumes des habitans, & que nous confondons à cet égard, ainſi que cela nous arrive ſouvent, l'effet *néceſſaire* avec la cauſe. La contradiction n'eſt qu'apparente, & il faut faire uſage de la réflexion pour découvrir les principes qui peuvent concilier la raiſon & l'expérience.

Perſonne ne peut conteſter que la valeur des denrées & des marchandiſes ne ſoit toujours dans la proportion de leur quantité avec celle des eſpeces d'or & d'argent, & que tout changement conſidérable dans l'une ou l'autre de ces quantités, ne produiſe le même effet. La grande quantité des marchandiſes les fait baiſſer de valeur, leur rareté en augmente le prix ; de même la grande quantité d'eſpeces augmente le prix des marchandiſes, & leur rareté en fait baiſſer la valeur. Il eſt évident auſſi que la quantité des marchandiſes & des denrées à vendre

& à acheter, & celle des eſpeces en circulation, contribue bien plus à leur valeur, que la quantité abſolue des unes & des autres. Toutes les eſpeces d'or & d'argent conſervées dans les coffres forts & retirées de la circulation, ne contribuent en rien à la valeur des denrées & des marchandiſes, & n'y influent pas davantage que ſi elles n'exiſtoient pas réellement. Il en ſeroit de même ſi toutes les marchandiſes & toutes les denrées étoient amaſſées dans des magaſins, & y étoient conſervées pour n'être jamais vendues. Dans ces deux cas, l'argent & les marchandiſes, qui par leur nature doivent réciproquement ſe rapprocher, s'éloignent au contraire, & s'évitant, pour ainſi dire, ne peuvent jamais avoir d'effets relatifs. Lorſqu'il eſt queſtion de former quelques conjectures ſur le prix des grains, celui que le fermier eſt obligé de ſe réſerver pour ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille, ne doit pas entrer dans la ſpéculation; ſon ſuperflu eſt ce qui doit ſeul déterminer la valeur.

Pour appliquer ces principes à la queſtion

préſente, il eſt néceſſaire de ſe repréſenter ces ſiecles groſſiers qui ont vu naître les nations, & de les diſtinguer du temps préſent, où l'imagination confond ſes beſoins avec ceux de la nature. Dans les premiers tems de la réunion des peuples en ſociété, les hommes contens des productions de la terre ou de ces premieres & groſſieres préparations qu'ils peuvent eux-mêmes leur donner, ſans le ſecours des connoiſſances & de l'induſtrie, ont peu d'occaſions de faire des échanges, & encore moins beſoin de l'argent, qui n'en eſt devenu la repréſentation que par la convention des nations. Le laboureur occupe ſa famille à filer la laine de ſon troupeau, & la donne à un Tiſſerand dont il reçoit une étoffe groſſiere qu'il paie en grains ou en laine. Le charpentier, le ſerrurier, le maçon & le tailleur, ſont également payés en denrées, & le ſeigneur lui-même, demeurant dans le village de ſa terre, reçoit de ſon fermier, pour prix de ſon bail, une partie des denrées qu'il recueille. La famille du ſeigneur, ſes domeſtiques, & les étrangers

qu'il admet dans ſa maiſon à titre d'hoſpitalité, en conſomment la plus grande partie; il vend le reſte dans la ville voiſine, & en retire le peu d'argent qui lui eſt néceſſaire pour payer ce que la terre ne lui fournit pas.

Mais lorſque les hommes commencent à avoir des goûts plus délicats & plus recherchés, ils quittent leurs anciennes habitations, & ne ſe contentent plus des denrées & des marchandiſes ſimples que le voiſinage leur fournit; les échanges ſe multiplient, un plus grand nombre d'eſpeces de marchandiſes entre dans le commerce pour ſatisfaire aux beſoins réciproques, & ce commerce ne peut exiſter ſans argent. Les ouvriers ne peuvent plus être payés en grains, parce qu'ils ont d'autres beſoins que celui de la ſimple nourriture. Le laboureur eſt obligé d'aller au loin chercher les marchandiſes qui lui ſont néceſſaires, & ne peut pas toujours porter avec lui les denrées dont la vente le met en état de payer le manufacturier & le négociant. Le propriétaire vit dans la capitale, ou dans un

pays éloigné de ſa terre, & demande à être payé en or ou en argent, dont le tranſport eſt facile. Il s'établit des entrepreneurs, des manufacturiers & des négocians de toute ſorte de marchandiſes, & ils ne peuvent commercer les uns avec les autres qu'avec des eſpeces. Dans cet état de la ſociété, les marchés ne ſe peuvent plus terminer qu'en ſoldant en pieces de métal, dont l'uſage eſt devenu bien plus commun qu'il ne l'étoit quelques ſiecles auparavant. Il réſulte de cette obſervation que lorſque la quantité des eſpeces reſte la même dans une nation, & n'y prend pas d'accroiſſement, les hommes ſe procurent à plus bas prix les beſoins & les commodités de la vie, dans les ſiecles d'induſtrie & de raffinement, que dans ceux où le luxe, la délicateſſe & la police ſont inconnues. La valeur des marchandiſes eſt toujours dans la proportion de la quantité qu'on met en vente, & de celle des eſpeces qui ſont dans la circulation; les marchandiſes & les denrées conſommées par le propriétaire & le cultivateur, ou données en échange les unes contre les autres,

ne ſe portant jamais au marché, & ne donnant pas lieu à une vente réelle, ſont abſolument étrangeres aux eſpeces, & comme n'exiſtant pas à leur égard. Cette maniere d'en faire uſage fait par conſéquent baiſſer la proportion de leur côté, & en augmente la valeur; mais lorſque les eſpeces ſont employées dans toutes les ventes, & qu'elles ſont devenues la meſure de tous les échanges, le même fonds de richeſſes nationales a plus d'eſpace à parcourir; toutes les denrées & toutes les marchandiſes ſont portées dans les marchés; la ſphere de la circulation eſt agrandie, & la proportion étant baiſſée du côté des eſpeces, tout doit être à meilleur marché, & la valeur de chaque effet commerçable doit diminuer progreſſivement.

Les denrées & les marchandiſes n'ont que triplé, ou tout au plus quadruplé de valeur, depuis la découverte du nouveau monde. La quantité des eſpeces d'or & d'argent poſſédées préſentement par toutes les nations de l'Europe, eſt cependant bien plus que quadruplée depuis le quinzieme

ſiecle ; les mines de l'Amérique, dont les Eſpagnols & les Portugais ſont les ſeuls poſſeſſeurs, & le commerce des François, des Anglois & des Hollandois en Afrique, font entrer annuellement en Europe plus de ſix millions ſterlings d'eſpeces d'or & d'argent, dont le commerce des Indes Orientales ne conſomme pas le tiers. L'Europe entiere ne poſſédoit peut-être pas, dans le quinzieme ſiecle, la valeur de ſoixante millions ſterlings en eſpeces d'or & d'argent. Le changement des mœurs & des uſages peut ſeul expliquer, d'une maniere ſatisfaiſante, pourquoi la valeur de toutes les marchandiſes & de toutes les denrées n'eſt pas augmentée dans la même proportion que la quantité d'or & d'argent. Non-ſeulement l'induſtrie de tous les peuples de l'Europe a accru le nombre des productions de tout genre ; mais ces mêmes productions, augmentées en quantité, ſont devenues de nouveaux objets de commerce, à meſure que les hommes ſe ſont éloignés de leur ancienne ſimplicité de mœurs ; & quoique cet accroiſſement de commerce n'ait pas été égal à celui des

eſpeces, il a cependant été aſſez grand pour que les marchandiſes ne ſe ſoient pas fort éloignées de leur ancienne valeur.

On demandera peut-être ſi l'ancienne ſimplicité de mœurs étoit plus avantageuſe à l'état & au public, que ce luxe & ce raffinement introduits chez toutes les nations policées. Quant à moi, je n'héſiterois pas à donner la préférence à la façon de vivre des peuples modernes; & en ne la conſidérant même que du côté de la politique, elle peut ſervir de nouveau motif pour l'encouragement du commerce & des manufactures. En ſuppoſant, en effet, qu'on vît renaître tout-à-coup ſur la terre l'ancienne ſimplicité des mœurs, & que les hommes, ſemblables à leurs ancêtres les plus reculés, puiſſent ſatisfaire à tous leurs beſoins par leur propre induſtrie & celle de leur famille & de leur voiſinage; la plus grande partie des ſujets ſera hors d'état de payer au ſouverain des impôts en eſpeces d'or & d'argent, & le prince ne pourra en exiger que des contributions en denrées & en marchandiſes, ſeules richeſſes dont ils ſont pro-

priétaires : les inconvéniens attachés à cette forme d'impoſitions ſont ſi évidens par eux-mêmes, qu'il eſt inutile d'y inſiſter. Le ſouverain ſera réduit, dans ce cas, à ne demander d'argent qu'aux villes principales de ſon royaume, comme les ſeuls endroits où il puiſſe être en circulation; mais ces villes principales ſeroient hors d'état de lui fournir des ſommes auſſi conſidérables qu'il lui ſeroit poſſible d'en lever ſur toute la nation, ſi les eſpeces y étoient répandues dans toutes les claſſes du peuple; la diminution dans le revenu public ne ſeroit pas ſeulement une preuve inconteſtable du peu de richeſſes de la nation; mais la même quantité d'eſpeces ſeroit inſuffiſante pour fournir au gouvernement autant de marchandiſes & de denrées que dans les tems d'induſtrie & de commerce général, parce qu'ainſi que nous l'avons obſervé, toutes les denrées & marchandiſes ſont plus cheres dans les pays où la vente n'en eſt pas multipliée.

La plupart des hommes, & même quelques hiſtoriens, ont adopté pour maxime

qu'un état peu riche en eſpeces d'or & d'argent ne peut jamais être puiſſant, quoique ſa population ſoit nombreuſe & que ſon ſol ſoit fertile & bien cultivé. Les différentes obſervations que j'ai miſes ſous les yeux du lecteur, doivent le détromper de ce préjugé, & le convaincre qu'il eſt abſolument indifférent à un état, conſidéré en lui-même, de poſſéder plus ou moins d'eſpeces. L'abondance des hommes & des denrées conſtitue ſeule la force réelle d'une ſociété; elle ne peut être affoiblie que par les mœurs & la façon de vivre du peuple, qui, en reſſerrant l'or & l'argent dans un petit nombre de mains, en empêche la circulation; l'induſtrie & le luxe les incorporent, au contraire, quelque médiocre qu'en ſoit la quantité, dans toutes les claſſes de l'état, parce qu'alors tous les particuliers en poſſedent une petite portion, & que par une ſuite néceſſaire les marchandiſes & les denrées diminuent de valeur; ce qui donne au ſouverain le double avantage de faire contribuer ſes ſujets en or & en argent, & de ſe procurer plus de denrées & de marchan-

diſes avec la même quantité de métaux.

On peut conjecturer, par la comparaiſon du prix des marchandiſes, que les eſpeces ſont auſſi rares préſentement en Chine, qu'elles l'étoient en Europe il y a trois cents ans. Le grand nombre d'officiers civils & militaires exiſtans dans cet empire, ſont cependant une preuve inconteſtable de ſa puiſſance. Polybe nous apprend que les vivres étoient de ſon tems à ſi bon marché en Italie, qu'on pouvoit être nourri dans les hôtelleries pour un *ſemis* par tête, ce qui revenoit à un peu plus de trois deniers de notre monnoie. Rome étoit cependant pour lors ſouveraine de tout l'univers connu. Un ſiecle auparavant les ambaſſadeurs de Carthage diſoient, en plaiſantant, que les Romains étoient de tous les peuples de la terre *les plus aiſés à vivre*, & que leur maniere de ſe nourrir en étoit la preuve; puiſque dans chaque repas qui leur avoit été donné, en qualité de miniſtres étrangers, ils n'y avoient obſervé aucune différence dans le ſervice. La quantité plus ou moins grande des métaux précieux, eſt donc

abſolument indifférente; leur accroiſſement ſucceſſif, & leur circulation dans l'état, méritent ſeuls l'attention des légiſlateurs, & cette diſſertation peut ſervir à donner une idée de l'influence que l'accroiſſement & la circulation des eſpeces peuvent avoir dans l'ordre politique. Nous obſerverons, dans l'eſſai ſur l'intérêt de l'argent, que dans cette matiere, ainſi que dans celle que nous venons de traiter, un effet *néceſſaire* a été pris pour la cauſe, & qu'on a attribué à l'abondance de l'argent, ce qui n'étoit que la conſéquence du changement des mœurs & des uſages des peuples.

RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR.

IL ſeroit à deſirer que M. Hume eût apporté plus d'ordre & de méthode dans ſon eſſai ſur l'argent; il auroit évité des apparences de contradiction, qui jettent de l'obſcurité dans une matiere déja difficile à entendre par ſa nature, & qui embarraſſent le lecteur. Je crois cependant, après une

lecture attentive & réfléchie de cet eſſai, pouvoir réduire le ſentiment de M. Hume à ces trois propoſitions; 1°. que l'argent n'eſt utile aux états que lorſqu'il y circule; 2°. que ſa circulation eſt la ſuite & la conſéquence néceſſaire du commerce & du luxe; 3°. que les états les plus riches & les plus commerçans doivent perdre ſucceſſivement tous leurs avantages, par l'effet même de leur commerce, dont l'accroiſſement augmente la valeur de toute eſpece de denrées, de marchandiſes & de main-d'œuvre.

Le commerce eſt l'échange réciproque des denrées & des marchandiſes néceſſaires aux hommes; & pour faciliter ces échanges, ils ont imaginé un ſigne & une meſure commune, que la ſolidité & la diviſibilité des métaux leur ont offerte. Mais comme les métaux ſont renfermés dans les entrailles de la terre, que les mines d'où on les tire ne ſont pas également répandues dans toutes les parties du globe, & que les unes ſont plus communes que les autres, il eſt très-vraiſemblable que le fer & le cuivre ont été

été les premiers métaux employés à l'uſage de la monnoie, & que les premieres eſpeces d'or & d'argent ont été fabriquées chez les peuples qui poſſédoient ces mines précieuſes. La découverte des mines d'or & d'argent a dû faire baiſſer la valeur du fer & du cuivre, & ces précieux métaux n'ont pu ſe répandre parmi les peuples qui n'en étoient pas poſſeſſeurs, que par le commerce & par l'échange qu'en faiſoient les propriétaires, avec les denrées & les marchandiſes dont ils avoient beſoin. Les peuples, riches en denrées & en marchandiſes, ont attiré parmi eux les métaux que la nature leur refuſoit, par la même voie que les propriétaires des mines ſe procuroient les denrées & les marchandiſes dont ils étoient privés par la nature du ſol, ou la température du climat; leurs beſoins réciproques les encourageoient à tirer des entrailles de la terre les tréſors qu'elles renfermoient, & à cultiver ſa ſuperficie. Les poſſeſſeurs des mines ne perdoient rien en ſe privant de métaux dont la propriété ne pouvoit ſatisfaire aux beſoins de la nature, & les cultivateurs

acquéroient une richeſſe factice, dont ils faiſoient uſage pour ſe procurer chez leurs voiſins, également cultivateurs, les denrées & les marchandiſes qu'ils ne pouvoient trouver dans leur pays. C'eſt ainſi que les métaux précieux, diviſés en petites parties, ſe ſont répandus parmi toutes les nations, & que les peuples cultivateurs, aſſurés que la terre ſeroit toujours féconde, poſſedent des richeſſes réelles & permanentes, bien préférables à celles des propriétaires des mines, dont la fécondité n'eſt pas inépuiſable.

Ce n'eſt donc que par le commerce que les peuples cultivateurs & induſtrieux peuvent acquérir des eſpeces d'or & d'argent; parce qu'aucun peuple de la terre ne poſſede toutes les eſpeces de denrées & de marchandiſes connues; les nations, quelque éloignées qu'elles puiſſent être les unes des autres, ont des beſoins réciproques que le commerce étranger peut ſeul ſatisfaire, & tout peuple dont l'induſtrie & la culture diminuent, & qui conſerve cependant la même étendue de commerce étranger pour

ſe fournir chez ſes voiſins les productions que la nature lui refuſe, non-ſeulement n'accroît plus la quantité de ſes métaux, mais la voit au contraire diminuer annuellement. Toute nation commerçante avec les étrangers, ne peut être dans une ſituation toujours égale, par rapport à la quantité des eſpeces d'or & d'argent; il eſt néceſſaire qu'elle l'augmente par ſon commerce, ſoit avec les peuples poſſeſſeurs des mines, ſoit avec les nations induſtrieuſes & cultivatrices, mais commerçantes avec les pays où les mines ſont ſituées, ou qu'elle éprouve une diminution dans la quantité de ſes eſpeces; & je crois démontré que tout peuple qui ceſſe d'en acquérir, doit néceſſairement tomber dans la pauvreté.

L'accroiſſement de la quantité des eſpeces d'or & d'argent dans un état, eſt la preuve la plus certaine de l'étendue de ſon commerce, & je ſuis très-éloigné de penſer que cet accroiſſement, quelque grand qu'on le puiſſe ſuppoſer, ſoit capable de détruire ce même commerce. En effet, quoique l'Europe ait peut-être reçu de l'Amérique, dans

l'eſpace de moins de trois ſiecles, dix fois plus d'eſpeces d'or & d'argent qu'elle n'en poſſédoit avant la découverte de cette partie du monde; le commerce de l'Europe eſt cependant d'une tout autre étendue qu'il ne l'étoit dans le quinzieme ſiecle. L'eſprit d'induſtrie s'eſt répandu de toute part, & comme le luxe n'eſt & ne peut être que relatif aux mœurs & aux coutumes des ſiecles précédens, on peut dire qu'il n'eſt inconnu chez aucun peuple de l'Europe. En effet, tous ſes habitans, de quelque pays, de quelque état & de quelque condition qu'ils puiſſent être, jouiſſent de commodités & d'agrémens dont on n'avoit pas même l'idée il y a trois cents ans, & apportent dans leur façon de vivre, des délicateſſes & des raffinemens qui ſemblent s'accroître avec le progrès du tems. La grande étendue du commerce, qui fait entrer chez tous les peuples de nouvelles quantités d'or & d'argent, ne ſe détruit donc pas par lui-même; mais d'ailleurs il faut obſerver, 1°. qu'une grande partie de la quantité d'eſpeces d'or & d'argent qu'attire le commerce dans un état,

y change, pour ainſi dire, de nature, & ne fait plus partie de la monnoie, au moyen des divers uſages auxquels on l'emploie, tels que l'argenterie & les ornemens des égliſes, la vaiſſelle, les bijoux, les meubles & les vêtemens. L'uſage de la vaiſſelle n'eſt plus un luxe chez tous les peuples, & la maſſe des métaux convertis en vaiſſelle & en bijoux chez les nations commerçantes, eſt à-peu-près égale à la quantité des eſpeces. 2°. Les états conſidérés dans leur généralité, & reſpectivement les uns aux autres, peuvent être comparés à des familles particulieres, & ſe gouvernent dans l'ordre économique ſur les mêmes principes. Les hommes ne cherchent à acquérir de l'argent que pour ſe procurer ce que leur ancien patrimoine ne pourroit leur fournir. Les états riches en métaux nouvellement acquis par le commerce, les emploient également à acheter, dans les pays étrangers, ce qui leur manque, ſoit en production de la terre, ſoit en manufactures; & ce deſir inſatiable de jouir & de ſe procurer ce qu'on ne trouve pas dans ſon propre pays, fait

ſortir des états les plus commerçans une grande partie des eſpeces que le commerce leur avoit apportées. 3°. La comparaiſon de la valeur des denrées & des marchandiſes, tant en France qu'en Angleterre, prouve d'une maniere inconteſtable qu'elles ont diminué de prix dans ces deux royaumes, bien-loin d'y être augmentées par l'accroiſſement ſucceſſif de la quantité des eſpeces d'or & d'argent dont le commerce a enrichi ces deux états; ce qui peut faire préſumer, avec grande vraiſemblance, qu'il en eſt de même dans tous les pays de l'Europe. M. Hume rapporte, dans ſon hiſtoire d'Angleterre, à la ſuite du regne de Jacques Ier, mort en 1625, le prix des grains, de la volaille, du gibier, de la laine, de la toile, &c. (1) Sous le regne de ce prince, la valeur à laquelle ces différens objets étoient portés pour lors, n'eſt plus la même préſentement, & le peuple peut ſe les procurer aujourd'hui avec moins d'argent. Les

(1) On trouvera à la ſuite de ces réflexions la traduction de la partie de l'hiſtoire des Stuarts, par M. Hume, qui a rapport à cet objet.

auteurs François qui ont écrit depuis quelques années ſur le commerce des grains, obſervent tous que le prix en eſt fort diminué depuis quatre-vingts ans, ce qu'ils attribuent aux entraves que ce commerce a éprouvées depuis cette époque. Il y a cependant tout lieu de croire que la différence de légiſlation ſur le commerce des grains, n'a pas été la cauſe de cette diminution, & que les circonſtances qui en ont fait baiſſer la valeur en Angleterre, ont dû opérer le même effet en France, ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'accroiſſement des richeſſes de ces deux nations, dont la culture s'eſt également perfectionnée.

Par des recherches qui ont été faites ſur d'anciens regiſtres de dépenſe de quelques abbayes du royaume, depuis 1670, juſqu'en 1685, on a acquis la preuve que la viande de boucherie, le beurre, les œufs, la volaille, le gibier, &c. n'ont pas, à beaucoup près, augmenté de valeur dans la proportion de celle des monnoies, que perſonne n'ignore être preſque doublée depuis cet eſpace de tems. La viande de boucherie,

qui ſe vendoit dans les provinces où ces abbayes ſont ſituées, 3 ſols 6 deniers depuis 1670, juſqu'en 1685, ne vaut aujourd'hui que 5 ſols; le cent d'œufs de 1 liv. 7 ſ., n'a monté qu'à 2 livres; la livre de beurre vaut 9 ſols, au lieu de 5 ſols 9 deniers qu'elle valoit pour lors. La valeur de la volaille, du gibier, du vin, du cidre, &c. eſt dans la même proportion. Il eſt donc démontré, par l'expérience uniforme des deux nations, gouvernées par des loix très-différentes, & dont le commerce n'a ceſſé de faire des progrès, que l'accroiſſement de la quantité des eſpeces chez un peuple n'y augmente pas le prix des denrées de premiere néceſſité, & que par une conſéquence néceſſaire, le prix de la main-d'œuvre ne doit pas y augmenter. L'augmentation de la quantité des eſpeces d'or & d'argent augmente dans le premier moment la valeur des marchandiſes de luxe, & c'eſt, à ce que je crois, le premier effet qui réſulte de l'accroiſſement ſenſible de la maſſe des métaux dans un état. En effet, les propriétaires de la nouvelle quantité

d'argent l'emploient à acheter les choſes rares, qui contribuent aux plaiſirs & aux commodités de la vie, ou à ſatisfaire le faſte & la vanité. La demande des denrées & des marchandiſes rares & précieuſes devient plus grande qu'elle ne l'étoit précédemment; les cultivateurs & les ouvriers, occupés de leur production & de l'induſtrie néceſſaire pour les mettre en œuvre, ne ſont plus aſſez nombreux pour en fournir la quantité demandée, il en réſulte néceſſairement une augmentation de valeur, tant ſur les productions que ſur la main-d'œuvre. Les marchandiſes & les denrées ſe vendent toujours un prix proportionné à leur quantité & à la demande qui en eſt faite; mais cet accroiſſement de valeur des denrées & des marchandiſes excite un grand nombre de cultivateurs & d'ouvriers à s'adonner à leur culture & à leur fabrique. L'eſpoir du gain & le débit avantageux de ces objets de commerce, augmentent ſucceſſivement le nombre des cultivateurs & des ouvriers. Les premiers perfectionnent la culture, & acquierent une expérience qui ſemble rendre

la terre plus féconde ; les ſeconds devenant plus adroits & plus intelligens, inventent des machines qui diminuent le travail des ouvriers. Par le progrès du tems ces marchandiſes & ces denrées ceſſent d'être rares, elles deviennent même communes. Leur prix & leur valeur diminuent dans la même proportion, & l'uſage qu'en font toutes les claſſes du peuple, leur ôte la dénomination du luxe, & les rend même d'une eſpece de néceſſité. Les étoffes de ſoie, dont on ne peut jouir que par la culture des mûriers, l'adreſſe des fileurs qui tirent des cocons, la matiere précieuſe qui les couvre, & l'induſtrie des ouvriers qui l'emploient, nous offrent ce progrès de la culture & de l'art. Les premieres étoffes unies fabriquées en Europe, étoient, ſans comparaiſon, plus cheres que ne le ſont préſentement les chefs-d'œuvres de la fabrique de Lyon. Perſonne n'ignore que Henri II eſt le premier de nos rois qui ait porté des bas de ſoie ; ce qui caractériſoit le plus grand luxe de ſon tems, eſt devenu le vêtement commun des plus petits bourgeois, parce que

la culture des mûriers, réſervée, il y a deux ſiecles, à l'Italie & à l'Eſpagne, eſt devenue la culture ordinaire de quelques-unes de nos provinces, & que l'induſtrie a inventé une machine, dont la propriété eſt de donner à l'ouvrier la facilité de fabriquer dans un jour, ce qui exigeoit précédemment le travail d'une ſemaine. Nos potagers ſont couverts de fruits & de légumes étrangers, originaires des pays les plus éloignés, que la culture a naturaliſés parmi nous. On en peut dire autant des fleurs les plus communes dont nos jardins ſont parés. Le pêcher, cet arbre ſi commun dans tous les potagers, & que les payſans plantent aujourd'hui dans leurs cours & dans leurs jardins, eſt originaire de Perſe. Les premieres pêches crues en Europe ont ſans doute été réſervées pour les ſouverains; mais par la ſucceſſion du tems & les ſoins des cultivateurs, toutes les claſſes du peuple peuvent faire préſentement uſage de ce fruit. Il en eſt de même des artichaux & de la plupart des légumes dont le peuple fait ſa nourriture, & qui étoient vraiſem-

blablement auſſi rares en Europe il y a 3000 ans, que les ananas le peuvent être aujourd'hui.

Le luxe que produit la quantité des eſpeces d'or & d'argent ſe détruit par lui-même, & ſe porte ſur d'autres objets; mais ces changemens dans les mœurs & les habitudes des hommes, qui ſont l'ouvrage d'un grand nombre de ſiecles, n'arrivent que ſucceſſivement, & dans une progreſſion lente & inſenſible. L'abondance des eſpeces d'or & d'argent, dont l'accroiſſement eſt plus rapide, fait hauſſer preſque ſubitement le prix des marchandiſes de luxe; mais l'abondance de ces mêmes marchandiſes ne pouvant arriver qu'après un grand nombre d'années, la diminution de leur valeur en eſt beaucoup plus lente, & ne peut être obſervée que par des yeux très-attentifs. La grande quantité d'or & d'argent que le commerce fait entrer dans un état, n'eſt donc pas contraire à ce même commerce. Loin d'augmenter le prix des denrées, des marchandiſes & de la main-d'œuvre, elle les fait diminuer de valeur; ſon principal

effet eſt donc de répandre les métaux précieux chez tous les peuples de la terre, & en les rendant riches en eſpeces, de les engager à prendre part eux-mêmes à un commerce qui augmente les plaiſirs & les commodités des hommes, & qui peut diminuer les maux dont la plupart d'entre eux ſont affligés.

EXTRAIT de l'Hiſtoire de la Maiſon de STUART, par M. Hume, t. I, p. 117.

LE bled, & conſéquemment toutes les néceſſités de la vie, étoient plus cheres ſous le regne de Jacques I, mort en 1625, qu'elles ne le ſont préſentement. Les entrepreneurs des magaſins publics étoient autoriſés, par une ordonnance de ce prince, à acheter des grains lorſque le froment étoit au-deſſous de 32 ſchellings le quater, le ſeigle au-deſſous de 18, & l'orge au-deſſous de 16. Les grains qui ſeroient aujourd'hui très-chers à ce prix, étoient pour lors à bon marché lorſqu'ils ne paſſoient pas cette valeur. Pen-

dant la plus grande partie du regne de Jacques I, le *lod*, ou les vingt-huit livres de la plus belle laine, ont valu 33 ſchellings; à préſent la même quantité de laine ne vaut que 22 ſchellings, quoique nous exportions une bien plus grande quantité d'étoffes de laine. Malgré la grande augmentation de la quantité des eſpeces d'or & d'argent dans le royaume, les manufactures précieuſes ont plutôt diminué qu'augmenté en valeur, au moins des progrès de l'art & de l'induſtrie.

Dans une comédie de Shakeſpear, l'hôteſſe dit à Falſtaff, que les chemiſes qu'elle lui a achetées ſont de toile d'Hollande, & qu'elles lui ont coûté huit ſchellings l'*yard*; ce qui ſeroit très-cher à préſent, en ſuppoſant même, contre toute vraiſemblance, que la meilleure toile de Hollande, de ce tems-là, fût égale en beauté & en bonté à celle d'aujourd'hui. Un *yard* de velours étoit eſtimé 22 ſchellings, vers le milieu du regne d'Eliſabeth; je n'ai pu découvrir, quelque recherche que j'aie faite, le prix de la viande de boucherie pendant le regne de Jacques I; mais comme le pain eſt la

principale ſubſiſtance, & que ſon prix regle celui de toute autre eſpece de nourriture, nous pouvons préſumer que les beſtiaux étoient d'une valeur proportionnée à celle du bled. Nous devons d'ailleurs obſerver, que le goût du ſiecle étoit de convertir les terres labourables en pâture, ce que les loix ne pouvoient empêcher; preuve certaine que cette nature de biens procuroit plus de revenu; & conſéquemment que la viande de boucherie étoit, ainſi que le pain, beaucoup plus chere qu'à préſent. Nous avons une ordonnance du commencement du regne de Charles I, qui fixe le prix de la volaille & du gibier, & nous trouvons que les prix en ſont très-hauts. Un coq-d'Inde eſt fixé à 4 ſchellings & 6 ſols, une poule-d'Inde 3 ſchellings, un coq faiſan 6 ſchellings, une poule faiſande 5 ſchellings, une perdrix 1 ſchelling, une oie 2 ſchellings, un chapon 2 ſchellings & 6 ſols, une poule 1 ſchelling & 6 ſols, un lapin 8 ſols, & une douzaine de pigeons 6 ſchellings. Obſervons cependant que la ville de Londres eſt maintenant trois fois plus peuplée qu'elle

ne l'étoit pour lors, ce qui doit augmenter le prix de la volaille & du gibier; les campagnes des environs de Londres ne pouvant plus ſuffire à la conſommation, ce qui oblige à faire venir la volaille & le gibier de plus loin qu'autrefois. La principale différence de la dépenſe du tems préſent, comparé avec celui de Jacques I, conſiſte dans les beſoins imaginaires des hommes, qui ſe ſont depuis ce tems extrêmement multipliés, & c'eſt pour cette raiſon que Jacques I pouvoit, en 1625, faire plus de dépenſe qu'il n'en feroit préſentement avec le même revenu, quoique la différence ne ſoit pas auſſi grande qu'on le penſe communément.

ESSAI

SUR

L'INTÉRÊT DE L'ARGENT.

ON regarde, avec raiſon, le bas intérêt de l'argent comme le ſigne le plus certain de l'état floriſſant d'une nation, & la plupart des auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, penſent qu'il doit être toujours proportionné à la quantité plus ou moins grande des eſpeces exiſtantes dans une nation. Il eſt certain cependant que lorſque la valeur des eſpeces eſt fixée par la loi, leur abondance, quelque grande qu'on la ſuppoſe, ne peut avoir d'autre effet que d'augmenter le prix de la main d'œuvre. En effet, quoique l'argent ſoit plus commun que l'or, & qu'on en reçoive une plus grande quantité pour la valeur des mêmes

marchandiſes ; l'intérêt d'une ſomme prêtée en or eſt cependant égal à celui qu'on retire d'une ſomme prêtée en argent. Les habitans de Batavia & de la Jamaïque retirent de leur argent un intérêt de dix pour cent. L'intérêt légal eſt à ſix pour cent en Portugal ; la valeur des néceſſités de la vie dans ces pays, prouve cependant qu'ils ſont plus riches en eſpeces que Londres & Amſterdam.

Si tout l'or de l'Angleterre diſparoiſſoit dans le même inſtant, & que chaque guinée fût auſſi-tôt remplacée par vingt-un ſchellings, il n'y auroit aucun changement réel dans les richeſſes du royaume, & l'intérêt reſteroit le même ; il n'y auroit de différence que dans la matiere des paiemens, aucun ne ſe feroit en or, & tous ſe feroient en argent. Si l'or devenoit auſſi commun que l'argent, & l'argent auſſi commun que le cuivre, l'état n'en ſeroit pas plus riche ; dans ce cas, la matiere des écus & des ſchellings ſeroit jaune, celle des ſols & des demi-ſols ſeroit blanche ; l'eſpece de monnoie appellée guinée n'exiſteroit plus ;

le commerce, les manufactures, la navigation, l'intérêt de l'argent, n'éprouveroient aucun changement. Toutes les classes du peuple contracteroient ensemble sur le même pied qu'auparavant. La couleur des métaux dont la circulation entretient le commerce, seroit donc la seule différence sensible, & elle n'en peut être une dans ce qui constitue les richesses d'une nation.

Puisqu'une augmentation de quinze pour un, dans la masse des especes d'or & d'argent n'apporteroit aucun changement dans le commerce, les manufactures & l'intérêt, il est évident qu'il peut encore moins en résulter, lorsque la nouvelle quantité de métaux ne fait que doubler ou tripler la masse précédemment existante. La valeur des denrées & des marchandises, ainsi que le prix de la main-d'œuvre, en augmenteront; mais cette augmentation est plutôt imaginaire que réelle; elle est la suite de la nouvelle introduction des métaux, dont l'accroissement successif excite l'industrie, & influe sur la valeur des denrées, des marchandises & du travail, jusqu'à ce qu'elle

ſe ſoit établie dans la proportion de l'abondance de l'or & de l'argent.

La valeur de tous les objets de commerce eſt quadruplée en Europe depuis la découverte du nouveau monde ; & il eſt vraiſemblable que l'or & l'argent ſont augmentés dans une bien plus grande proportion ; l'intérêt n'eſt cependant baiſſé que d'un peu plus de moitié. S'il dépendoit, comme le prétendent quelques auteurs, de la quantité des métaux, il auroit baiſſé dans la proportion de l'acquiſition qu'en a fait l'Europe, parce que l'effet eſt toujours en proportion avec la cauſe.

Les eſpeces n'ont réellement qu'une valeur fictive, fondée ſur le conſentement & la convention des hommes ; leur abondance, plus ou moins grande, n'eſt d'aucune conſéquence dans une nation conſidérée en elle-même, & ſans relation avec ſes voiſins. L'abondance des eſpeces, telle qu'elle puiſſe être, lorſque la valeur en eſt fixée, n'a d'autre effet que d'obliger chaque citoyen à donner une plus grande quantité de pieces de métal pour ſe procurer ſon habillement,

ſes ameublemens, ſes équipages, & n'augmente en rien les agrémens & les commodités de la vie. Chez toute nation qui poſſede beaucoup d'eſpeces, celui qui emprunte pour bâtir une maiſon, en reçoit une grande quantité, parce que la pierre, le bois, le plomb, les vitres, ainſi que le travail des maçons & des charpentiers, eſt dans la même proportion, & ne peut être payé que par une grande quantité d'or & d'argent; mais comme ces métaux ne ſont qu'une repréſentation de la valeur de tous les objets de commerce, leur quantité & leur abondance, leur poids & leur couleur, ne peuvent apporter aucun changement dans leur valeur réelle, non plus que dans l'intérêt qu'on tire du prêt qu'on en fait. Dans tous les cas l'intérêt eſt en proportion avec la ſomme de marchandiſes, de denrées & de travail que les eſpeces repréſentent; & cette proportion eſt toujours la même, ſoit que des pieces blanches ou jaunes, du poids d'une livre ou d'une once, ſervent à l'apprécier; c'eſt donc en vain qu'on attribue le taux de l'intérêt à la quantité des eſpeces

d'or & d'argent, dont la valeur eſt fixée par la loi.

L'intérêt de l'argent ne peut augmenter que lorſqu'il y a beaucoup d'emprunts, peu de richeſſes pour les remplir, & de grands profits dans le commerce. Ces trois circonſtances réunies ſont la preuve la plus évidente du peu de progrès du commerce & de l'induſtrie, mais ne prouvent pas que l'or & l'argent ne ſoient pas abondans dans un état. Le bas intérêt réſulte au contraire des trois circonſtances oppoſées, c'eſt-à-dire, du peu d'emprunts, des grandes richeſſes pour les remplir, & des profits médiocres du commerce. Ces circonſtances, qui ſe réuniſſent toujours, & qui ſont la ſuite infaillible de l'accroiſſement du commerce & de l'induſtrie, ne proviennent pas de l'augmentation des métaux; je prouverai cette propoſition le plus clairement qu'il me ſera poſſible, & je commencerai par diſtinguer les cauſes qui rendent les emprunts plus ou moins nombreux dans un état, & les effets qui en doivent réſulter.

La police & la population d'une nation

engendrent néceſſairement l'inégalité des propriétés, parce que chez tout peuple policé & nombreux, une partie des ſujets poſſéde une grande étendue de terrein, tandis que d'autres ne ſont propriétaires que de très-petits cantons, & que quelques-uns ſont dénués de toute propriété; ceux qui poſſedent plus de terres qu'ils n'en peuvent cultiver, les partagent avec ceux qui n'en ont pas, ſous la condition que les cultivateurs leur donneront une partie de la récolte. C'eſt ainſi que s'eſt établi ce qu'on peut appeller l'*intérêt de la terre*, pour le mettre en oppoſition avec l'*intérêt de l'argent*, & il exiſte chez les peuples les moins policés. Tous les hommes ont des caracteres différens & oppoſés; les uns ne dépenſent qu'une partie de leurs revenus, & épargnent, pour n'être jamais dans l'indigence, tandis que les autres conſomment tout-à-la-fois, ce qui pourroit leur ſuffire pendant un long eſpace de tems; mais tous ont beſoin d'une occupation forcée pour les fixer; & comme un revenu certain & aſſuré n'en donne aucune, les propriétaires ſe

livrent à la recherche des plaiſirs, & les prodigues ſont toujours dans cette claſſe de citoyens, plus nombreux que les avares. L'économie & la frugalité ſe trouvent rarement dans un état où les richeſſes ne conſiſtent que dans la propriété des terres. Les *emprunteurs* y ſont néceſſairement en grand nombre, & l'intérêt de l'argent y eſt très-haut; les habitudes, les mœurs du peuple, & les emprunts plus ou moins fréquens en reglent le taux, bien plus que la quantité des eſpeces exiſtantes dans la nation; quand même leur abondance ſeroit aſſez grande pour qu'un œuf y fût vendu ſix ſols, les emprunteurs ne ſeroient pas moins nombreux, & l'intérêt de l'argent moins fort, ſi l'état n'a point de commerce & d'induſtrie, & ſi tout le peuple n'eſt partagé qu'en propriétaires & en cultivateurs. Le loyer des fermes y ſera, à la vérité, très-conſidérable, & d'un grand revenu pour le propriétaire; mais ſon oiſiveté & le haut prix des denrées le rendant inférieur à ſa dépenſe, en occaſionneront une prompte diſſipation, & il ſera également réduit à la néceſſité d'emprunter.

Il en eſt de même du plus ou du moins de richeſſes qui peuvent ſatisfaire à la demande des emprunts, ſeconde circonſtance néceſſaire pour maintenir le haut prix de l'intérêt de l'argent dans un état, & que je me propoſe de conſidérer. Les mœurs & les façons de vivre du peuple ont à cet égard la même influence; l'abondance ou la rareté de l'argent me paroiſſent n'y contribuer en rien. En effet, pour qu'il y ait un grand nombre de *prêteurs* dans un état, il ne ſuffit pas, & il n'eſt même pas néceſſaire qu'il y ait une grande quantité d'eſpeces, il n'eſt queſtion que de pouvoir les raſſembler aiſément, & de les faire parvenir en maſſe d'une valeur conſidérable, entre les mains de quelques citoyens; leur réunion en groſſes ſommes forme le corps des *prêteurs*, & fait baiſſer l'intérêt; ce qui dépend uniquement des mœurs d'une nation. La maſſe des eſpeces exiſtantes dans la Grande-Bretagne ſeroit plus que doublée, ſi par un miracle tous les habitans de ce royaume ſe trouvoient, à leur réveil, poſſeſſeurs de cinq livres ſterlings. Cette acquiſition ſubite de

richeſſes n'augmenteroit pas ſur le champ le nombre des *prêteurs* ; il s'écouleroit quelque tems avant que les nouvelles eſpeces ſe raſſemblaſſent en ſommes conſidérables, & l'intérêt de l'argent reſteroit pendant cet intervalle au même taux qu'auparavant. Dans tout état ſans commerce & ſans induſtrie, & où le peuple n'eſt partagé qu'en propriétaires & en cultivateurs ; les eſpeces, quelque abondantes qu'on les ſuppoſe, ne peuvent jamais s'y raſſembler en ſommes conſidérables, & ne peuvent y donner lieu qu'à une augmentation dans la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes. Le propriétaire, preſque toujours prodigue, parce qu'il eſt oiſif & ſans occupation, diſſipe ſon argent auſſi-tôt qu'il le reçoit, & le malheureux payſan n'a ni les moyens, ni l'ambition d'acquérir au-delà des ſimples néceſſités de la vie. L'augmentation du commerce & de l'induſtrie, & le progrès des arts, ſont les ſeuls moyens de réunir une grande quantité d'eſpeces, de les raſſembler en ſommes conſidérables dans quelques mains, d'augmenter le nombre

des *prêteurs*, & de faire, par conſéquent, baiſſer l'intérêt de l'argent.

La terre produit tout ce qui eſt néceſſaire à l'homme, mais l'art & l'induſtrie doivent ſe joindre à la nature, pour qu'il puiſſe faire uſage de toutes ſes productions. Les beſoins de la ſociété exigent qu'il y ait entre les cultivateurs & les propriétaires, une classe d'hommes qui donnent aux productions de la terre une nouvelle forme, néceſſaire à la ſubſiſtance & aux commodités des uns & des autres, & qui en retiennent une partie pour la récompenſe d'un travail dont les cultivateurs & les propriétaires profitent également. Dans les premieres années de la formation des ſociétés, les cultivateurs & les artiſans n'ont beſoin de la médiation de perſonne pour convenir enſemble des conditions de leurs engagemens réciproques, parce qu'étant voiſins, & leurs deſirs ne portant que ſur des objets de peu de valeur, ils peuvent ſe les procurer facilement, & ſe prêter des ſecours mutuels; mais auſſi-tôt que l'induſtrie a pris des accroiſſemens, & que les hommes

ſont devenus ambitieux & avides des richeſſes, les parties les plus éloignées d'un état ſe peuvent aſſiſter avec autant de facilité que les plus voiſines; cette réciprocité de bons offices eſt ſuſceptible de la plus grande variété, & peut s'étendre à tous les objets poſſibles. Telle a été l'origine des marchands, dont la profeſſion eſt de la plus grande utilité, & même d'une néceſſité indiſpenſable dans toute ſociété policée & nombreuſe, parce qu'ils ſervent d'agens entre toutes les parties d'un état, & les rapprochent les unes des autres, malgré leur éloignement & l'ignorance où elles peuvent être de leurs beſoins réciproques. Une ville renferme cinquante ouvriers en ſoie & en fil, & mille conſommateurs d'étoffes; ces deux claſſes d'hommes, ſi néceſſaires l'une à l'autre, ne ſe rencontreront cependant que très-difficilement, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit établi un marchand, dont la boutique ſoit le rendez-vous de l'ouvrier & du conſommateur. Les habitans d'une province dont le fourrage eſt la principale production, ſont riches en fromage, en beurre

& en beſtiaux ; mais ils manquent des grains dont la province voiſine fait une récolte ſupérieure à ſa conſommation ; un homme attentif & ambitieux d'acquérir des richeſſes, achetera des grains dans la province qui en fait d'abondantes récoltes ; il y tranſportera en échange des beſtiaux & des fromages ; & en ſatisfaiſant à leurs beſoins réciproques, il deviendra leur bienfaiteur commun ; les difficultés de ce commerce mutuel s'accroiſſent néceſſairement, à la vérité, à proportion de l'augmentation du peuple & de l'induſtrie ; les agens du commerce, c'eſt-à-dire, les marchands, ſont plus occupés, & les affaires deviennent plus difficiles & plus compliquées, parce qu'elles ſe diviſent, ſe ſubdiviſent, ſe confondent & s'entremêlent avec une variété difficile à exprimer. Le deſir du gain étant le ſeul motif qui détermine le marchand à embraſſer cette profeſſion, il eſt juſte & même néceſſaire qu'il garde pour lui une portion conſidérable des denrées, de la main-d'œuvre, & des marchandiſes auxquelles ſes ſpéculations ont donné une nouvelle valeur ; & ſi ſon intérêt ne

l'engage pas à les conſerver en nature, il cherchera à les convertir en eſpeces d'or & d'argent, qui ſont leur repréſentation commune ; il en exigera une grande quantité, ſi la maſſe des métaux s'eſt accrue dans l'état, en même temps que l'induſtrie ; mais ſi l'induſtrie ſeule a pris des accroiſſemens, la valeur de tous les objets de commerce doit être diminuée, & une petite quantité d'eſpeces ſera ſuffiſante pour la repréſenter.

Le deſir de l'exercice du corps & de l'occupation de l'eſprit, eſt de tous ceux dont l'eſpece humaine eſt agitée, le plus conſtant & le plus inſatiable, & on peut, avec raiſon, le regarder comme la baſe de la plupart des paſſions. Un homme entiérement dégagé d'affaires, & ſans occupations ſérieuſes, court ſans ceſſe d'un amuſement à un autre, & le poids de l'oiſiveté lui devient tellement inſupportable, qu'il oublie les malheurs où doivent l'entraîner ſes dépenſes exceſſives. La moindre occupation, ſoit de corps, ſoit d'eſprit, ſemble changer ſon humeur & ſon caractere : il eſt content, & n'eſt plus tourmenté par cette ſoif inſa-

tiable pour le plaiſir ; mais ſi cette occupation lui devient profitable, & ſi le profit eſt la récompenſe de quelque induſtrie particuliere, le renouvellement journalier du gain fait alors naître en lui un deſir immodéré de gagner encore davantage, & il ne connoît plus de plaiſir qui puisse être comparé à celui de voir tous les jours augmenter ſa fortune. Le deſir du gain, qui s'accroît par le gain même, & devient quelquefois exceſſif, rend l'économie & la frugalité les qualités les plus ordinaires aux marchands, & on peut obſerver que l'avarice eſt un vice auſſi commun dans la profeſſion du commerce, que la prodigalité parmi les propriétaires des terres.

Le commerce accroît l'induſtrie, en y faiſant participer tous les membres de l'état, & en leur donnant les moyens de ſubſiſter, & de devenir utiles ; il fait naître l'économie, en fourniſſant de l'occupation aux hommes, & en les employant à des profeſſions lucratives, dont ils ſont uniquement occupés. Toute profeſſion induſtrieuſe engendre l'économie, & fait prévaloir

l'amour du gain ſur celui du plaiſir. Les avocats & les médecins gagnent tous, à l'exception d'un très-petit nombre, beaucoup plus qu'ils ne dépenſent; ils ne peuvent cependant acquérir des richeſſes qu'aux dépens des autres, & leur fortune ne s'établit qu'en partageant celle de quelques-uns de leurs compatriotes. Les marchands, au contraire, ne peuvent devenir riches qu'en augmentant l'induſtrie d'une nation, parce qu'ils ſont les canaux qui la répandent dans toutes les parties de l'état. Leur économie leur donne en même tems une grande autorité ſur cette même induſtrie, & les met en état d'avoir en réſerve un grand fonds de denrées & de marchandiſes, dont l'échange continuel conſtitue leur revenu & forme leur propriété. Cette profeſſion eſt donc la plus utile dans toute ſociété policée, puiſqu'elle détruit l'oiſiveté, donne naiſſance à l'induſtrie, & rend le peuple frugal & économe.

Un état ſans commerce & ſans induſtrie n'a pour habitans que des propriétaires de terre, forcés continuellement par leurs dépenſes

penſes & leur prodigalité, à emprunter, & des cultivateurs ſans argent pour fournir à ces mêmes emprunts, & ſubvenir à la demande qui en eſt faite. Les eſpeces ne peuvent jamais s'y raſſembler en ſommes aſſez conſidérables pour pouvoir être prêtées à intérêt; elles ſont diſperſées dans un nombre infini de mains qui les diſſipent auſſi-tôt en dépenſes ſuperflues, ou qui les emploient à acheter les néceſſités de la vie. Le commerce ſeul peut les réunir en maſſes conſidérables, & cet effet, qui ne réſulte que de l'induſtrie qu'il fait naître & de l'économie qu'il inſpire, eſt indépendant de la quantité des métaux précieux circulant dans l'état. Le nombre des *prêteurs*, qui fait diminuer l'intérêt de l'argent, ne peut donc augmenter que par l'accroiſſement du commerce, & le commerce ne peut augmenter ſans diminuer les profits particuliers des marchands; troiſieme circonſtance néceſſaire pour produire le bas intérêt.

Le bas intérêt de l'argent & la diminution des profits particuliers des marchands, ſont deux événemens inſéparables, dépen-

dans l'un de l'autre, & qui ſont la ſuite néceſſaire de ce commerce étendu qui produit des marchands opulens, & réunit une grande quantité d'eſpeces dans les mêmes mains. Lorſque les enfans d'un pere enrichi par le commerce, ne lui paroiſſent pas avoir les diſpoſitions néceſſaires pour continuer la même profeſſion, ſoit par défaut de capacité, ſoit par ambition pour un genre de vie plus diſtingué, il eſt ordinaire que dans ce cas le pere, fatigué des affaires, les abandonne, retire ſes fonds du commerce, & cherche à les placer de façon qu'ils lui procurent un revenu aſſuré & annuel. On peut obſerver qu'en général les enfans ont des inclinations contraires à celles de leurs peres, & embraſſent des profeſſions différentes; c'eſt par cette raiſon que la plupart des marchands riches quittent le commerce avant la fin de leur carriere, & qu'il eſt très-rare de voir les enfans des gros négocians être eux-mêmes commerçans. Les fonds retirés du commerce dans ces différens cas, ſont prêtés par les propriétaires, aux perſonnes qui en ont

beſoin, & qui s'obligent de leur en payer un intérêt ; mais comme l'abondance diminue toutes les eſpeces de valeurs, le grand nombre de commerçans qui deviennent *prêteurs*, & qui cherchent à placer leurs fonds, contraint chaque particulier à ſe contenter d'un moindre intérêt, & le taux en diminue néceſſairement. On peut obſerver également que lorſque le commerce devient plus étendu, & qu'il exige de plus gros fonds, il s'éleve une rivalité entre les marchands & les négocians ; & cette concurrence, dont le public profite, donne un nouvel accroiſſement au commerce, en même tems qu'il en diminue les profits ; les marchands qui, dans cette circonſtance, quittent les affaires pour ſe livrer à une vie douce & tranquille, ſont alors déterminés, par la médiocrité même des profits qu'ils retiroient de leur commerce, à ſe contenter d'un intérêt médiocre de leur argent. Il eſt donc inutile de vouloir diſtinguer la cauſe & l'effet dans tous les cas où l'intérêt de l'argent eſt bas, & où les profits du commerce ſont médiocres. Ces deux

événemens arrivent toujours dans une nation dont le commerce eſt étendu, & ils en dépendent mutuellement. Perſonne ne ſe contente d'un profit médiocre dans les affaires de commerce, lorſque les fonds qu'il y emploie lui rendroient un gros intérêt, s'ils étoient placés à rente; & perſonne n'accepte un bas intérêt de ſon argent, lorſque le commerce offre à ceux qui s'y intéreſſent des profits très-conſidérables. Un commerce très-étendu produit toujours des retours avantageux à un état, & diminue les profits particuliers des négocians, en même tems qu'il fait baiſſer l'intérêt de l'argent; l'un ne peut diminuer ſans que l'autre ne s'en reſſente; je puis même ajouter que les profits médiocres étant la ſuite de l'augmentation du commerce & de l'induſtrie, leur médiocrité même contribue à une nouvelle augmentation de commerce, parce que les marchandiſes étant à meilleur marché, la conſommation en devient plus grande, & l'induſtrie des ouvriers plus active. Toutes les fois qu'on réfléchira ſur l'enchaînement des cauſes & des effets, on ne pourra s'em-

pêcher de reconnoître que le taux de l'intérêt de l'argent eſt, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, le vrai *barometre* d'un état; que ſa médiocrité eſt un ſigne preſque infaillible de la proſpérité d'une nation, & une eſpece de démonſtration des grands accroiſſemens de l'induſtrie, dont ſe reſſentent toutes les claſſes du peuple. Il n'eſt cependant pas impoſſible que le taux de l'intérêt de l'argent baiſſe, par un événement malheureux & imprévu; il peut arriver que la plus grande partie des négocians retirent ſubitement du commerce les fonds qui leur appartiennent, & qu'ils ſe trouvent poſſeſſeurs d'une grande quantité d'eſpeces, qu'ils veulent mettre à l'abri des dangers du commerce. Mais alors la miſere deviendra générale, le peuple ſera entiérement privé d'occupations, & la pauvreté ſera ſi grande dans toutes les parties de l'état, qu'il ne ſera pas poſſible de ſe tromper ſur la cauſe de ce malheur, & de ne la pas diſtinguer de la précédente.

Il n'eſt pas douteux que la même induſtrie qui fait baiſſer l'intérêt dans un état, y

fait entrer en même tems une grande abondance de métaux ; & c'eſt confondre l'effet néceſſaire avec la cauſe, que d'attribuer le bas intérêt à l'abondance de l'argent. La variété des manufactures, & l'activité des marchands, attirent l'argent dans un état, de quelque lieu où il puiſſe être ; cet argent amaſſé entre les mains de quelques perſonnes, qui ne ſont pas propriétaires de terres, fait auſſi-tôt après baiſſer l'intérêt. Mais quoique l'abondance de l'argent & le bas intérêt ſoient la ſuite naturelle du commerce & de l'induſtrie, ils ſont cependant entiérement indépendans l'un de l'autre. Je ſuppoſe, en effet, qu'il exiſte dans la mer Pacifique, & à une grande diſtance de l'Angleterre, un peuple ſans navigation & ſans commerce étranger, poſſédant toujours la même quantité d'eſpeces d'or & d'argent, mais dont la population & l'induſtrie s'accroiſſent continuellement ; je ſoutiens que la valeur des denrées & des marchandiſes doit diminuer progreſſivement dans cette nation, parce qu'elle ne peut être établie que ſur la proportion de leur quantité avec celle des

eſpeces. Un peuple dont la population & l'induſtrie augmentent perpétuellement, demandera tous les ans à la terre une plus grande quantité de productions, & aura plus d'ouvriers occupés à leur donner la forme qu'exigent les néceſſités & les commodités de la vie. Les denrées & les marchandiſes y deviendront annuellement plus abondantes & plus communes, le peuple y ſera plus riche dans les tems d'induſtrie, avec une moindre quantité d'eſpeces, que dans ceux d'ignorance & d'oiſiveté; & il ſera néceſſaire d'en avoir une maſſe plus conſidérable pour bâtir une maiſon, doter une fille, acheter une terre, ſoutenir une manufacture, entretenir ſa famille & ſes domeſtiques, ſeuls motifs qui déterminent les hommes à emprunter. Le plus ou le moins d'eſpeces dans un état, n'influe donc en rien ſur l'intérêt de l'argent; mais comme toute ſomme prêtée eſt une repréſentation d'un fonds de denrées, de main-d'œuvre, & de marchandiſes, il eſt évident que l'intérêt eſt toujours proportionné à la quantité qui en exiſte dans un état. Les nations induſ-

trieuſes ſont, à la vérité, les plus riches en métaux précieux, lorſque leur commerce s'étend dans toutes les parties du globe; l'abondance de l'argent & le bas intérêt y ſont effectivement preſque inſéparables, mais il n'en eſt pas moins intéreſſant de connoître le principe, & de diſtinguer entre la cauſe & l'effet néceſſaire. Les recherches de cette nature ſont non-ſeulement curieuſes, mais peuvent être encore d'un uſage fréquent dans l'adminiſtration des affaires publiques. Il eſt d'ailleurs de la plus grande utilité de perfectionner le raiſonnement ſur la matiere la plus importante, quoique la plupart des hommes ne la conſiderent qu'avec la plus grande indifférence.

Ce qui eſt arrivé dans quelques nations paroît être une autre ſource de l'erreur commune, ſur la cauſe du bas intérêt de l'argent. On l'a vu en effet diminuer dans tous les états qui ont fait une acquiſition ſubite d'une grande quantité d'eſpeces ou de métaux précieux, & cette diminution ne s'eſt pas bornée aux états qui ont fait cette premiere acquiſition, mais elle a eu lieu

également dans les royaumes voiſins, auſſi-tôt que les eſpeces nouvelles y ont été répandues & diſperſées, & qu'elles y ſont devenues plus communes. *Garcillaſſo de la Vega* nous apprend que l'intérêt diminua de près de moitié en Eſpagne, auſſi tôt après la découverte des Indes occidentales, & perſonne n'ignore que depuis cette époque il a toujours été en diminuant dans tous les royaumes de l'Europe. Dion rapporte qu'auſſi-tôt après la conquête de l'Egypte, l'intérêt tomba à Rome de ſix à quatre pour cent.

La diminution de l'intérêt de l'argent, après une acquiſition ſubite d'eſpeces ou de métaux, me paroît avoir une origine différente dans l'état vainqueur & dans les états voiſins; mais ce ſeroit ſe tromper que de l'attribuer uniquement, dans les uns & dans les autres, à la nouvelle quantité d'or & d'argent qui y a été introduite.

Toutes les fois qu'un peuple vainqueur fera une acquiſition d'eſpeces ou de métaux, les nouvelles richeſſes ne ſeront qu'en peu de mains, & ſeront réunies en groſſes

ſommes, dont les propriétaires chercheront à s'aſſurer un revenu certain, par achats de terres, ou contrats à rente, & conſéquemment on verra pendant quelque tems dans cet état, tout ce qui arrive après une grande augmentation de commerce & d'induſtrie ; les *prêteurs* étant plus nombreux que les *emprunteurs*, l'intérêt baiſſera, & cette diminution ſera d'autant plus précipitée, que ceux qui ont acquis la nouvelle quantité d'eſpeces ſont dans un pays ſans commerce & ſans induſtrie, & où les prêts à intérêt ſont les ſeuls moyens de faire valoir ſon argent ; mais auſſi-tôt que cette nouvelle maſſe de métaux aura été, pour ainſi dire, *digérée*, & aura circulé dans un grand nombre de mains, les choſes reprendront leur ancien état ; les propriétaires des terres, & les propriétaires d'argent, vivant dans l'oiſiveté, dépenſeront au-delà de leur revenu ; les premiers contracteront tous les jours de nouvelles dettes, & les derniers prendront journellement ſur leurs fonds, juſqu'à ce qu'ils ſoient entiérement épuiſés ; la prodigalité & les dépenſes exceſſives des

uns & des autres, ne feront pas ſortir les eſpeces de l'état; on s'appercevra au contraire, qu'elles y ſont reſtées, par l'augmentation du prix de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes : mais l'or & l'argent n'étant pas raſſemblés en ſommes conſidérables, la diſproportion entre les *prêteurs* & les *emprunteurs* reparoîtra telle qu'elle exiſtoit précédemment; & par conſéquent les emprunts ne ſe feront qu'à un gros intérêt. L'hiſtoire apprend, en effet, que dans les premieres années du regne de Tibere, l'intérêt de l'argent monta, à Rome, à ſix pour cent, quoique aucun événement malheureux n'eût fait ſortir l'argent de l'Italie. Sous le regne de Trajan, l'argent prêté ſur hypotheque rapportoit ſix pour cent en Italie, & douze pour cent en Bithynie, ſans hypotheque; & ſi l'intérêt de l'argent n'eſt pas remonté en Eſpagne au même taux où il étoit anciennement, on doit en attribuer la raiſon à la même cauſe qui l'y a fait diminuer, c'eſt-à-dire, à la grande quantité d'eſpèces & de métaux, que l'Eſpagne tire continuellement des Indes, & qui four-

niſſent aux beſoins des *emprunteurs*. C'eſt par cette cauſe accidentelle & étrangere, qu'il y a plus d'argent réuni en maſſe en Eſpagne, & plus de *prêteurs* qu'il ne devroit y en avoir dans un état où il y a ſi peu de commerce & d'induſtrie.

Ce n'eſt pas l'augmentation de la quantité d'eſpeces conſidérée en elle même, qui a donné lieu à la réduction de l'intérêt en Angleterre, en France, & dans les autres états de l'Europe où il n'y a pas de mines ; on ne doit l'attribuer qu'à l'augmentation de l'induſtrie, qui en eſt la ſuite naturelle, & qui précede toujours l'augmentation du prix de la main-d'œuvre & de la valeur des marchandiſes. Rien n'empêche d'appliquer à l'Angleterre ce que j'ai dit ſur cette nation imaginaire de la mer Pacifique. Si on ſuppoſoit pour un moment que l'induſtrie de la Grande-Bretagne ſe fût accrue ſans que l'état eût de commerce extérieur, la maſſe des eſpeces & des métaux ſeroit, dans cette ſuppoſition, reſtée toujours la même ; la population ſeroit cependant auſſi nombreuſe qu'elle l'eſt préſentement ; il y auroit dans

le royaume la même quantité de marchandiſes & de denrées ; l'induſtrie, les manufactures & le commerce intérieur ſeroient au même état où ils ſont préſentement ; les mêmes marchands exiſteroient avec les mêmes fonds, c'eſt-à-dire, avec la même autorité ſur la main-d'œuvre & ſur les marchandiſes, il n'y auroit de différence que dans la quantité de pieces blanches ou jaunes qui repréſentent toutes les valeurs de la nation, & dont le nombre ſeroit fort inférieur à celui qui exiſte préſentement ; circonſtance indifférente en elle-même, & qui n'intéreſſe que *les porteurs*, *les voituriers*, & *les faiſeurs de coffres-forts*. Le luxe, les manufactures, les arts, l'induſtrie & l'économie, étant dans cette ſuppoſition les mêmes qu'à préſent, il eſt évident que l'intérêt ſeroit également diminué, puiſque cette diminution eſt la conſéquence néceſſaire de la réunion de toutes ces circonſtances, qui déterminent toujours, dans un état, les profits du commerce, & la proportion entre le nombre des *prêteurs* & celui des *emprunteurs*.

RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR.

ON ne peut douter que l'accroiſſement du commerce étranger ne ſoit la cauſe néceſſaire de l'augmentation de la quantité des eſpeces & des métaux dans un état qui ne poſſede pas des mines d'or ou d'argent ; & il eſt également démontré que l'accroiſſement du commerce étranger & de la quantité de métaux, a précédé, dans tous les états, la diminution de l'intérêt de l'argent ; il y a donc lieu de s'étonner que l'intérêt de l'argent ſoit reſté en France tel qu'il a été fixé, en 1665, par M. Colbert, quoique l'induſtrie & le commerce de ce royaume aient pris des accroiſſemens prodigieux depuis cette époque, & que la quantité de métaux & d'eſpeces ſoit conſidérablement augmentée depuis un ſiecle. On doit en être d'autant plus ſurpris, que depuis 1576 juſqu'en 1665, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de moins de cent ans, il y a eu des diminutions ſucceſſives dans la fixation de l'intérêt

de l'argent. En effet, l'intérêt légal a été fixé au denier douze par Henri III, en 1576, & aux termes de ſon édit, on retiroit légitimement un revenu de 1666 liv. 13 ſols 4 den. d'un capital de 20000 liv. Il a été fixé par Henri IV, en 1601, c'eſt-à-dire, après un eſpace de vingt-cinq ans, au denier ſeize, & 20000 livres ne pouvoient plus produire légitimement que 1290 liv. Louis XIII, par ſon édit de 1634, poſtérieur de trente-trois ans à celui de Henri IV, l'a réduit au denier dix-huit, & le principal de 20000 liv. ne pouvoit plus produire que 1111 liv. 2 ſols 2 den.; enfin Louis XIV, aidé des conſeils de ſon miniſtre Colbert, l'a fixé au denier vingt, en 1665, & à réduit à 1000 liv. l'intérêt d'un principal de 20000 liv.; enſorte que depuis 1576, juſqu'en 1665, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de quatre-vingt-neuf ans, le revenu des rentiers & des propriétaires d'argent a été diminué de deux cinquiemes. Ces diminutions ſucceſſives pouvoient faire préſumer, en 1665, qu'il ne s'écouleroit pas un ſiecle entier ſans un changement dans la fixation de l'intérêt.

Il eſt cependant reſté au même taux auquel il a été fixé il y a cent ans, & les *prêteurs* ſont traités préſentement auſſi avantageuſement qu'ils l'étoient au commencement du regne de Louis XIV, quoique le commerce ſoit bien plus floriſſant qu'il ne l'étoit alors, & que l'induſtrie ſoit fort augmentée; il eſt même très-vraiſemblable que la maſſe des métaux, en ne faiſant aucune diſtinction de la vaiſſelle, des bijoux, & des eſpeces d'or & d'argent, eſt augmentée de plus d'un tiers dans le royaume depuis 1665. Ce phénomene ſingulier, contraire aux principes ſi clairement expliqués par M. Hume, & à ce qui eſt arrivé chez nos voiſins, doit dépendre néceſſairement de quelque cauſe, & ne peut être l'effet du haſard: on peut en effet l'attribuer à trois principales, qui n'ont pas échappé à ceux qui ont écrit ſur les matieres d'adminiſtration; la premiere de ces cauſes eſt la grande quantité d'affaires de finance qui ont eu lieu en France depuis l'édit de 1665; la ſeconde conſiſte dans les prêts multipliés faits par les gens de finance à l'état, & les gains conſidérables qu'ils ont

faits

faits dans les fermes générales & particulieres ; la troiſieme enfin, eſt la grande quantité de matieres d'or & d'argent retirées de la circulation, & employées en vaiſſelles & en bijoux.

L'intérêt de l'argent dépend néceſſairement de la proportion entre le nombre des *prêteurs* & celui des *emprunteurs*. Toutes les fois que les ſommes demandées à titre d'emprunt excéderont celles qu'on peut prêter, l'intérêt de l'argent ſera haut, & le contraire arrivera toujours lorſque les ſommes à placer ſeront ſupérieures en maſſe à celles qu'on demandera à emprunter ; c'eſt ce que ſignifie l'expreſſion uſitée par les notaires de Paris, lorſqu'ils diſent que l'*argent eſt rare ou commun*. Juſqu'à la fin du regne de Louis XIV, le royaume a été perpétuellement agité de guerres étrangeres, dont les dépenſes ont occaſionné des créations multipliées de charges & d'offices, & ont donné lieu à un grand nombre d'affaires extraordinaires qui ont obligé les traitans à avancer des ſommes conſidérables qu'ils ne pouvoient trouver que par la voie des emprunts. Les révolu-

tions de la banque royale, & les opérations forcées du ſyſtême de 1720, qui ont ſuivi immédiatement la mort de Louis XIV, ont détruit preſque toutes les fortunes particulieres, & les propriétaires d'argent l'ont gardé long-tems entre leurs mains, & ont craint de s'en deſſaiſir ; enfin, depuis 1734, juſqu'en 1765, dix-ſept années de guerre ont coûté un argent immenſe, qui a été remis au tréſor royal, tant à titre de ſupplémens de finance exigés des pourvus des charges & offices, qu'à titre d'augmentations de fonds demandées aux gens d'affaires & aux financiers, & enfin par la converſion des cautionnemens de leurs commis & employés, en ſommes réelles. Indépendamment de ces ſecours forcés, le roi a créé un grand nombre de rentes viageres & tontines, de billets de loterie, d'action des fermes & autres effets qui ont fourni aux propriétaires d'argent, & principalement aux financiers, un emploi avantageux des ſommes qu'ils avoient entre les mains, & ont ſoutenu l'intérêt de l'argent à un taux où il n'auroit pas dû reſter, attendu la grande augmentation

du commerce & des richeſſes du royaume. Les gains immenſes des financiers depuis 1724, juſqu'en 1756, n'ont pas peu contribué à ſoutenir l'intérêt de l'argent; les profits des affaires de finance étoient ſi conſidérables, que les financiers ne faiſoient aucune difficulté de payer un gros intérêt des ſommes qu'ils étoient obligés d'emprunter pour faire leurs fonds, & les profits de toutes les affaires de finance les en dédommageoient avantageuſement; ils les partageoient même ſans peine avec le public, par le paiement des intérêts qu'ils étoient obligés de lui payer, & on peut dire avec vérité que les fortunes faites dans les affaires de finances, ont contribué plus que toute autre circonſtance à ſoutenir l'intérêt de l'argent.

Enfin, la quantité de vaiſſelle & de bijoux s'eſt prodigieuſement accrue dans le royaume depuis 1665; il y a tout lieu de penſer qu'une grande partie des métaux dont le commerce a enrichi la nation, a été employée à cet uſage, ce qui a diminué l'accroiſſement de la quantité des eſpeces. La

fonte de vaiſſelle portée aux hôtels des monnoies en 1759, a remis dans la circulation, & a converti en eſpeces une partie conſidérable de matieres, dont le commerce étoit privé; cette opération a raſſemblé des ſommes aſſez conſidérables dans quelques mains, & a fait augmenter un peu le nombre des *prêteurs*, d'autant plus que la crainte qui s'eſt emparée de tous les eſprits, à l'occaſion des lettres-patentes de 1759, & de l'invitation de porter la vaiſſelle à la monnoie, en a fait fondre chez les orfevres une quantité au moins égale à celle qu'on a portée aux hôtels des monnoies. Il y a tout lieu de croire que le public a acquis, par cette opération, un fonds d'environ cinquante millions d'eſpeces monnoyées circulantes depuis cette époque. L'effet s'en fait reſſentir, par la facilité avec laquelle le clergé emprunte, dans le moment préſent, les douze millions qui lui ſont demandés par le roi, ce qu'on ne devoit pas eſpérer, attendu le peu d'intervalle qui s'eſt écoulé depuis les préliminaires de la paix, ſignés au mois d'Octobre 1762.

Les affaires extraordinaires de finance qui ont eu lieu en France depuis 1665, les prêts faits au roi par les financiers, leurs gains conſidérables, & enfin la grande quantité de vaiſſelle & de bijoux fabriqués depuis cette époque, me paroiſſent être les cauſes néceſſaires qui ont ſoutenu l'intérêt de l'argent dans ce royaume, malgré la grande augmentation de ſon commerce, & la quantité de métaux que ce même commerce y a attirée depuis un ſiecle. Il eſt très-vraiſemblable que le commerce de la France ſe ſoutenant, & prenant des accroiſſemens proportionnés à celui de ſes voiſins, l'intérêt de l'argent y baiſſera de lui-même, & que les *prêteurs* ſe trouvant en tout tems plus nombreux que les *emprunteurs*, il y aura néceſſairement une diminution dans le prix de l'intérêt. Tous les auteurs politiques s'accordent à dire que ce moment fortuné ne peut être trop accéléré; qu'il ſera l'époque de la puiſſance du royaume, & le vœu de la nation paroît demander une loi qui fixe l'intérêt de l'argent à un taux au-deſſous de celui où il eſt préſentement.

Cette opération a été tentée à deux fois différentes, depuis la mort de Louis XIV. L'intérêt de l'argent a été fixé au denier 50 en 1720, porté au denier 30 en 1724, & enfin rétabli au denier 20 en 1725. La fixation au denier 50 ne pouvoit pas ſubſiſter long-tems; elle étoit la ſuite des opérations forcées du ſyſtême, & trop onéreuſe aux propriétaires des rentes, dont le revenu ſe trouvoit diminué de plus de moitié. Cette fixation a pu être néceſſaire juſqu'en 1724, pour ſoutenir les effets royaux, dont ceux qui avoient été traités le plus favorablement avoient été réduits au denier 40; & il étoit juſte, après un tems de troubles & de révolutions dans les finances, & lorſque la fortune de tous les citoyens ſe trouvoit aſſurée, de remettre plus d'égalité entre les propriétaires des terres & les poſſeſſeurs d'argent, & c'eſt ſur ces principes que l'intérêt fut fixé, en 1724, au denier 30, & qu'une ſomme principale de 20000 liv. ne pouvoit rapporter légitimement que 666 liv. 13 ſols 4 den. Cette fixation d'intérêt au denier 30, ordonnée par la déclaration de 1724,

a pu paroître, avec raiſon, ſuſceptible de quelques inconvéniens. Le propriétaire des terres étoit traité trop favorablement par comparaiſon au rentier; & quoique la partie *rentiere* de l'état doive être la moins ménagée; il eſt néceſſaire cependant, comme le remarque M. de Monteſquieu, de la protéger, & de ne pas donner à la partie *débitrice* trop d'avantages ſur elle; mais les miniſtres qui étoient pour lors à la tête du gouvernement paroiſſent avoir fait une faute irréparable, en reprenant l'ancienne fixation de M. Colbert; ils n'ont pas fait attention que ce grand miniſtre n'avoit laiſſé qu'un intervalle de 31 ans entre la fixation du denier 18, & celle du denier 20 qu'il avoit établie, & que s'étant écoulé 60 ans depuis la fixation de M. Colbert, & le commerce ayant fait des progrès immenſes en conſéquence des établiſſemens de ce grand miniſtre, il étoit néceſſaire de profiter de ſon exemple, & de procurer à la nation tout l'avantage d'une diminution d'intérêt, dont le commerce, la claſſe induſtrieuſe du peuple, & les propriétaires des terres au-

roient profité, au grand avantage du royaume. La partie *rentiere*, trop en souffrance par les réductions de 1720 & de 1724, a été trop favorisée par le rétablissement du denier 20, ordonné par la déclaration de 1725; le denier 25 étoit celui que les circonstances où l'on se trouvoit alors sembloient demander. La proportion étoit gardée avec les réductions précédentes, qui s'étoient faites successivement & par gradation; le commerce du royaume en auroit tiré les plus grands avantages, les propriétaires des terres auroient vu accroître leurs revenus, & l'état auroit épargné le quart des intérêts qu'il est obligé de payer présentement pour les arrérages des sommes que trois guerres consécutives ont forcé le roi d'emprunter.

ESSAI

SUR

LES IMPÔTS.

Les perſonnes qu'on déſigne en Angleterre ſous le nom de *gens d'affaires* & *de moyens*, & qu'on appelle *financiers* en France, établiſſent pour maxime *que les nouveaux impôts, bien-loin de ruiner les peuples, ſont une ſource de richeſſes pour eux; & que chaque augmentation du fardeau public augmente dans la même proportion l'induſtrie de la nation.*

Cette maxime, ſuſceptible par elle-même des plus grands abus, eſt d'autant plus dangereuſe, qu'on ne peut s'empêcher d'en reconnoître en grande partie la vérité, & de convenir qu'en la reſtraignant dans des

bornes raiſonnables, elle eſt fondée ſur la raiſon & ſur l'expérience.

Il ſemble, à la premiere vue, que les impôts établis ſur les denrées dont le peuple fait uſage, néceſſitent les pauvres à diminuer leur dépenſe, ou à augmenter le prix de leurs journées & de leur travail; mais l'expérience apprend que les ouvriers forcés, par l'augmentation des impôts, à devenir plus laborieux & plus induſtrieux, ſont en état de les payer, ſans exiger une plus forte rétribution pour le prix de leur travail. Il eſt même certain que lorſque les impôts ſont modérés, qu'on les établit ſucceſſivement, & ſans affecter les néceſſités de la vie, ils contribuent ſouvent à exciter l'induſtrie d'une nation, & à lui procurer des richeſſes que ſa ſituation, le climat, & la nature du ſol ſembloient lui refuſer. On peut obſerver, en effet, que les peuples les plus commerçans ont été dans tous les tems renfermés dans un territoire de peu d'étendue, & qu'ils n'ont pu devenir riches & puiſſans, qu'en ſurmontant les différens obſtacles que la nature leur oppoſoit. Tyr,

Athenes, Carthage, Rhodes, Gênes, Veniſe, la Hollande, ſont des exemples frappans de la vérité de cette obſervation. L'hiſtoire ancienne ne fait aucune mention de peuples commerçans & induſtrieux, établis dans des pays auſſi fertiles & d'une auſſi grande étendue que la Flandre, l'Angleterre & la Hollande. La ſituation des Flamands & des Anglois ſur les bords de la mer, ainſi que la néceſſité où ils ſe ſont trouvés d'aller chercher, dans des régions éloignées ce que le climat leur refuſoit, ont ſans doute forcé ces nations modernes à ſe livrer au commerce. Le François, peuple également ſpirituel & entreprenant, ne s'y eſt appliqué que long-tems après, & par une eſpece de réflexion ſur les grandes richeſſes que la navigation & l'induſtrie avoient attirées chez ſes voiſins.

Les pays dont Cicéron fait mention, comme étant les plus commerçans de ſon tems, ſont : Alexandrie, Colchos, Tyr, Sidon, Andros, Chypre, la Pamphilie, la Licie, Rhodes, Chios, Bizance, Lesbos, Smyrne, Milet, Coos. Tous ces pays, à

l'exception d'Alexandrie, n'étoient que de petites îles, ou des cantons renfermés dans des limites très-étroites, & cette ville étoit redevable de tout ſon commerce à l'avantage de ſa ſituation.

Puiſque l'induſtrie & le commerce ſont floriſſans dans les pays où les peuples ſont obligés de ſe procurer des reſſources contre les intempéries du climat, & la ſtérilité de la terre, il y a tout lieu de croire que dans les cantons plus favoriſés par la nature, les impôts & les charges publiques peuvent produire le même effet. Le chevalier Guillaume Temple n'attribue l'induſtrie des Hollandois qu'à la néceſſité réſultante des déſavantages de leur pays, & il en fait une comparaiſon frappante avec l'Irlande. *Dans ce pays*, dit-il, *l'étendue & la fertilité du ſol, & le petit nombre d'habitans, rendent toutes les néceſſités de la vie à ſi bon marché, que deux jours de travail ſuffiſent à un homme pour lui faire gagner de quoi ſe nourrir tout le reſte de la ſemaine; & c'eſt la véritable cauſe de la nonchalance & de la pareſſe dont ſont accuſés, avec raiſon, les*

habitans de ce royaume. Les hommes, ajoute cet écrivain, *ſont naturellement portés à préférer le repos au travail, & ne ſe livrent à ce dernier que lorſqu'ils y ſont contraints. Le travail eſt cependant néceſſaire à leur ſanté & à leur bonheur; ils ne peuvent même le quitter lorſque la néceſſité leur en a fait contracter l'habitude.* Le paſſage du travail journalier au repos leur eſt peut-être même plus difficile à ſupporter que celui du repos habituel au travail. L'auteur confirme cette maxime par l'énumération des lieux où le commerce a été plus floriſſant, dans les tems anciens & modernes; & il obſerve que les peuples commerçans ont été reſſerrés, dans tous les tems, dans un eſpace de terrein dont le ſol & le climat forçoient les habitans à ſe livrer à l'induſtrie.

On peut également remarquer que dans les années de diſette, c'eſt-à-dire, dans le tems où les grains ont une valeur au-deſſus de l'année commune, (car je ne parle pas des tems malheureux de famine), les pauvres ſont plus laborieux, plus occupés, & ſe procurent avec plus de facilité les néceſ-

ſités de la vie, que dans les années de grande abondance, où ils s'abandonnent à l'oiſiveté & à la débauche. Beaucoup de fabricans m'ont aſſuré que dans l'année 1740, lorſque le pain & toutes les néceſſités de la vie étoient d'une valeur conſidérable, non-ſeulement leurs ouvriers ſubſiſterent aiſément, mais qu'ils gagnerent aſſez pour payer les dettes qu'ils avoient contractées dans les années précédentes, où toutes les denrées étoient beaucoup moins cheres.

Je ne prétends pas être l'apologiſte de toutes les taxes & de tous les impôts; je conviens au contraire que, ſemblables à l'extrême néceſſité, ils détruiſent l'induſtrie, & réduiſent le peuple au déſeſpoir lorſqu'ils ſont exorbitans; j'avoue même qu'avant que de produire ces funeſtes effets, ils augmentent la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes, ainſi que le prix de la main-d'œuvre. Le Légiſlateur prudent, & animé du deſir de faire le bien de ſon peuple, ne doit jamais perdre de vue le degré où l'accroiſſement des impôts ceſſe d'être avantageux à l'induſtrie de la nation,

& lui devient préjudiciable ; mais comme il n'eſt que trop ordinaire de s'en écarter, il eſt fort à craindre que les impôts ne ſe multiplient à un tel point dans tous les états de l'Europe, qu'ils n'y anéantiſſent à la fin toute eſpece d'induſtrie ; l'excès ſera la ſeule cauſe de ce malheur, s'il arrive jamais, & il n'en ſera pas moins vrai que les impôts modérés, & répartis avec égalité, peuvent contribuer au progrès de l'induſtrie.

Le choix des impôts ne peut jamais être indifférent ; il eſt au contraire de la plus grande conſéquence pour le bonheur & la puiſſance d'une nation ; ceux qui ſe levent ſur les marchandiſes de luxe ſont préférables à tous les autres, & lorſqu'ils ſont inſuffiſans, on doit y aſſujettir les marchandiſes & les denrées de néceſſité. Le peuple, quoique forcé de ſe ſoumettre à ces impoſitions, ne les paie que volontairement, parce qu'il eſt le maître d'en acheter une moindre quantité ; il a d'ailleurs, dans cette forme d'impoſition, l'avantage de les acquitter inſenſiblement & par parties ; il s'en

apperçoit même à peine au bout de quelque tems, parce qu'il confond l'impôt avec le prix de la marchandiſe & de la denrée, dont la valeur eſt compoſée en partie du droit payé ſur la conſommation. Ces ſortes d'impôts ne ſeroient accompagnés d'aucun inconvénient, ſi la levée en pouvoit être faite ſans frais, ou du moins avec auſſi peu de dépenſe que pour ceux établis ſur les propriétés. Ces derniers, quoique levés avec très-peu de frais, ſont plus onéreux au peuple, & moins avantageux au prince que les premiers, & les états ne ſont obligés d'y avoir recours que pour ſuppléer au défaut des autres, dont il eſt très-intéreſſant d'éviter l'excès.

Les impôts arbitraires ſont, de tous, les plus préjudiciables à une nation; leur répartition ne peut jamais être égale & proportionnée aux facultés des contribuables, & devient une eſpece de *punition* de l'induſtrie; le peuple cherche à les éviter, en cachant ſes richeſſes, & en vivant dans la pauvreté; ils ſont plus à charge par leur inévitable

inévitable inégalité, que par leur poids, & il eſt ſurprenant de les voir établis chez des peuples policés.

Les impôts perſonnels ſont, par leur nature, dangereux; dans la ſuppoſition même que la répartition en pût être égale & proportionnée, par la facilité qu'ont les ſouverains d'ajouter peu-à-peu à la premiere ſomme, & de la rendre, avec le tems, exceſſive & inſupportable. Les droits impoſés ſur la conſommation des denrées & des marchandiſes, ne peuvent jamais être expoſés au même danger, parce que la conſommation diminue à meſure que l'impôt s'accroît au-deſſus de la proportion raiſonnable, & le revenu du prince diminue, par la raiſon qu'il a trop augmenté les droits ſur la conſommation, dont le principal avantage conſiſte en ce qu'ils ne peuvent jamais devenir exceſſifs & ruineux pour une nation.

Le changement, introduit par Conſtantin dans les finances, fut une des principales cauſes de la chute de l'empire romain. Ce prince établit une capitation générale pour

tenir lieu des dîmes, des douanes & des exciſes, qui formoient précédemment le revenu de l'empire. Les peuples de toutes les provinces furent ſi exceſſivement opprimés par les exactions des receveurs publics, qu'ils allerent au-devant des armées victorieuſes des nations barbares, & ſe mirent ſous la protection des conquérans, qui, ayant peu de néceſſités, & encore moins d'induſtrie, offroient aux vaincus un gouvernement préférable à la tyrannie raffinée des Romains.

On croit communément que les impôts, de quelque nature qu'ils puiſſent être, & ſous quelque forme qu'ils ſoient levés, retombent toujours ſur le propriétaire de la terre, qui en eſt le ſeul & véritable débiteur, & que tous les autres contribuables ne font qu'avancer les ſommes dont ils ſont rembourſés par ces propriétaires. Il eſt heureux que cette opinion prévale en Angleterre, où les propriétaires ſont en même tems légiſlateurs; elle peut contribuer à les empêcher de perdre de vue les intérêts du commerce & de l'induſtrie; mais j'avoue

que ce principe, avancé par un célebre écrivain, me paroît si contraire à la raison, qu'une autorité d'aussi grand poids étoit nécessaire pour le faire adopter. En effet, les hommes sont continuellement occupés du soin de se délivrer des charges communes à tous, pour les rejetter sur les autres ; mais comme ce desir & cette volonté sont dans tous les cœurs, & que chacun se tient, pour ainsi dire, sur la défensive, il n'est pas vraisemblable que dans cette espece de combat les uns l'emportent entiérement sur les autres, & que le propriéraire soit la victime de la partie industrieuse de la nation. On remarque, en effet, si on y fait attention, que dans la société les commerçans & les propriétaires des terres font des efforts mutuels les uns contre les autres. Les premiers ne travaillent que pour jouir de la récompense de leurs peines, en acquérant un bien solide, c'est-à-dire, pour placer en fonds de terre les profits de leur commerce, ce qu'ils ne peuvent obtenir qu'en dépossédant les anciens propriétaires. Ceux-ci cherchent à s'en garantir, & ils y

parviennent en ne dépenſant que leurs revenus, & en évitant de contracter des engagemens & des dettes, qu'ils ne pourroient acquitter que par la vente de leurs terres. Ils ont la même habileté par rapport aux impôts, ils cherchent également à s'en garantir, ou du moins à ne les pas ſupporter ſeuls, & à en partager le fardeau avec les commerçans (1).

Je ne puis finir cet eſſai ſans faire remarquer au lecteur que les loix politiques, toujours rédigées dans la vue de remédier à un abus particulier, ou de rendre plus inviolable une regle de police, ſont ordinairement ſuivis d'effets entiérement oppoſés aux principes qui les ont fait établir. Il en eſt de même en matiere d'impoſitions. Perſonne n'ignore que le grand ſeigneur jouit, dans toute l'étendue de ſes vaſtes

(1) *Note de l'auteur.*

Les négocians, dont l'objet eſt de faire fortune, ne ſont pas occupés du deſir d'être propriétaires de tels ou tels fonds de terre ; mais ils n'amaſſent des richeſſes que dans le projet de réaliſer leur argent, & de ſe procurer des propriétés. Ils ne peuvent les acheter qu'en dépouillant l'ancien propriétaire.

états, d'un pouvoir abſolu & ſans bornes ſur la vie & les biens de ſes ſujets ; & ces mêmes ſujets, ſervilement ſoumis à l'autorité deſpotique de leur ſouverain, regardent comme une loi fondamentale de leur gouvernement, qu'ils ne peuvent être aſſujettis à de nouveaux impôts, & que le prince doit ſe contenter de ceux qui ont été en uſage de tout tems dans ſon empire. Les Turcs ont réſiſté à leurs ſouverains toutes les fois qu'ils ont tenté d'enfreindre cette loi, dictée par un peuple qui ceſſe d'être eſclave dans cette ſeule circonſtance ; & pluſieurs ſultans ont éprouvé, en différentes occaſions, les triſtes effets de leur avarice. On s'imagineroit qu'un peuple nourri & élevé dans cette opinion & dans ce préjugé, devroit être celui de l'univers le plus à l'abri de l'oppreſſion ; il eſt cependant certain qu'il en eſt tout autrement ; le Sultan, qui n'a aucun moyen régulier d'accroître ſes revenus, permet aux bachas, & aux gouverneurs qu'il envoie dans les provinces, d'y opprimer & d'y vexer les peuples. Il ne les rappelle que lorſqu'ils ſe ſont enrichis des dé-

pouilles de ſes ſujets. Alors, ſous l'apparence de les punir de leurs injuſtices & de leurs déprédations, il les condamne à mort, pour s'enrichir lui-même par la confiſcation de leurs richeſſes. Si le ſultan pouvoit, à l'exemple des princes de l'Europe, lever de nouveaux impôts, dans les cas où les beſoins de l'état l'exigent, l'intérêt du ſouverain ſeroit inſéparable de celui des ſujets, & il ne leur demanderoit que des impôts modérés; il ſentiroit alors que les impoſitions exceſſives ſont également préjudiciables au prince & à l'état. Les peuples de cet empire reconnoîtroient bientôt auſſi qu'il leur ſeroit plus avantageux de fournir à leur ſouverain un ſecours de dix millions levés par impoſition générale, que de lui laiſſer prendre un million d'une maniere auſſi inégale & auſſi arbitraire.

RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR.

ON ne peut s'empêcher de reconnoître la juſteſſe des obſervations de M. Hume. Les impôts, quelque multipliés qu'ils aient été en Europe depuis un ſiecle, n'ont mis aucunes entraves à l'induſtrie, qui s'eſt accrue au contraire, au grand avantage du commerce général. L'or & l'argent du Nouveau-Monde y ont contribué ſans doute, en répandant plus d'eſpeces dans la circulation, & en mettant les contribuables plus en état de ſatisfaire aux impoſitions demandées par les ſouverains. Dans tous les tems les peuples ſe ſont élevés contre les impôts, & ne ſe ſont ſoumis qu'avec peine, ſoit dans les monarchies, ſoit dans les républiques, aux taxes nouvelles qui leur étoient impoſées. On ne peut douter cependant que les ſouverains & les adminiſtrateurs des états ne ſe portent qu'à la derniere extrêmité à la levée de nouveaux impôts. L'or & l'argent levés ſur les contribuables ne reſtent pas en dépôt

entre les mains des tréſoriers ; & dans le ſyſtême préſent de l'Europe, les nouveaux impôts, bien loin d'augmenter les richeſſes des ſouverains & des états, ne ſont pas même ſuffiſans pour acquitter les dettes contractées dans les tems de néceſſité. En effet, toutes les taxes impoſées en France depuis cent ans, ont pour origine les dettes dont nos rois ſe ſont rendus ſucceſſivement débiteurs pour ſoutenir les guerres dont l'Europe a été agitée ; & toutes les fois qu'on a augmenté les impôts ou établi de nouvelles taxes, le gouvernement y a joint des retranchemens dans les dépenſes & des réformes dans l'adminiſtration. Louis XV, beaucoup plus riche que ſon prédéceſſeur, ſeroit hors d'état de dépenſer en bâtimens, en fêtes & en ſomptuoſités, les mêmes ſommes que Louis XIV y a employées dans les années brillantes de ſa vie. Tout l'argent que les nouveaux impôts font entrer dans ſes coffres, en reſſort auſſi-tôt pour payer les capitaux & les intérêts des ſommes prêtées à l'état depuis 1688 ; & on peut dire avec vérité, que c'eſt moins le roi qui leve

les nouveaux impôts ſur ſes peuples, que la partie créanciere de ſes ſujets, dont les avances ne peuvent être rembourſées que par la claſſe induſtrieuſe & les propriétaires des terres.

Lorſqu'il s'agit d'établir un nouvel impôt, ou de lever une nouvelle taxe, le roi eſt dans la triſte néceſſité, ou de manquer aux engagemens les plus légitimes, ou d'augmenter les charges de tous ſes ſujets; dans cette affligeante alternative, la partie créancïere obtient la préférence, avec d'autant plus de raiſon, qu'elle a fait les avances à la décharge de la claſſe induſtrieuſe, & à celle des propriétaires des terres, auxquels on auroit demandé, dans les tems de néceſſité, par la voie des impôts, les mêmes ſommes que les rentiers ont prêtées au ſouverain; d'ailleurs, il ne peut y avoir aucune comparaiſon entre la perte réſultante d'une ceſſation de paiement qui ruine des familles entieres, & une augmentation d'impôts déja établis, & qui ſe répartiſſent en grande partie ſur les créanciers de l'état, dont les propriétés & les objets de conſom-

mation ne ſont pas exempts. Non-ſeulement la juſtice réclame en faveur des créanciers de l'état, dans la triſte néceſſité de ne les pas payer, ou de mettre de nouveaux impôts; mais on doit obſerver que le produit de ces mêmes impôts ne reſte pas entre les mains du prince pour y être reſſerré. Il eſt au contraire répandu ſur le champ & employé à rembourſer des capitaux, ou à payer des arrérages de rentes. La dépenſe journaliere de ceux qui reçoivent du prince les ſommes qui leur ſont dues, les fait auſſitôt reverſer entre les mains des propriétaires des terres & des ouvriers; & je crois qu'on peut ſoutenir, avec raiſon, que les dettes de l'état contribuent très-ſenſiblement à l'activité de la circulation de l'argent, dont l'effet eſt de vivifier tous les canaux où il paſſe. S'il étoit poſſible de ſuppoſer que les dettes du royaume puſſent être rembourſées toutes à la fois, & que les créanciers de l'état fuſſent payés dans le même moment de 2 milliards 500 millions qui leur ſont dus, & qu'ils ont prêtés au roi en différens tems, il eſt certain que

le royaume ne ſeroit ni plus riche, ni plus pauvre qu'il l'étoit dans l'inſtant précédent; mais la circulation ſeroit totalement arrêtée, les provinces n'auroient plus de débouchés de leurs denrées & de leurs marchandiſes; les vins de Champagne & de Bourgogne reſteroient dans les celliers des vignerons, les fabricans d'étoffes ceſſeroient de travailler, l'argent diſparoîtroit des provinces, & la capitale elle même en ſeroit privée pour long-tems; le roi & ſon peuple ſeroient pauvres durant pluſieurs années, les provinces & la capitale hors d'état de payer la moitié des impoſitions qui y ſont levées dans l'état préſent, & une pauvreté générale ſe répandroit dans tous les ordres des citoyens. Une chaîne inviſible, & formée par le Créateur, lie enſemble toutes les parties d'un état, & les faits correſpondre mutuellement; une ſeule ne peut ſouffrir, ſans que les autres ne s'en reſſentent; elles ſe tiennent réciproquement & ont des dépendances mutuelles, inviſibles, mais démontrées par l'expérience.

Ce ſeroit donc une calamité générale dans

la France, ſi d'un moment à l'autre elle ſe trouvoit libérée de ce fardeau immenſe de dettes ſous lequel elle paroît gémir, & qui eſt la ſource fatale des impôts. Cette calamité cependant ne ſeroit que paſſagere & momentanée. Semblable à la grêle, elle ravageroit la campagne & les villes; mais après un eſpace de quelques années, la circulation reviendroit, & ranimeroit les différentes claſſes des citoyens; le mal ne ſe feroit ſentir que dans l'intervalle, qui paroîtroit également long & affligeant; les peuples regretteroient plus d'une fois le ſpectacle envié des créanciers de l'état, dont les dépenſes ſoutiennent la circulation, & contribuent à l'aiſance générale.

On peut remarquer, en effet, que les impôts, quelque multipliés qu'ils ſoient, n'ont pas empêché l'accroiſſement du luxe & de la dépenſe dans tous les ordres de l'état; l'un & l'autre ſont portés, au contraire, à un point dont nos peres n'avoient pas même l'idée. Les propriétaires des terres ſont moins riches, mais leurs fermiers ſont mieux habillés qu'autrefois, & les artiſans

des villes & de la campagne ont plus d'aiſance que n'en avoient leurs peres ; les négocians & les fabricans font des fortunes moins rapides & moins conſidérables que ceux du regne de Louis XIII & de Louis XIV ; mais leur nombre eſt quadruple de ce qu'il étoit il y a cent ans. Les offices de judicature ſont diminués de valeur, & les magiſtrats d'aujourd'hui ſeroient hors d'état d'acquérir des charges ſans revenu, au même prix que les acquéroient leurs ancêtres, qui y employoient la moitié de leur patrimoine : mais au lieu des mules dont ſe ſervoient leurs peres pour aller au Palais, ils y ſont conduits dans des voitures commodes & brillantes ; les diamans ſont la parure ordinaire de leurs femmes, & les meubles les plus ſomptueux ornent leurs habitations, tant à la ville qu'à la campagne ; tout ſe reſſent de l'aiſance & des richeſſes de la nation ; les impôts, bien loin de les avoir altérées, ſemblent les avoir accrues, par la raiſon que les ſommes qu'ils fourniſſent au prince ne reſtent pas dans ſes coffres, mais lui ſervent à payer ſes créan-

ciers, qui les reverſent à leur tour dans tous les ordres du peuple, au grand avantage de la circulation.

Ces réflexions paroiſſent prouver qu'il eſt de toute vérité que les impôts en eux-mêmes, tant qu'ils ne ſont pas arbitraires, & que l'augmentation en eſt ſucceſſive, ne peuvent être la ruine d'un état : les peuples ne ſont écraſés que par la forme de leur perception, & non par leur maſſe. C'eſt le ſentiment de M. Hume, & la France en eſt une preuve bien convaincante. En effet, malgré la grande augmentation des impoſitions levées depuis quatre-vingts ans, la nation a fait, dans le même eſpace de tems, des progrès ſurprenans dans le commerce, & les peuples ſe procurent plus facilement aujourd'hui les néceſſités & les commodités de la vie. Ce qu'on doit attribuer, 1°. au changement de valeur de la monnoie ; 2°. à la forme des impôts nouvellement établis.

Les changemens ſurvenus dans la valeur des monnoies ont diminué les anciens impôts, dans une proportion relative à l'aug-

mentation des eſpeces. La richeſſe ne conſiſte pas dans la quantité plus ou moins grande des livres numéraires, dont les paiemens ſont compoſés; mais dans le poids & la quantité d'or & d'argent qui conſtitue les paiemens. Depuis 1680 juſqu'en 1690, le marc d'argent fin monnoyé n'a valu que 28 liv. 13 ſols 8 den.; il eſt, en 1765, de la valeur de 54 liv. 6 ſols 6 den. $\frac{6}{11}$; par conſéquent un paiement de 300000 liv. ne pouvoit ſe faire, en 1680, qu'avec 523 marcs d'argent, & il n'en faut plus que 276 pour payer la même ſomme en 1765. Si le recouvrement total des impoſitions payées, en 1765, étoit le même qu'en 1680, & ſi le gouvernement n'avoit pas établi, depuis cette époque, de nouveaux droits, le roi ſeroit certainement bien moins riche préſentement qu'il ne l'étoit pour lors; mais quelques impoſitions ont été augmentées en livres numéraires, & on en a établi pluſieurs qui n'exiſtoient pas il y a 80 ans. Le détail ſuccinct que je me propoſe de mettre ſous les yeux du lecteur, en lui préſentant le tableau des impoſitions les plus impor-

tantes, lui prouvera que le hauſſement des monnoies a été avantageux au peuple, & que la claſſe des ſujets qui méritent le plus de faveur, c'eſt-à-dire, les habitans de la campagne, les cultivateurs & les ouvriers, ſont traités, à tous égards, bien plus favorablement qu'ils ne l'étoient il y a près d'un ſiecle.

1°. On voit, dans les recherches & les conſidérations ſur les finances, *tome III*, *page* 980, que la taille impoſée dans les pays d'élection en 1683, montoit à 35 millions, le marc d'argent fin valant alors, comme on vient de l'obſerver, 28 livres 13 ſols 8 den., le montant de la taille impoſée dans les mêmes pays d'élection, en 1765, eſt de 46 millions; & elle auroit dû être portée à 66177000 liv. ſi la proportion de la valeur des monnoies avoit été conſervée, ce qui forme, en faveur des habitans taillables du royaume, une diminution réelle de plus de 20 millions.

Il eſt vrai qu'en 1683, la capitation n'étoit pas encore établie, & que les taillables paient la plus grande partie de cette impoſition;

tion ; mais il faut obſerver que le recouvrement entier de la capitation impoſée en 1765 ſur tous les pays d'élection, eſt de 26 millions, dont il y en a au moins 8 payés par les villes exemptes de tailles, les nobles, les privilégiés, les ſecrétaires du roi, les officiers de ſa maiſon, les tréſoriers de France, les magiſtrats, &c, toutes perſonnes que leur naiſſance ou leurs emplois exemptent de taille. Il réſulte évidemment de ce calcul, que, malgré l'établiſſement de la capitation, les taillables, c'eſt-à-dire, les habitans de la campagne, paient réellement, en 1765, moins de taille que leurs prédéceſſeurs n'en payoient en 1683.

2°. Les droits levés ſur le ſel ont été de tout tems regardés comme une impoſition extrêmement onéreuſe, principalement aux habitans de la campagne. Mais ce changement dans la valeur des monnoies a procuré, à cet égard, un ſoulagement encore plus ſenſible que par rapport à la taille. En effet, l'ordonnance de 1680 fixe la valeur du minot de ſel vendu dans le grenier de Paris, à 41 livres. Le marc d'argent fin

valant alors 28 livres 13 ſols, la même meſure de ſel ne ſe vend, en 1765, malgré toutes les augmentations de droits, de ſols pour livres, &c. que 57 liv. 16 ſols, au lieu de 77 liv. 14 ſols que le peuple ſeroit obligé de la payer, ſi ſa valeur avoit été augmentée dans la proportion de celle des monnoies; & cette différence opere en faveur du contribuable, une diminution réelle d'un quart ſur l'impoſition. Le prix du ſel eſt également fixé, par l'ordonnance de 1680, dans tous les greniers, ſoit de vente volontaire, ſoit d'impoſition forcée, compris dans l'étendue des grandes gabelles; la différence du prix entre les greniers eſt très-peu conſidérable, & les augmentations ſucceſſives qui ont eu lieu depuis 1680, ont été les mêmes dans tous les greniers des grandes gabelles, d'où il réſulte que toute cette partie du royaume paie effectivement, en 1765, par rapport à cette nature d'impoſition, un quart moins qu'en 1680, ce qui eſt d'autant plus heureux, que cette impoſition eſt forcée dans un grand nombre de greniers, & que la répartition ne s'en fait pas toujours

avec l'exactitude & la proportion qui ſeroient à deſirer. Le peuple, dont l'impoſition eſt à cet égard diminuée d'un quart, a été en état d'augmenter ſa conſommation de ſel. En effet, les perſonnes inſtruites de la diſtribution qui s'en fait dans les greniers, n'ignorent pas qu'elle eſt accrue de plus d'un tiers depuis 1680; ce qui a réparé avec avantage le tort que le roi s'étoit fait à lui-même en hauſſant la valeur des monnoies. Le Prince reçoit préſentement, au moyen de l'accroiſſement de la conſommation, plus de marcs d'or & d'argent qu'en 1680, & chaque contribuable lui en fournit une plus petite quantité, pour avoir la même meſure qui lui étoit vendue en 1680 un quart plus cher qu'il ne l'achete aujourd'hui.

3°. Les droits de détail ſur le vin & ſur les autres beſoins qui forment la principale partie de la ferme des aides, tombent entiérement ſur le petit peuple, que la médiocrité de ſes facultés met hors d'état de faire des proviſions, & qui eſt forcé par ſa pauvreté même, de payer plus que les

riches, parce qu'il eſt obligé d'aller chercher ſa boiſſon chez les détaillans. Les droits de détail dans les villages & autres lieux non ſujets aux droits d'entrées, ont été fixés, par l'ordonnance de 1680, dans la généralité de Paris, à 6 l. 15 ſ. par muid de vin *vendu à pot*, ce qui revenoit pour lors dans la proportion actuelle de la monnoie, à 12 l. 15 ſ.; cependant, malgré les différentes augmentations de droits, les ſols pour livre, &c., ce même muid de vin ne paie, en 1765, que 9 liv. 1 ſ. 6 d., ce qui fait une diminution réelle d'un peu plus du tiers; il eſt arrivé, par rapport à cette impoſition, ce qu'on vient d'obſerver ſur les gabelles; la conſommation du peuple a été plus grande à proportion de la diminution du droit, & toutes les nouvelles plantations de vignes le prouvent inconteſtablement. La perte que le roi peut avoir éprouvée ſur les droits de détails par le hauſſement des monnoies, n'a pas été ſeulement réparée par l'accroiſſement de la conſommation, mais ſon revenu a été conſidérablement augmenté par les nouveaux droits

impoſés ſur le vin & ſur le pied-fourché, à leur entrée dans Paris, & dans les principales villes du royaume. En effet, par la même ordonnance de 1680, un muid de vin entrant par eau dans la ville de Paris, a été aſſujetti à payer 18 l. pour tous les droits d'entrée, ce qui revenoit à 34 l. 2 ſ. de la monnoie actuelle; on eſt obligé, en 1765, de payer 51 liv. 19 ſ. pour l'entrée de ce même muid de vin, & par conſéquent plus de moitié en ſus de ce qu'il en coûtoit en 1680. Il en eſt de même par rapport au pied-fourché; tous ces droits d'entrée ſur un bœuf entrant dans la ville de Paris, ont été fixés, par l'ordonnance de 1680, à 3 l. 4 ſ., ce qui revenoit pour lors à 6 l. 1 ſ. de la monnoie actuelle; ce même bœuf paie, en 1765, 15 l. 8 ſ., ce qui fait une augmentation du double & d'une moitié en ſus; mais cette augmentation conſidérable qu'ont produit les entrées de Paris dans les revenus du roi, ne fait aucun préjudice aux habitans de la campagne; ils ont, au contraire, été ſoulagés par une diminution réelle ſur les ſommes qu'ils payoient en taille & en droits

d'aides & de gabelles ; & il me paroît démontré que l'augmentation de la valeur des monnoies a été avantageuſe au petit peuple du royaume, dont les charges ont été réellement diminuées depuis 1680.

Le revenu du roi eſt cependant conſidérablement augmenté depuis cette époque ; il y a été forcé pour ſubvenir à la défenſe de ſon royaume, & pour s'acquitter des arrérages de rentes que les circonſtances l'ont forcé de créer. La vente excluſive du tabac, les nouveaux droits d'entrée ſur les objets de conſommation des villes, & principalement de Paris, l'impoſition des deux vingtiemes, forment principalement l'augmentation des revenus du roi ; mais, 1°. les vingtiemes ne tombent en aucune façon ſur le peuple, ils ne ſont payés que par les propriétaires ; la perception n'en eſt pas arbitraire, on ne paie qu'à proportion de ſon revenu, & la partie induſtrieuſe du peuple, les cultivateurs, les ouvriers, n'en reſſentent pas le fardeau. 2°. Le tabac n'eſt pas une denrée de néceſſité, & la conſommation en eſt abſolument volontaire ; le

petit peuple & les habitans de la campagne conſomment en général peu de tabac ce ſont les perſonnes riches & aiſées, & principalement les habitans des villes, qui en font uſage; & s'il étoit poſſible de diſtinguer, dans les bureaux où s'en fait la diſtribution, la quantité qui s'en conſomme dans les villes, de celle qui eſt enlevée par les ſeuls habitans de la campagne, on auroit la preuve que ceux des villes achetent plus des trois quarts de la totalité du tabac que vendent les fermiers généraux.

3°. Les droits d'entrée dans les villes; & principalement à Paris, ont été indiſpenſablement néceſſaires pour en rendre le ſéjour plus diſpendieux, & pour retenir les cultivateurs à la campagne; ce ſont d'ailleurs les habitans aiſés, de toutes conditions, qui rempliſſent les villes; il eſt juſte que ce ſoit principalement ſur eux que retombent les charges de l'état; le gouvernement ne pourroit donc adopter de forme plus équitable que celle qu'il a choiſie pour établir les nouvelles impoſitions que les circonſtances ont exigées depuis 1680. Le petit

peuple, les habitans de la campagne, n'y ſont pas aſſujettis, ils ont au contraire profité du hauſſement de la valeur des monnoies, & malgré l'augmentation de la maſſe des impôts & l'accroiſſement des revenus du roi, ils ſont réellement moins chargés d'impoſitions qu'ils ne l'étoient en 1680; les propriétaires, les perſonnes riches, ſont les ſeuls qui ſupportent le poids des nouveaux impôts, & il en réſulte une nouvelle ſource de circulation, qui donne à la partie induſtrieuſe & laborieuſe de la nation, de nouvelles facilités pour ſubſiſter, & ſe procurer les néceſſités & les commodités de la vie.

ESSAI

SUR

LE CRÉDIT PUBLIC.

Les peuples de l'antiquité, plus ſages & plus prudens que les modernes, profitoient des tems de paix & de tranquillité pour former le tréſor public, & le remplir des ſommes dont ils prévoyoient avoir beſoin un jour, ſoit pour attaquer leurs ennemis, ſoit pour ſe défendre contre leurs invaſions; ils ne connoiſſoient pas la reſſource des impôts extraordinaires, & n'avoient pas même l'idée des emprunts publics dont les nations de l'Europe font un uſage ſi fréquent. L'hiſtoire ancienne fait mention des ſommes immenſes amaſſées par les Athéniens, les Ptolomées & les autres ſucceſſeurs d'Alexandre; & les Lacédémoniens eux-mêmes, ce peuple

ſi renommé par ſa pauvreté & ſa frugalité, poſſédoit, au rapport de Platon, un tréſor public où l'état pouvoit prendre des ſommes conſidérables dans les tems de néceſſité & de calamité. Arian & Plutarque font le détail des richeſſes immenſes dont Alexandre devint poſſeſſeur par la conquête de Suze & d'Ecbatane, & dont une partie avoit été miſe en réſerve dès le tems de Cyrus. Il faut ignorer entiérement l'hiſtoire grecque pour n'avoir pas entendu parler des tréſors de Philippe & de Perſée, rois de Macédoine; & l'hiſtoire ſainte nous inſtruit également de ceux d'Ezéchias & de quelques autres rois des Juifs. Les anciennes républiques des Gaules poſſédoient auſſi un tréſor public, & le peuple romain avoit des officiers prépoſés à ſa conſervation. Enfin, les empereurs les plus ſages, tels qu'Auguſte, Tibere, Veſpaſien, Sévere, &c., mirent en réſerve des ſommes conſidérables pour s'en ſervir dans le beſoin, & dans le cas de quelque circonſtance imprévue. Les peuples modernes, au contraire, s'accordent tous à engager les revenus publics; ils ne

doutent pas que leur poſtérité ne jouiſſe d'une paix inaltérable, qu'elle ne ſoit aſſez heureuſe, & aſſez riche pour acquitter les dettes contractées par la génération précédente; & comme ils ont devant les yeux l'exemple que leurs peres leur ont tranſmis, ils ont une confiance égale dans leurs deſcendans, qui, plutôt par néceſſité que par choix, ſont forcés à leur tour de ſe repoſer également ſur la foi d'une nouvelle génération. Quoique quelques nations aient été aſſez heureuſes & aſſez économes pour acquitter, durant la paix, les dettes contractées pendant la guerre, il n'en ſeroit pas moins déraiſonnable de préférer l'uſage des peuples modernes à celui de l'antiquité. Les anciens étoient, ſans contredit, plus prudens.

Les écrivains qui ont voulu juſtifier les peuples modernes, prétendent qu'on ne doit pas appliquer à l'adminiſtration politique des maximes d'économie, dont la vérité n'eſt inconteſtable que par rapport à la conduite que doivent tenir les particuliers dans la régie de leurs affaires, & que les richeſſes

d'un citoyen, quelque grandes qu'on les ſuppoſe, ne peuvent jamais être miſes en comparaiſon avec celles des états. Je ſoutiens au contraire, que cette différence n'eſt pas aſſez grande pour qu'on puiſſe adopter des maximes ſi oppoſées dans leur adminiſtration. Si les richeſſes des états ſont incomparablement plus grandes, leurs dépenſes néceſſaires y ſont proportionnées, leurs reſſources, quelque nombreuſes qu'elles puiſſent être, ont des bornes; & comme la durée de leur exiſtence ne peut être comparée à celle d'un particulier, & même d'une famille, ceux qui ſont à la tête du gouvernement ne doivent adopter que des principes grands, durables, nobles & propres à maintenir la puiſſance publique durant une longue ſuite de ſiecles. Les hommes ſont forcés quelquefois, par l'enchaînement d'événemens ſinguliers, & par une eſpece de fatalité, à s'abandonner à la fortune & au haſard; mais tout homme qui, dès les premieres années de ſa vie s'eſt conduit ſans prudence & ſans réflexion, & qui n'a eu que le haſard pour guide de ſes actions,

ne peut s'en prendre qu'à lui-même de ſes malheurs, & n'en peut accuſer que ſa propre imprudence. Je conviens que les tréſors publics peuvent être quelquefois nuiſibles aux états, parce qu'ils donnent aux ſouverains & à leurs miniſtres des facilités pour entreprendre des expéditions imprudentes & qu'ils peuvent leur faire négliger la diſcipline militaire, par trop de confiance dans leurs richeſſes; mais les dangers réſultans de l'aliénation des revenus publics, ſont encore plus certains & plus inévitables. La pauvreté, l'impuiſſance & l'aſſujettiſſement à des puiſſances étrangeres, en ſeront la conſéquence néceſſaire & infaillible.

La guerre eſt accompagnée, chez les modernes, de tous les genres de deſtruction, perte d'hommes, augmentation d'impôts, diminution de commerce, diſſipation d'argent, pillage ſur terre & ſur mer. Dans l'antiquité au contraire, comme les dépenſes militaires étoient priſes ſur le tréſor public, la guerre rendoit les eſpeces d'or & d'argent plus communes. L'induſtrie en étoit encouragée, & l'augmentation des richeſſes cir-

culantes étoit une eſpece de dédommagement des malheurs qui en ſont la ſuite inévitable. Des gens d'eſprit ont cependant ſoutenu de nos jours que les dettes publiques, en ne les conſidérant qu'en elles-mêmes, & indépendamment de la néceſſité qui les avoit fait contracter, étoient avantageuſes aux états, & que même en tems de paix la création des rentes & des impôts pour les acquitter, étoit le moyen le plus ſûr d'augmenter le commerce & les richeſſes des nations. Des principes auſſi déraiſonnables & auſſi abſurdes, ne devoient être mis que dans la claſſe des éloges de la folie, & de la fievre, ainſi que des panégyriques de Buſiris & de Néron, ou autres jeux d'eſprit compoſés par des auteurs qui ont voulu amuſer leurs contemporains; mais, contre toute vraiſemblance, ils ont été adoptés & ſoutenus par un de nos plus grands miniſtres, & par un parti tout entier. Les écrits publiés pour ſoutenir un paradoxe, qui n'étoit pas même ſpécieux, ne pouvoient ſans doute régler la conduite d'un homme auſſi ſenſé que milord Orford;

mais ils ont ſervi, du moins, à lui conſerver des partiſans & à jeter de l'incertitude dans l'eſprit de la nation.

Je vais mettre ſous les yeux du lecteur les différens effets des dettes publiques, tant par rapport à l'adminiſtration intérieure d'un état, que par rapport aux affaires étrangeres, & leur influence ſur le commerce, l'induſtrie, la guerre & les négociacions.

Les écrivains politiques parlent fréquemment de la *circulation*, & cette expreſſion a été adoptée par les auteurs françois; ce mot eſt, ſelon eux, *la pierre de touche* de toute adminiſtration politique, & ils la regardent comme une explication claire & le point déciſif de tous leurs raiſonnemens. J'avoue que je n'ai pu juſqu'à préſent découvrir la ſignification de cette expreſſion en matiere d'impôts & d'emprunts publics, quoique je n'aie ceſſé de la chercher depuis que j'ai commencé à réfléchir. Je ne puis concevoir, en effet, l'avantage que peut procurer à une nation le paſſage continuel de l'argent d'une main dans une autre; & il m'eſt impoſſible de comparer la circu-

lation des denrées & des marchandiſes, avec celle des billets de l'échiquier & des actions de la compagnie des Indes. L'induſtrie eſt ſans doute animée, lorſque le négociant enleve les marchandiſes du manufacturier auſſitôt qu'elles ſont fabriquées; lorſque le détailleur s'en fournit ſur le champ chez le négociant, & lorſque le conſommateur les achete promptement du détaillant; ces différens achats réciproques, prompts & multipliés, encouragent le manufacturier, le négociant, & le détailleur, à acheter & à fabriquer une plus grande quantité de marchandiſes, & à en perfectionner la qualité. Je ſens qu'une circulation de cette eſpece ne peut être arrêtée ſans danger; que dès qu'elle ceſſe, toutes les mains induſtrieuſes de l'état ſont engourdies & ne produiſent plus ce qui eſt utile aux citoyens; mais *la galerie du change* ne fournit aucune eſpece de productions, & ne donne lieu qu'à la conſommation *du café, des plumes, de l'encre, & du papier. Le change*, & tous ceux qui le fréquentent, pourroient être enſevelis ſous les eaux de la mer, ſans qu'on

s'apperçût

s'apperçût d'aucune perte & d'aucune diminution dans le commerce, ni dans la production de quelque eſpece de marchandiſes ou de denrées que ce puiſſe être.

Quoique le mot *circulation* n'ait jamais été expliqué par ceux qui inſiſtent le plus ſur les avantages qui en réſultent, il faut convenir cependant que les dettes nationales préſentent une apparence d'utilité. Le mal eſt dans ce monde toujours accompagné de quelque bien; & c'eſt ce que je me propoſe d'expliquer, pour qu'on puiſſe en juger d'une maniere ſûre & certaine.

Les effets publics ſont devenus parmi nous une eſpece de monnoie, & ſont reçus dans les paiemens à un prix courant, comme l'or & l'argent. Les dépenſes néceſſaires pour toute entrepriſe utile & avantageuſe, n'empêchent pas qu'il ne ſe trouve aſſez de bras pour y travailler, & tout négociant riche peut ſe livrer au commerce le plus étendu, parce qu'il a des fonds ſuffiſans pour faire face aux engagemens qu'il eſt obligé de contracter. Les billets de banque, les actions des Indes, & tous les autres

papiers publics, diſpenſent les négocians de conſerver en nature & dans leurs coffres, de groſſes ſommes d'argent; ces effets leur en tiennent lieu, parce qu'un quart-d'heure leur ſuffit pour les vendre & en recevoir la valeur en argent comptant, ou pour les engager à un banquier. D'ailleurs, ces effets, qui donnent au propriétaire un revenu annuel, ne ſont pas infructueux au négociant, tant qu'ils reſtent dans ſon porte-feuille; en un mot, nos dettes nationales fourniſſent aux commerçans une eſpece de monnoie qui ſe multiplie continuellement entre leurs mains, & leur donne un gain certain, indépendant de celui de leur commerce.

Il ſe trouve en Angleterre, ainſi que dans tous les états commerçans, & débiteurs de rentes & d'effets portant intérêt, une claſſe d'hommes dont la fortune eſt partagée en fonds de commerce & en rentes. Ces citoyens, moitié commerçans & moitié rentiers, ne font qu'un commerce peu étendu, & ſe contentent de profits médiocres, parce que le commerce n'eſt pas leur ſeule & principale reſſource, & qu'ils en ont une

plus assurée pour eux & leur famille, dans les revenus publics. Si l'état n'étoit pas débiteur d'effets portant intérêt, les riches négocians ne pourroient réaliser & mettre leur fortune à l'abri de tout danger, qu'en achetant des terres, & les terres ne peuvent jamais leur être aussi avantageuses que les fonds publics. En effet, toute propriété de terres exige des soins & des voyages, & partage le tems & l'attention d'un négociant. Il lui est impossible, dans le cas d'une spéculation avantageuse, ou d'un malheur imprévu, de convertir des fonds de terre en argent, avec la même facilité que les papiers portant intérêts, dont l'état est débiteur. D'ailleurs, la possession des terres change bientôt le citoyen en *campagnard*, tant par les plaisirs simples & tranquilles qu'elle lui procure, que par l'autorité qu'elle lui donne sur les cultivateurs. Il y a donc tout lieu de penser que les états débiteurs de fonds publics renfermeront toujours plus de riches négocians que les autres, & que les peres de familles, enrichis par le commerce, y seront moins exposés au desir

de quitter cette profeſſion. Il faut avouer, en effet, que le commerce peut dans ce cas devenir plus floriſſant, par la diminution des profits, la promptitude de la circulation, & l'encouragement de l'induſtrie (1).

Je viens d'expoſer tous les avantages que les dettes publiques peuvent procurer au commerce & à une nation; mais ſi on les compare aux inconvéniens qui en ſont inſéparables dans l'adminiſtration intérieure de l'état, il n'y aura plus de comparaiſon entre le bien & le mal qui en réſultent.

1°. Il eſt certain que les ſommes immenſes levées dans les provinces, pour payer les arrérages des rentes nationales, attirent dans la capitale une grande affluence d'habitans & de richeſſes; & je ne doute pas

(1). *Note de l'auteur.*

J'obſerverai à ce ſujet, ſans interrompre le fil du diſcours, que la multiplicité de nos dettes publiques contribue à baiſſer l'intérêt de l'argent dont le gouvernement doit diminuer le taux dans la proportion où le nombre des prêteurs devient plus grand. Ce raiſonnement eſt contraire à la premiere apparence & à l'opinion commune; mais il eſt fondé ſur l'influence des profits du commerce, ſur le prix de l'intérêt.

que les grands avantages des négocians de Londres ſur ceux des autres parties du royaume n'y contribuent beaucoup. Il eſt peut-être de l'intérêt public que la ville de Londres perde quelques-uns des avantages qui ont contribué à un agrandiſſement qui paroît s'accroître tous les jours, & dont on peut craindre les conſéquences. La ville de Londres eſt, à la vérité, ſi heureuſement ſituée, que ſon exceſſive grandeur a moins d'inconvéniens qu'il n'en pourroit réſulter d'une plus petite capitale dans un plus grand royaume; je conviens auſſi qu'il y a plus de différence entre la valeur des denrées & des néceſſités de la vie, achetées à Paris ou en Languedoc, qu'il n'y en a entre Londres & le Comté de Yorkshire, & que la proportion y eſt mieux obſervée. Je ne puis cependant m'empêcher de ſoutenir que la *tête* n'a pas de proportion avec le *corps*.

2°. Les fonds publics ſont une ſorte de papier de crédit, & ont par conſéquent tous les inconvéniens de cette eſpece de monnoie; ils écartent l'or & l'argent des principales branches du commerce, bornent les

eſpeces à la circulation commune, & augmentent la valeur de la main-d'œuvre & des denrées.

3°. Les impôts établis pour payer les arrérages des dettes nationales, découragent l'induſtrie, augmentent le prix de la main-d'œuvre, & réduiſent les pauvres à la mendicité.

4°. Comme les étrangers ſont partie des créanciers de l'état, ils nous rendent, en quelque façon, leurs tributaires; & il pourroit arriver des circonſtances où ils nous enleveroient notre peuple & notre induſtrie.

5°. La plus grande partie des fonds publics ſont entre les mains de citoyens oiſifs, qui ne vivent que de leur revenu; ils deviennent, par conſéquent, la récompenſe de la pareſſe & de l'oiſiveté.

Tout lecteur dépourvu de préjugés conviendra ſans doute, à la vue du tableau que je viens de lui préſenter, que les dettes nationales ſont un préjudice réel au commerce & à l'induſtrie; mais ce préjudice eſt encore bien inférieur à celui qu'en reſſent l'état, conſidéré comme corps politique, &

exiſtant dans la ſociété des nations avec leſquelles il doit traiter, tant en guerre qu'en paix. Le mal eſt, ſous ce point de vue, pur & ſans mêlange de bien ; aucun avantage ne peut dédommager des inconvéniens, & ce mal eſt de ſa nature le plus important de tous.

Il n'eſt pas douteux que dans tout état débiteur de ſommes conſidérables & empruntées à intérêt, ce ſont les ſujets eux-mêmes qui en ſont les principaux créanciers, & que le ſurplus de la nation renferme les débiteurs. Il eſt également vrai que la partie débitrice s'acquitte envers la partie créanciere, en ſe privant annuellement d'une portion de ſon revenu, qui paſſe entre les mains des rentiers. De ces deux propoſitions, évidentes par elles-mêmes, on en conclud communément que les dettes d'un état ne peuvent jamais contribuer à ſa foibleſſe dans l'ordre politique ; que tout leur effet eſt de tranſporter l'argent de la main droite dans la main gauche ; ce qui n'augmente & ne diminue la richeſſe de perſonne. Ces raiſonnemens & ces ſpécieuſes

comparaiſons ne peuvent être adoptés que par ceux qui jugent ſans réflexions & ſans principes. Je pourrois leur ſoutenir, en employant le même raiſonnement & la même comparaiſon, qu'un ſouverain peut exiger de ſes ſujets les impôts les plus exceſſifs, ſans crainte de les ruiner, & que l'état ſera toujours également riche & puiſſant. Cette propoſition ſeroit abſurde & extravagante, parce qu'il eſt néceſſaire, dans toute ſociété, de garder des proportions entre la partie induſtrieuſe & la partie oiſive ; mais cette proportion, ſi eſſentielle à la conſervation du corps politique, ne ſubſiſtera plus, lorſque tous les impôts exiſtans actuellement, ſe trouvant aliénés & hypothéqués aux créanciers de l'état, le gouvernement ſera obligé alors, pour la défenſe commune, d'en établir de nouveaux, ou d'augmenter les anciens, & la maſſe en ſera ſi conſidérable & ſi exceſſive, qu'elle entraînera la ruine & la deſtruction de la nation.

Tous les peuples ont des impôts, dont la perception eſt facile, & eſt analogue aux mœurs & aux uſages des habitans, & ils

ſont levés communément ſur les denrées dont la conſommation eſt la plus ordinaire. Les droits d'exciſe établis ſur le malt & ſur la biere, produiſent au gouvernement d'Angleterre un revenu conſidérable, parce que l'opération du braſſage eſt difficile, & ne peut être ſecrete, & que la conſommation de la biere n'eſt pas d'une néceſſité aſſez abſolue, pour que le petit peuple ſoit vexé par l'augmentation de ſa valeur. Si les créanciers de l'état abſorboient le produit entier de ces droits, & s'ils étoient uniquement affectés au paiement des dettes nationales, il ſeroit indiſpenſable d'établir une nouvelle impoſition; mais il eſt aiſé de prévoir les difficultés que le peuple y oppoſeroit; les rigueurs qu'on ſeroit obligé de mettre en uſage pour le contraindre au paiement, & le déſeſpoir auquel il ſeroit réduit.

Tout le monde convient que les droits établis ſur les propriétés ſont d'un recouvrement difficile, & qu'ils ſont levés avec moins d'égalité & de proportion que ceux qui ſont impoſés ſur les conſommations.

Ce ſeroit donc un grand malheur pour la nation, ſi, après avoir porté ces derniers au plus haut degré où ils puiſſent monter, on étoit obligé d'avoir recours aux impôts, dont l'établiſſement & la perception aggravent encore la charge des contribuables. Dans cette ſuppoſition, les propriétaires des terres ne ſeront plus que les intendans & les fermiers du public. Et il ſeroit fort à craindre que dans ce cas ils ne miſſent en uſage tous les tours d'adreſſe que ces ſortes de gens ſavent employer pour tromper leurs maîtres, & que la ſociété ne fût remplie de trouble & de confuſion. Eſt-il poſſible d'aſſurer encore, à la vue de tous ces maux, qu'une nation peut, ſans inconvéniens, ne mettre aucune borne à ſes dettes, & que l'Angleterre conſerveroit toute ſa force & toute ſa puiſſance politique, dans le cas même où elle ajouteroit aux différentes eſpeces d'impoſitions déja établies, une nouvelle taxe de 12 à 15 ſchellings par livre ſur tous les revenus des terres? Ce ne ſeroit plus le ſimple tranſport de l'argent d'une main dans une autre; tous les états ſe-

roient confondus, la ruine & la déſolation ſeroient générales, & la nation entiere ſeroit bouleverſée.

Les théologiens reprochent aux hommes leur indifférence ſur l'obſervation de préceptes, dont ils connoiſſent cependant toute l'importance & toute la néceſſité. Les politiques ſont dans le même cas que les théologiens, par rapport aux dettes publiques. Les propriétaires des rentes n'ignorent pas que les miniſtres actuels ou leurs ſucceſſeurs, n'auront jamais un ſyſtême d'économie aſſez ſévere & aſſez ſuivi pour amortir la plus grande partie de nos dettes; & que les affaires de l'Europe ne leur donneront jamais le tems de pouvoir exécuter leur projet (1). Cette indifférence ſur un événement

---

(1) *Note de l'auteur.*

(1) Dans les tems de paix & de tranquillité, les ſeuls où il ſoit poſſible d'amortir les dettes par des rembourſemens, les rentiers ne conſentent pas à recevoir des fractions de capitaux dont ils ſont embarraſſés de faire emploi, & les propriétaires des terres s'oppoſent à la continuation des impôts néceſſaires pour les rembourſemens; le miniſtre voudra-t-il ſuivre un plan déſagréable à tout

qui intéreſſe notre fortune, ſeroit moins extraordinaire, ſi nous étions tous bons Chrétiens, entiérement réſignés aux ordres de la Providence, & détachés des biens de ce monde; les rentiers le prévoient, & y paroiſſent réſignés; mais ce ſentiment qui a l'apparence du plus grand déſintéreſſement, n'eſt fondé que ſur une longue habitude de jouir du moment préſent, & ſur l'eſpérance qu'il n'y aura que la poſtérité de malheureuſe. Ils ont prévu dès le premier emprunt, que les dettes publiques ſeroient portées au point où elles ſont préſentement, & ils ne peuvent ſe diſſimuler quelle en ſera la conſéquence. Il faut en effet, ou que la nation détruiſe le crédit public, ou que le crédit public détruiſe la nation. Il eſt impoſſible que l'un de ces deux événe-

---

le monde, qui n'aura l'approbation que d'une poſtérité qu'il ne verra jamais, & d'un très-petit nombre de contemporains raiſonnables, hors d'état de lui procurer le ſuffrage du plus petit bourg du royaume? Il n'eſt pas vraiſemblable que nous ayions jamais un miniſtre ſi mauvais politique, il ne s'en eſt pas encore trouvé juſqu'à préſent, & leur habileté a été juſques-là.

mens n'arrive, & on en ſera convaincu toutes les fois qu'on réfléchira attentivement aux dettes énormes que l'Angleterre a contractées, & au peu de précautions qui ont été priſes pour les éteindre.

Le plan propoſé, il y a 30 ans, par M. Hutchinſon, citoyen très-eſtimable, pour amortir toutes nos dettes, fut approuvé par quelques perſonnes de bon ſens; mais fut trouvé, par le plus grand nombre, impraticable dans l'exécution. M. Hutchinſon prétendoit que le public n'étoit pas débiteur de la dette nationale, que chaque particulier en devoit une part proportionnelle, & qu'il la payoit réellement au moyen des impôts auxquels il étoit aſſujetti; enſorte que la ſomme payée par chaque citoyen dans la contribution des charges publiques, ne pouvoit être regardée que comme ſa part proportionnelle dans les intérêts dus aux créanciers, & dans les frais de recouvrement. Il concluoit de ce raiſonnement qu'il étoit poſſible de rembourſer toutes les dettes de l'état par une contribution équitable, & proportionnée à la valeur de toutes les pro-

priétés, & de libérer en même tems, par un rembourſement général, les fonds de terre & les revenus publics. L'auteur de ce projet ne faiſoit pas attention que les ouvriers, les pauvres hors d'état d'acquitter en un ſeul paiement la part dont ils ſont débiteurs dans les dettes publiques, en paient cependant la plus grande partie par leur conſommation; d'ailleurs les commerçans & les propriétaires d'argent ont toute ſorte de facilités pour déguiſer ou cacher le véritable état de leur fortune, & les propriétaires des biens-fonds, ſoit en terres, ſoit en maiſons, étant obligés de payer pour tout le reſte de la nation, s'éleveroient avec la plus grande force contre une injuſtice & une oppreſſion dont il n'y a jamais eu d'exemple. On n'a pas tenté de mettre ce projet à exécution, mais il eſt très-vraiſemblable que lorſque les dettes nationales ſeront parvenues à leur dernier période, & lorſque leur maſſe deviendra deſtructive de toute eſpece d'induſtrie, les faiſeurs de projets ſe feront alors écouter, le gouvernement effrayé adoptera leurs viſions chimériques, & comme le crédit pu-

blic commencera pour lors à chanceler, le moindre mouvement ſera ſuffiſant pour le détruire, ainſi qu'il eſt arrivé en France en 1720. Je crois, en ce cas, pouvoir comparer ſa chute à la mort du malade qui périt par l'effet même du remede que lui donne le médecin (1).

---

(1) *Note de l'auteur.*

Quelques états voiſins mettent en uſage un expédient ſingulier pour diminuer le fardeau des dettes publiques; les François ont coutume, à l'imitation de ce qui ſe pratiquoit autrefois à Rome, d'augmenter la valeur de la monnoie, & le gouvernement s'en eſt rendu l'uſage ſi familier, que cette opération ne fait aucun tort au crédit public. Tout édit, portant augmentation de la monnoie, eſt cependant une diminution forcée des dettes publiques, & ſous un autre nom, une véritable banqueroute. Les Hollandois diminuent l'intérêt des rentes, ſans avoir le conſentement de leurs créanciers, ou, ce qui eſt la même choſe, ils taxent arbitrairement les fonds de terre & toutes les eſpeces de propriété. Si nous pouvions adopter l'une de ces deux méthodes, nous ne courrions pas le riſque d'être écraſés par nos dettes nationales. Et il n'eſt pas impoſſible qu'on en faſſe quelque eſſai lorſque les dettes ſeront encore augmentées & les tems devenus plus difficiles; mais le peuple anglois raiſonne trop bien ſur ce qui le touche, pour n'en pas ſentir la conſéquence; & un eſſai ſi dangereux feroit tomber tout-à-coup le crédit public.

Il eſt plus vraiſemblable que les guerres, les défaites, les malheurs, les calamités publiques & peut-être même les conquêtes, & les victoires, ſeront la cauſe néceſſaire de la chûte du crédit public, & forceront les ſouverains & les adminiſtrateurs des états à manquer à la foi nationale. J'avoue que lorſque je vois les rois & les états ſe combattre & ſe diſputer au milieu de leurs dettes & de leurs engagemens, j'imagine voir une partie de *quille* dans la boutique d'un marchand de porcelaine. Eſt-il poſſible d'eſpérer que les ſouverains épargneront une eſpece de propriété, ſi onéreuſe à eux-mêmes & au public, lorſqu'ils ont ſi peu d'égards pour la vie & les fonds de terre de leurs ſujets, dont l'utilité eſt ſi grande pour eux & pour le public? Il viendra un moment où la guerre forçant à de nouveaux emprunts, perſonne ne voudra prêter à l'état un argent dont le rembourſement lui paroîtra trop incertain, mais dont l'avance peut être indiſpenſable pour faire la campagne. Si dans le même tems la nation eſt menacée d'une invaſion, ou ſi le nombre des mécon-

tens

tens eſt aſſez grand, pour lui faire appréhender une révolte dans l'intérieur du royaume, le gouvernement ſe trouvera alors dans l'impuiſſance totale de payer les troupes, de faire les proviſions de vivres & de fourrages, de réparer les vaiſſeaux, & même de contracter des alliances avec les étrangers. Le ſouverain & ſes miniſtres ne peuvent balancer en pareil cas. La conſervation de ſoi-même eſt un droit que les particuliers ne peuvent perdre; à plus forte raiſon les ſociétés, & nos miniſtres ſeroient plus imprudens que ceux qui les premiers ont prêté à l'état; ils le ſeroient même encore plus que ceux qui ont continué de placer leur argent dans les fonds publics, ſi, ayant le pouvoir de préſerver la nation du plus grand danger, ils négligeoient d'en faire uſage. Les impôts engagés aux créanciers publics ceſſeront alors d'être employés à leur deſtination; ils ſeront mis au rang des revenus ordinaires de l'état, & ſuffiront à la défenſe commune. L'argent deſtiné au paiement de la demi-année de rentes, ſera porté dans la caiſſe de l'échiquier; la né-

ceſſité commande, la crainte preſſe, la raiſon exhorte ; la pitié ſeule parle en ce cas en faveur des rentiers, mais leurs plaintes & leurs repréſentations ne ſeront pas écoutées. Il ſeroit contre le bien général de leur remettre l'argent qui leur étoit réſervé. On l'emploiera ſur le champ au ſervice courant, en proteſtant cependant, de la maniere la plus ſolemnelle, que le beſoin paſſé, il ſera auſſi-tôt rendu à ſa premiere deſtination. Ces promeſſes & ces proteſtations ſeront inutiles & ſuperflues ; la machine du crédit public, déja chancelante, ne pourra ſe ſoutenir contre une ſecouſſe auſſi violente, elle tombera tout entiere, & écraſera ſous ſes ruines un millier de citoyens. Je nomme cet événement *la mort naturelle* du crédit public ; il me paroît y tendre auſſi certainement que tout corps animal tend à ſa deſtruction & à ſa diſſolution (1).

(1) *Note de l'auteur.*

Il eſt ſi facile de ſéduire le commun des hommes, que, malgré la grande ſecouſſe que recevroit le crédit public en Angleterre par une banqueroute volontaire, il y a ce-

Quelque triſtes que ſoient ces deux événemens, on peut en prévoir un troiſieme encore plus malheureux. Dans les deux premiers, mille citoyens ſont ſacrifiés pour en

---

pendant toute apparence qu'il reparoîtroit quelques années après auſſi floriſſant qu'auparavant. Les emprunts publics faits en France durant la derniere guerre, ont été à un intérêt plus bas que ceux du regne de Louis XIV, & à auſſi bon marché que ceux qu'on a faits en Angleterre, proportion gardée du taux de l'intérêt établi dans les deux royaumes. Quoique l'expérience du paſſé ait communément plus de pouvoir ſur la conduite des hommes, que ce qu'ils prévoient même avec une eſpece de certitude; cependant les promeſſes, les proteſtations, les apparences ſéduiſantes, & la jouiſſance du moment préſent, ont une influence ſi puiſſante, que peu de gens ont la force d'y réſiſter; les hommes de tous les ſiecles ont été trompés & le ſeront par les mêmes amorces; les mêmes tours d'adreſſe ſe répetent ſans ceſſe & les ſéduiſent toujours également. L'affectation de la plus grande popularité & du plus pur patriotiſme, eſt la route qui conduit à la puiſſance & à la tyrannie; la flatterie précede la trahiſon, & le clergé même n'eſt peut être occupé que de ſon intérêt particulier, lorſqu'il ne paroît agir que pour la gloire de Dieu. La crainte de ne pas voir revivre le crédit eſt une chimere inutile à combattre; un homme prudent, en effet, prêtera plutôt au public immédiatement après la banqueroute, que dans le moment préſent. De même qu'on préfere de prêter ſon argent à un fripon opulent, qu'on ne peut même contraindre à

ſauver un million ; mais nous pouvons craindre de voir le contraire, & qu'un million ne ſoit ſacrifié au bonheur momentané de mille citoyens (1).

---

payer, plutôt qu'à un honnête-homme ruiné ; par la raiſon que le premier, voulant mettre ordre à ſes affaires, trouve ſon intérêt à ſe libérer lorſqu'il eſt en état de le faire, ce qui n'eſt pas au pouvoir du dernier. Le raiſonnement de Tacite, vrai dans tous les tems, s'applique très-bien à la matiere préſente. *Sed vulgus ad magnitudinem beneficiorum aderat, ſtultiſſimus quiſque pecuniis mercabatur. Apud ſapientes caſſa habebantur quæ neque dari neque accipi ſalvâ republicâ poterant.*

Le public eſt un débiteur que perſonne ne peut obliger de payer. Il n'eſt retenu vis-à-vis ſes créanciers, que par l'intérêt de conſerver ſon crédit. Cet intérêt peut être aiſément contrebalancé par des dettes énormes & des conjonctures extraordinaires & difficiles, en ſuppoſant même que le crédit fût perdu pour toujours. D'ailleurs, il eſt des cas où la néceſſité préſente force les états à prendre des partis entiérement contraires à leurs intérêts.

(1) *Note de l'auteur.*

Quelques perſonnes inſtruites aſſurent que le nombre des créanciers publics, tant naturels qu'étrangers, ne monte qu'à 17000 ; leurs revenus les mettent en état de tenir un rang conſidérable dans le monde ; mais dans le cas d'une banqueroute publique, ils deviendroient dans l'inſtant les citoyens les plus pauvres & les plus malheureux. La fortune & l'autorité de la nobleſſe & des pro-

Il ſera toujours difficile & dangereux à un miniſtre, dans un gouvernement tel que le nôtre, d'ouvrir l'avis déſeſpéré d'une banqueroute volontaire. La chambre des pairs n'eſt, à la vérité, compoſée que de propriétaires de terres, & le plus grand nombre des membres de la chambre des communes eſt dans le même cas. Les uns & les autres ſont par conſéquent peu intéreſſés dans les fonds publics; mais leurs liaiſons avec les poſſeſſeurs de cette ſorte de bien ſeront toujours aſſez grandes pour les rendre plus attachés à la foi nationale, que la prudence, la politique, & même l'exacte juſtice, ne

priétaires des terres ont des fondemens plus ſolides; & le combat ſeroit bien inégal, ſi nous en venions jamais à cette fâcheuſe extrémité; on ſeroit porté à prévoir cet événement pour un tems aſſez prochain, tel qu'un demi-ſiecle, ſi nos peres n'avoient pas déja été de mauvais prophetes en cette matiere, & ſi le crédit public ne s'étoit pas ſoutenu bien au-delà de ce qu'on pouvoit raiſonnablement l'eſpérer. Quand les aſtrologues de France prédiſoient chaque année la mort d'Henri IV, ce prince avoit coutume de dire que *ces coquins auroient à la fin raiſon.* Nous devons donc être aſſez prudens pour ne pas aſſigner de date préciſe à cet événement, & nous contenter d'être aſſurés qu'il arrivera.

l'exigeroient. Nos ennemis étrangers, ou plutôt notre ennemi, car un ſeul eſt redoutable pour nous, ſachant qu'un parti déſeſpéré ſeroit le ſeul remede à nos maux, aura la politique de nous cacher le danger, & de ne le découvrir que lorſqu'il ſera entiérement inévitable. Nos aïeux, nos pères & nous-mêmes, avons toujours penſé, avec raiſon, que nous ſeuls pouvions conſerver l'équilibre de la balance du pouvoir en Europe; mais nos enfans, fatigués par la réſiſtance, & retenus par les obſtacles, reſteront ſpectateurs de l'oppreſſion & de la conquête de leurs voiſins; juſqu'à ce qu'enfin vaincus par leurs créanciers, bien plutôt que par les armes de leurs ennemis, & dans la crainte de devenir eſclaves de leurs concitoyens, ils appelleront un peuple étranger à leur ſecours & s'abandonneront à la diſcrétion d'un vainqueur moins redoutable pour eux que leurs créanciers. Ce malheur, s'il arrive jamais, ſera *la mort violente* de notre crédit public.

Il eſt impoſſible de décider dans quel tems notre crédit public ſera détruit, ni, des trois

cauſes que je viens de décrire, celle qui en occaſionnera la ruine. Elles ſont également vraiſemblables, & le moment n'en eſt peut-être pas fort éloigné; mais la raiſon les prévoit auſſi clairement que le permet l'obſcurité de l'avenir. Les anciens prétendoient que l'enthouſiaſme & une eſpece de *folie divine*, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, étoient néceſſaires pour être prophete; il eſt certain cependant que, pour prédire les événemens futurs que je viens d'expoſer, il ſuffit d'être dans ſon bon ſens & libre de la folie & de l'illuſion populaire.

RÉFLEXIONS DU TRADUCTEUR.

LES réflexions de M. Hume ſur la différence de la conduite des peuples anciens, d'avec celle des modernes, ne me paroiſſent pas prouver que les uns aient été plus ſages & plus prudens que les autres. Tout eſt relatif aux tems & aux circonſtances; ce qui eſt prudence dans un ſiecle, peut être témérité dans un autre. Les Peuples de l'an-

tiquité, dépourvus, la plupart, de commerce & d'induſtrie, ne poſſédoient que des richeſſes réelles, & n'avoient de revenus que les produits de la terre. Tous les citoyens des villes, ainſi que les habitans de la campagne, devenoient ſoldats & prenoient les armes pour la défenſe commune. Sans remonter même aux Grecs & aux Romains, nous ſavons que Charles VII eſt le premier de nos rois qui ait eu une milice réglée, ſoudoyée & toujours ſubſiſtante; que juſqu'à ſon regne, les communes étoient obligées de faire le ſervice militaire; que tous les ſeigneurs des fiefs y étoient pareillement aſſujettis, & que le ban & l'arriere-ban, convoqués dans la guerre de 1688, ont été les derniers veſtiges de l'ancien uſage du royaume. Les peuples & les princes faiſant la guerre avec des troupes raſſemblées dans les tems de beſoins, & aſſujetties au ſervice militaire ſans recevoir de paie, n'étoient pas expoſées aux dépenſes énormes que les guerres modernes entraînent maintenant après elles. Les ſoldats conduits par les Seigneurs des fiefs, ou fournis

par les communes, ſe dédommageoient du défaut de ſolde, par le pillage des terres devenues le théâtre de la guerre, par le butin fait ſur les ennemis, & par la rançon des priſonniers. Les princes raſſembloient donc, ſans grands frais, ſous leurs drapeaux un grand nombre de leurs ſujets, attirés par l'eſpoir du pillage. L'artillerie & les munitions de toute eſpece, néceſſaires pour les guerres préſentes, tant de terre que de mer, coûtent des ſommes immenſes, dont les anciens ſouverains n'avoient pas même l'idée. Les fonds indiſpenſables aujourd'hui pour faire une ſeule campagne, excedent, chez toutes les grandes puiſſances de l'Europe, le revenu annuel des états & des ſouverains; & il y auroit impoſſibilité de prolonger la guerre plus d'une année, ſi les peuples étoient forcés de payer des impôts proportionnés à la dépenſe.

Nous ignorons quels étoient les tréſors amaſſés par quelques ſouverains de l'antiquité, & mis en réſerve pour le cas de la guerre. Pourroit-on appeller aujourd'hui un tréſor, ce qui ne ſuffiroit pas pour payer les

frais d'une ſeule campagne ? Or, il eſt certain que les rois ruineroient leurs ſujets, & leur cauſeroient des maux irréparables, s'ils amaſſoient & mettoient à part les ſommes néceſſaires pour la premiere année de la guerre.

La France a dépenſé, dans chacune des campagnes de la derniere guerre, plus de 200 millions au-delà des revenus ordinaires de ſon ſouverain; cependant la totalité des impôts levés depuis 1756, juſqu'en 1763, n'a pas excédé chaque année de plus de 40 millions, ceux qui ont été levés en 1765. Sans le ſecours des emprunts, le roi auroit été forcé d'impoſer chaque année, pendant tout le cours de la guerre, plus de 160 millions au-delà de ce que les peuples ont payé. L'impuiſſance totale d'y ſatisfaire les auroit fait ſuccomber ſous le fardeau, & ils auroient été réduits à ne pouvoir ſe donner les néceſſités de la vie; toute eſpece de commerce & d'induſtrie ſeroit tombée tout à-coup, & les ennemis profitant de l'épuiſement du royaume, & n'étant pas chargés d'impoſitions accablantes, parce qu'ils ſe

ſeroient ſervis de la reſſource des emprunts, n'auroient éprouvé aucune réſiſtance à l'exécution de leurs projets.

Il eſt donc démontré que les grands états de l'Europe ne ſe peuvent faire la guerre qu'en continuant l'uſage pratiqué univerſellement, d'ouvrir des emprunts publics pour ſubvenir à ſa dépenſe; les ſources des états ſont, à cet égard, dans une balance & un équilibre réciproque. Leurs reſſources paroiſſent également épuiſées par les dettes immenſes contractées depuis un ſiecle, & la ruine du crédit public, prévue & annoncée par M. Hume, pour l'Angleterre, deviendra, ſi elle arrive jamais, contagieuſe pour les autres états, & un mal général dans l'Europe. Il paroît cependant impoſſible que l'Angleterre faſſe jamais une banqueroute totale, & qu'il arrive un moment où toutes les dettes publiques ſoient annullées. Un pareil événement ne pourroit arriver que par l'invaſion ſubite d'un ennemi étranger, qui ſe rendroit maître de l'île, & y établiroit un nouvel empire; l'uſurpateur ſeroit, ou un prince étranger qui voudroit

ajouter de nouveaux états à ceux qu'il poſſéderoit déja, & dans ce cas les autres princes de l'Europe y apporteroient des obſtacles inſurmontables ; ou bien l'uſurpateur ſeroit un ſujet rebelle, qui ne pourroit ſe maintenir dans ſon uſurpation qu'en ſe ſoumettant aux loix du pays, en augmentant la richeſſe de l'état, & en prenant des meſures propres à ſoutenir le commerce & l'induſtrie de ſes ſujets. Comme la banqueroute totale en ſeroit la deſtruction, durant un aſſez long eſpace de tems, il ſeroit bien éloigné d'embraſſer un pareil parti. C'eſt donc une crainte chimérique que celle d'une banqueroute totale. Aucun prince ni aucune république n'en ont donné juſqu'à préſent l'exemple, & il me paroît impoſſible qu'elle arrive jamais dans aucun état de l'Europe.

Si la crainte d'une banqueroute totale me paroît mal fondée, & ſi les peuples ſont en effet à l'abri de ce malheur, j'avoue que les états débiteurs ſeront toujours expoſés à éprouver dans certaines circonſtances un grand diſcrédit, & que la méfiance géné-

tale des peuples & des créanciers, mettra les ſouverains & les adminiſtrateurs des républiques dans l'impuiſſance de contracter de nouvelles dettes ; ils ſeront même forcés à manquer à une partie de leurs engagemens, à ſuſpendre une partie des paiemens, ou à prendre d'autres meſures également contraires à la foi publique ; mais les approches du diſcrédit, annoncé toujours par l'impuiſſance de nouveaux emprunts, obligeront les états à faire la paix, & à ſe procurer la tranquillité extérieure par des traités avec les puiſſances étrangeres. La guerre une fois terminée, les miniſtres mettront en uſage les moyens propres à rétablir le crédit ébranlé, & à ramener la confiance ; or, on ne peut y parvenir que par le retranchement d'une partie des arrérages, l'établiſſement d'une caiſſe de rembourſement, & la continuation d'une partie des impôts établis durant la guerre. Le retranchement d'une partie des arrérages, & la diminution des impôts doivent être combinés de façon que les revenus de l'état ſoient aſſez forts pour payer exactement les arrérages conſervés, & pour

former tous les ans les fonds de la caiſſe des rembourſemens. L'exactitude dans le paiement des arrérages ſuffit ſeul en tems de paix, pour ſoutenir le crédit public, lorſqu'il n'a pas été ébranlé; mais les rembourſemens, joints au paiement exact des arrérages conſervés, le rétabliroient même entiérement, dans l'eſpace de très-peu d'années, au cas même qu'il eût été anéanti; la maſſe des rembourſemens, s'accroiſſant tous les ans de la partie des arrérages des rentes éteintes, fera monter le crédit public au plus haut point où il ait jamais été, & attirera au gouvernement une confiance générale. Les rentiers, affligés de la diminution d'une partie de leurs revenus, ſe plaindront ſans doute de la mauvaiſe foi du gouvernement; les peuples aſſujettis à des impôts, dont ils étoient perſuadés que la paix les délivreroit, ne s'y ſoumettront de leur côté qu'avec peine. Mais les profits du commerce, les progrès de l'induſtrie, fruits de la paix, feront entrer ſans ceſſe de nouvelles richeſſes dans l'état; les impôts ne ſeront pas aſſez forts pour priver les peuples de la

campagne de l'aiſance néceſſaire pour la bonne culture, & l'induſtrie faiſant tous les jours de nouveaux progrès, les propriétaires des terres augmenteront leurs revenus. Les rentiers & les poſſeſſeurs d'argent, tous citoyens des villes, ſeront même bientôt embarraſſés de leur argent; ils auront annuellement des ſommes conſidérables à placer, tant à cauſe des rembourſemens de leurs capitaux qu'ils ſeront obligés de recevoir, que par les nouvelles richeſſes que leur procurera le commerce; ils aimeront mieux acheter des effets publics que de conſerver dans leurs coffres un argent oiſif, & ils feront revivre un crédit auquel la ſecouſſe précédente paroîtra n'avoir donné que plus de ſolidité.

La prolongation d'une partie des impôts établis durant la guerre, eſt ſans doute dure & fâcheuſe pour les peuples, & principalement pour les propriétaires des terres; mais le mal ne peut être comparé à celui qui réſulteroit d'une banqueroute, capable d'engourdir pendant une longue ſuite d'années l'induſtrie de la nation, qui arrêteroit tout le commerce, & qui s'oppoſeroit à la vente

répétée de toutes les marchandiſes & de toutes les denrées, qui eſt la ſeule & véritable circulation. De deux maux inévitables, le moindre doit être préféré, & la prolongation des impôts eſt ſans contredit le moins deſtructeur & le plus ſupportable.

Les poſſeſſeurs d'argent & d'effets publics ſeront auſſi affligés de la réduction des arrérages, que les propriétaires des terres le peuvent être de la prolongation des impôts; mais lorſqu'ils réfléchiront qu'ils étoient menacés de la perte totale de leur fortune, & que le précipice commençoit déja à s'ouvrir ſous leurs pieds, ils s'eſtimeront heureux d'être échappés à un danger ſi preſſant, & d'avoir conſervé la plus grande partie de leurs revenus.

Les plaintes & les murmures des différens ordres des citoyens ne ſeront donc que momentanés; les propriétaires des terres ceſſeront de ſe plaindre de la continuation des impôts, lorſqu'ils verront accroître le prix de leurs baux. Le nombre des *prêteurs* devenant tous les jours ſupérieur à celui des *emprunteurs*, les rentiers ſeront forcés de verſer

verſer leurs fonds dans le commerce, ou de les employer à des défrichemens & à des améliorations de terres. On travaillera, de part & d'autre, inſenſiblement à l'accroiſſement des richeſſes de l'état, & à l'augmentation du crédit public. Les plaintes des rentiers ſeroient alors d'autant moins fondées, qu'ils avoient joui durant long-tems d'un revenu plus conſidérable, & d'une perception bien plus facile que celui des propriétaires des terres. Ils ne doivent donc jamais oublier que leur revenu a toujours été exempt des impoſitions; que les malheurs & les beſoins de l'état ont au contraire contribué à l'accroiſſement de leur fortune, & que le crédit public a été le fondement de leurs richeſſes; ils ne peuvent par conſéquent, ſans injuſtice, ſe plaindre d'une opération qui empêche de tarir la ſource d'où elles ſont dérivées.

M. Hume convient que les emprunts publics ont toujours été accompagnés de quelques avantages, dans tous les états qui en ont fait uſage; & il ne les attribue qu'à la condition de toutes les choſes humaines, où

le mal ne ſe trouve jamais ſans être accompagné de quelque bien ; mais, par la même raiſon, on pourroit dire que le bien abſolu n'exiſtant pas ſur la terre, on ne doit pas s'étonner ſi les emprunts publics ſont accompagnés de quelques inconvéniens; il eſt certain que les états qui jouiſſent d'un grand crédit, & où les emprunts ont été multipliés, ſont ceux où le commerce eſt le plus floriſſant, l'induſtrie plus active, & les eſpeces d'or & d'argent plus communes. La France, l'Angleterre, la Hollande en ſont des preuves ſans replique. Peut-on faire quelque comparaiſon, à cet égard, entre ces trois états, & les républiques des Suiſſes, où le crédit public eſt inconnu, & qui ſont les peuples de l'Europe où le commerce & l'induſtrie ont fait le moins de progrès ? La plupart de ces républiques où les mœurs n'ont pas changé depuis cent ans, n'exigent aucune contribution de leurs ſujets ; le gouvernement n'eſt ni débiteur, ni créancier ; mais les prépoſés à l'adminiſtration engagent leurs compatriotes à prendre parti dans le ſervice des états voiſins, & à

ſoulager leur pays du ſoin de leur ſubſiſtance.

Les dettes publiques n'ont donc pas été, juſqu'à préſent, la cauſe de la ruine des états; elles n'ont pas même été un obſtacle à l'accroiſſement du commerce & de l'induſtrie; elles ont à la vérité donné naiſſance à l'établiſſement de quelques impôts, mais leur maſſe a été meſurée avec la force des peuples, & ils ne ſe ſont accrus que dans la proportion de leurs richeſſes. La charge ne s'en eſt même fait ſentir qu'aux habitans des villes, & aux propriétaires des terres; & la claſſe induſtrieuſe du peuple en a été exempte. Le retranchement d'une partie des arrérages eſt le ſeul mal véritable que puiſſe cauſer la multiplicité des emprunts; mais ce retranchement ne ſe faiſant que ſucceſſivement, &, pour ainſi dire, inſenſiblement, dans un tems de paix & de tranquillité, ne peut apporter aucun trouble dans l'état, y cauſer de grands dérangemens dans les fortunes particulieres, ni même détruire pour toujours ce même crédit public.

Ce qui s'eſt paſſé en France dans les pre-

mieres années du regne du roi, prouve évidemment que le crédit public eſt plus ſolide que ne le penſe M. Hume. A la mort de Louis XIV le royaume étoit dans la ſituation la plus triſte, les provinces épuiſées, les revenus publics conſommés par anticipation, les impôts ordinaires inſuffiſans pour les charges. Pluſieurs projets furent préſentés à M. le régent pour la libération de l'état; celui de la réduction & du retranchement d'une grande partie des arrérages étoit du nombre. Le prince, dans l'eſpérance qu'un changement dans la forme de l'adminiſtration des finances ſoutiendroit le crédit, & fourniroit des reſſources pour ſatisfaire aux engagemens, ne voulut faire aucune réduction, & approuva le fameux projet de M. Law, dont le réſultat a été le renverſement total de la fortune d'un grand nombre de familles, & une réduction de plus de moitié dans les arrérages de toutes les dettes de l'état. Cette opération forcée anéantit le crédit public durant pluſieurs années; mais lorſque le *Viſa* eut aſſuré toutes les fortunes particulieres, il parut ſortir de ſa cendre, &

devint ſucceſſivement, & en peu d'années, plus grand & plus étendu qu'il ne l'avoit jamais été pendant tout le regne de Louis XIV. Le retranchement de la moitié de tous les arrérages des rentes, paroiſſoit à la mort du roi une opération violente & impraticable; elle l'étoit en effet, & le royaume n'a pu la ſupporter que parce que les événemens du ſyſtême l'ont, pour ainſi dire, amenée inſenſiblement; mais un retranchement peu conſidérable dans les arrérages des rentes, joint à la prolongation de quelques impôts, eſt plus conforme aux beſoins des différentes claſſes des citoyens, & n'entraîne pas les fâcheuſes conſéquences, dont nos peres ont été témoins.

Le retranchement d'une partie des arrérages, & la prolongation de quelques impôts, ne ſont pas encore des moyens ſuffiſans pour rétablir en peu de tems le crédit public, & lui donner toute l'étendue dont il eſt ſuſceptible. Il faut de plus un fonds deſtiné à l'amortiſſement d'une partie des dettes; que ce fonds ſoit toujours ſubſiſtant, & que l'emploi n'en puiſſe jamais être dé-

tourné à aucune autre deſtination. Ce fonds, augmenté tous les ans des intérêts des ſommes rembourſées, aura l'avantage non-ſeulement de diminuer la maſſe des dettes, mais encore de répandre dans le public des ſommes conſidérables, d'accroître le nombre des *prêteurs*, & par conſéquent de faire baiſſer l'intérêt de l'argent, opération la plus utile au progrès du commerce, & la plus propre à ſoutenir le crédit public. S'il étoit poſſible d'employer ce fonds d'amortiſſement au rembourſement des ſommes principales dues aux étrangers, par préférence au rembourſement de celles qui ſont dues aux nationaux, l'opération en ſeroit encore plus avantageuſe, attendu que les ſommes payées annuellement aux étrangers, pour les intérêts dont ils ſont créanciers, ſont bien plus onéreuſes à l'état que celles qu'on paie aux nationaux. En effet, les créanciers regnicoles ne donnent lieu à aucune exportation d'eſpeces, la quantité en reſte toujours la même dans l'intérieur du royaume, & ſe trouve toujours également employée dans la circulation; mais les étran-

gers, créanciers de l'état, doivent toucher leurs arrérages dans le lieu de leur domicile; & quoique le paiement leur en ſoit fait en lettres de change, & qu'il n'occaſionne peut-être aucune exportation réelle d'eſpeces, dans les tems où le commerce de la France eſt avantageux, il empêche néceſſairement les étrangers de ſolder les dettes de leur commerce en eſpeces, & il prive le royaume de la quantité de métaux, dont ſon commerce lui auroit fait faire l'acquiſition. Les nationaux verroient ſans peine le fonds d'amortiſſement employé au rembourſement des étrangers, chaque créancier public deſirant la libération générale, & non pas ſon rembourſement particulier. Les étrangers, de leur côté, s'empreſſeroient de prêter, dans le cas de nouveaux beſoins, à un débiteur dont la fidélité à remplir ſes engagemens ſeroit auſſi ſacrée; & ne pouvant trouver dans leur pays qu'un intérêt très-bas de leur argent, ils l'offriroient au roi à un taux ſupérieur à celui de leur nation, mais inférieur au taux légal de la France, & procureroient au roi les moyens

de faire une converſion volontaire, dont l'effet ſeroit le même que celui d'une réduction forcée, mais ne ſeroit pas accompagné de ces mouvemens violens, & de ces coups d'autorité qu'exige ſouvent la néceſſité des circonſtances.

La circulation réſultante de la quantité des effets publics, n'eſt pas un mot vuide de ſens, comme le prétend M. Hume. La circulation des marchandiſes & des denrées eſt ſans contredit la ſeule qui ſoit utile à un état, & il n'eſt pas moins certain que cette circulation conſiſte dans leur prompt débit, & dans leur vente répétée entre les différentes claſſes de l'état. Les contrats, les billets, les actions, & les autres effets provenans des emprunts publics, peuvent, ainſi que l'obſerve M. Hume, être facilement convertis par ceux qui les poſſedent, en eſpeces d'or & d'argent; & cette facilité qu'ont les négocians de ſe procurer d'un moment à l'autre des ſommes d'argent conſidérables, anime le commerce & l'induſtrie; l'un & l'autre ne peuvent faire des progrès que lorſque les marchandiſes & les denrées

ont un débit prompt & multiplié, & lorſque les cultivateurs, les fabricans, les négocians & les détaillans ne les gardent pas long tems entre les mains. Puiſque les effets publics donnent lieu à un plus grand commerce, & qu'ils animent l'induſtrie, il en réſulte néceſſairement qu'ils augmentent la circulation, & ce mot, en l'appliquant à ces ſortes d'effets, s'entend auſſi facilement que la circulation des eſpeces d'or & d'argent, dont le mouvement eſt la vie des états commerçans.

ESSAI

SUR

LA BALANCE DU COMMERCE.

Les nations qui ignorent la nature du commerce & ſes effets, ſont en uſage d'interdire l'exportation des denrées & de toutes les matieres dont la poſſeſſion eſt précieuſe par leur valeur, leur utilité & leur rareté. Elles ne conſiderent pas que que ces prohibitions ſont abſolument contraires à l'objet qu'elles ſe propoſent; que l'exportation d'une denrée en rend la production plus abondante chez le peuple cultivateur, & lui donne par conſéquent la facilité d'en être le premier fourni, & à meilleur marché que ſes voiſins. L'exportation des figues étoit punie comme crime d'état par les loix de la république d'Athenes; les Athéniens ſe ré-

ſervoient pour eux ſeuls un fruit qui recevoit une faveur particuliere du climat de l'Attique & qu'ils eſtimoient trop délicieux pour en faire part aux étrangers. Cette ridicule prohibition étoit exécutée avec tant d'exactitude, que pour déſigner à Athenes les dénonciateurs, on ſe ſervoit de l'expreſſion de *Sycophantes*, compoſée de deux mots grecs qui ſignifient *figue* & *délateur*. On reconnoît par pluſieurs actes anciens du parlement d'Angleterre la même ignorance de la nature du commerce; & même encore aujourd'hui, malgré les progrès de la France dans la ſcience du commerce, la crainte de la diſette y fait preſque toujours défendre l'exportation du bled, quoiqu'il ſoit évident que cette prohibition contribue plus que l'intempérie des ſaiſons aux famines fréquentes dont ce fertile pays eſt affligé (1).

La plupart des nations ont eu les mêmes frayeurs ſur la ſortie des eſpeces d'or & d'argent; elles ont craint d'être dépouillées

(1) Depuis que M. Hume a compoſé cet eſſai, le commerce du bled a été rendu libre avec les étrangers.

de leurs tréſors, & il étoit néceſſaire que l'expérience vînt au ſecours de la raiſon pour convaincre quelque peuple, que les prohibitions de ſortir les eſpeces ne ſervent qu'à hauſſer le prix du change, & en néceſſitent une plus grande exportation.

Quelque groſſieres & quelque évidentes que ſoient ces erreurs, les nations les plus commerçantes entretiennent toujours une jalouſie mutuelle ſur la balance de leur commerce, & ſont réciproquement agitées de la crainte d'être privées un jour par l'acquiſition des marchandiſes étrangeres, de tout leur or, & de tout leur argent. Cette frayeur me paroît, dans tous les cas, chimérique & ſans aucune eſpece de fondement; il eſt auſſi impoſſible qu'un royaume peuplé & induſtrieux ſe trouve ſans eſpeces, qu'il l'eſt de voir tarir nos ſources, nos ruiſſeaux, & nos rivieres. Tant que le gouvernement continuera ſes ſoins pour conſerver notre population & notre induſtrie, nous pouvons être aſſurés de ne perdre aucune de nos richeſſes.

Des ſuppoſitions & des faits très-incer-

tains ſervent de baſe à tous les calculs employés pour connoître la balance du commerce, qu'on détermine ordinairement par les regiſtres des douanes & le prix du change. Tout le monde convient que les regiſtres des douanes ſont inſuffiſans. Il en eſt de même du prix du change, à moins qu'on n'en faſſe une étude particuliere, pendant le même eſpace de tems, chez toutes les nations, ſans diſtinction de celles qui ſont plus ou moins commerçantes, & qu'on n'ait une connoiſſance certaine de toutes les ſommes qui ſont ſoldées en eſpece chez tous les peuples, ce qu'on peut aſſurer être impoſſible. C'eſt par cette raiſon que tous ceux qui ont écrit ſur la balance du commerce d'Angleterre, n'ont appuyé leur ſyſtême que ſur la quantité & la valeur des marchandiſes & des denrées importées & exportées chez les nations étrangeres.

Il y eut une alarme générale en Angleterre, lorſqu'on vit, dans les écrits de M. Gée, une eſpece de démonſtration, appuyée ſur les détails les plus circonſtanciés, pour prouver que la balance du commerce étoit telle-

ment déſavantageuſe, que la nation devoit être entiérement épuiſée d'or & d'argent, dans l'eſpace de cinq ou ſix ans; mais vingt ans ſe ſont écoulés depuis la publication de cet ouvrage, l'Angleterre a été engagée dans une guerre étrangere extrêmement coûteuſe, & les perſonnes inſtruites ſont perſuadées que le royaume eſt aujourd'hui plus riche en eſpeces, qu'il ne l'a jamais été.

Le docteur Schwiſt, cet auteur ingénieux, dont le talent propre étoit de ſaiſir le ridicule, & de faire ſentir l'abſurdité de quelques préjugés, parle de la balance du commerce de l'Irlande, d'une maniere aſſez plaiſante. Il dit, dans ſon Eſſai de l'Etat de l'Irlande, que toutes les eſpeces monnoyées de ce royaume, montoient à cinq millions ſterlings, dont la cinquieme partie paſſoit tous les ans en Angleterre; que cette exportation d'argent, & celle qu'occaſionnoient quelques autres objets de commerce étranger, de peu de valeur, ne pouvoit être compenſée que par le médiocre profit que procure à quelques négocians

Irlandois l'importation du vin de France en Angleterrre, & que par conſéquent dans l'eſpace de moins de ſix ans, il n'y auroit plus en Irlande que deux millions ſterlings d'eſpeces monnoyées. Si ce raiſonnement du docteur n'avoit été une plaiſanterie, il y a plus de trente ans que l'Irlande ſeroit ſans or & ſans argent; mais quoique cette fauſſe prophétie fût propre à faire ſentir le peu de cas qu'on devoit faire des prétendus politiques qui raiſonnoient de ſon tems ſur la balance du commerce de l'Irlande, je ne puis douter cependant que leurs fauſſes opinions n'aient encore des partiſans, & que même elles n'en acquierent tous les jours.

Toutes les perſonnes dont les vues ſont peu étendues, ou qui ſont prévenues contre le gouvernement, paroiſſent toujours appréhender les ſuites funeſtes de la balance du commerce, qu'elles ſoutiennent être extrêmement déſavantageuſe à l'Angletere. Comme il eſt impoſſible de réfuter leurs raiſonnemens par le détail exact de la quantité & de la valeur des marchandiſes exportées, qui ſervent de paiement à celles qui ſont

importées dans le royaume, je vais mettre ſous les yeux du lecteur quelques obſervations qui me paroiſſent prouver que tant que l'Angleterre conſervera ſa population & ſon induſtrie, la balance du commerce ne pourra jamais lui être déſavantageuſe, ni entraîner la ruine de l'état. Suppoſons en effet que les quatre cinquiemes de toutes les eſpeces monnoyées exiſtantes préſentement en Angleterre, diſparoiſſent tout-à-coup, & que le royaume n'en poſſede que la même quantité qui y étoit ſous les regnes des Henris & des Edouards, & examinons quelle ſeroit la conſéquence de cet événement. Les denrées, la main-d'œuvre, les journées des ouvriers diminueroient ſur le champ de valeur dans la même proportion, & tous les objets de commerce ſe vendroient & s'acheteroient dans l'intérieur du royaume, ſur le même pied qu'ils ſe vendoient & s'achetoient il y a trois ſiecles. Dans ce cas, aucune nation de l'Europe ne pourroit être en concurrence avec nous pour la vente de ſes denrées & de ſes marchandiſes, dans les marchés étrangers; notre navigation

vigation ſeroit bien moins coûteuſe que celle des autres peuples, & nous gagnerions beaucoup en vendant nos marchandiſes à un prix fort inférieur à celui auquel ils pourroient vendre les leurs. Cette préférence pour la vente nous mettroit en état d'acquérir en très-peu de tems la quantité d'eſpeces que nous aurions perdue, & nous ſerions bientôt de *niveau* avec toutes les nations voiſines; mais nous ne pourrions parvenir à ce *niveau* ſans perdre en même tems l'avantage du bon marché, & nous trouvant alors au même point où nous étions précédemment par rapport à la quantité des eſpeces, nous ceſſerions d'en acquérir de nouvelles.

Faiſons une ſuppoſition contraire, & admettons que la quantité des eſpeces exiſtantes en Angleterre, ſe trouve tout-à-coup quintuplée de ce qu'elle eſt préſentement. Les denrées, les marchandiſes, les journées des ouvriers augmenteront, ſur le champ, de valeur dans la même proportion, & les nations voiſines ſeront hors d'état d'acheter notre ſuperflu; mais elles s'en dédommageront avec grand avantage, en nous vendant

leurs denrées & leurs marchandiſes, dont aucune loi ne pourra empêcher l'importation; ce qui fera ſortir notre argent juſqu'à ce que nous ſoyons de *niveau* avec elles, & que nous ayions perdu cette grande ſupériorité de richeſſes, qui n'aura été déſavantageuſe qu'à nous-mêmes. Il eſt évident que les mêmes cauſes qui réformeroient ces inégalités exorbitantes que nous venons de ſuppoſer, doivent les prévenir & les empêcher d'arriver, & conſervent chez toutes les nations voiſines, la quantité de leurs métaux, dans la proportion de leur population & de leur induſtrie. L'eau eſt toujours de niveau, ou tend à s'y mettre; les naturaliſtes en donnent pour raiſon, qu'une maſſe d'eau s'élevant d'un côté, & ſa peſanteur n'étant plus ſoutenue, cette même maſſe, partie, doit tomber juſqu'à ce qu'elle trouve un contrepoids, & que la même cauſe qui rend à l'eau ſon niveau lorſqu'elle l'a perdu, doit toujours l'y maintenir (1).

(1) *Note de l'auteur.*

Le prix du change contribue à maintenir la balance du commerce, & à l'empêcher de devenir trop préjudiciable

Les tréſors immenſes que les Eſpagnols ont apportés des Indes, ſe ſont répandus dans toute l'Europe, & aucune force humaine n'auroit pu les retenir en Eſpagne. Quel moyen en effet auroit-on pu employer pour empêcher les habitans de l'autre côté des Pyrénées, de franchir ces montagnes, & d'introduire en Eſpagne leurs denrées & leurs marchandiſes, dont la valeur auroit augmenté dans la proportion de la difficulté du tranſport; les propriétaires de ces marchandiſes & de ces denrées, encouragés par un gain immenſe, n'auroient-ils pas ſurmonté toutes les difficultés, que l'avarice des Eſpagnols leur auroit oppoſées? Ce niveau dans lequel il eſt impoſſible que les eſpeces ne ſoient pas maintenues, & qui les force à ſe répandre hors de l'état qui les a acquiſes, explique pourquoi toutes les na-

---

à une nation; lorſque la valeur de nos importations excede de beaucoup celle de nos exportations, le prix du change eſt contre nous, & cette perte, lorſqu'elle excede ce qu'il en coûteroit pour le port des eſpeces chez la nation créanciere, nous oblige à les y tranſporter, car le change ne peut jamais être au-deſſus du prix de la voiture.

tions de l'Europe gagnent à préſent dans leur commerce avec l'Eſpagne & le Portugal. Les ſouverains de ces deux royaumes ont deſiré, dans tous les tems, que leurs ſujets ne partageaſſent pas avec les étrangers les richeſſes qu'ils avoient acquiſes; mais les loix qu'ils ont publiées pour en empêcher la ſortie, ont été inſuffiſantes, & en quelque maniere impraticables.

Il peut arriver cependant qu'une certaine quantité d'eau ſe maintienne au-deſſus de ſon niveau, lorſqu'on lui ôte toute communication avec l'élément qui l'environne. Il peut y avoir également, par rapport aux eſpeces d'or & d'argent, des obſtacles phyſiques, qui, coupant toute communication d'un état avec un autre, laiſſeroient ſubſiſter une très-grande inégalité dans leurs richeſſes réciproques. L'éloignement immenſe où nous ſommes de la Chine, & les priviléges excluſifs de nos compagnies, empêchent que ce *niveau* ne s'étende juſques dans cet empire, où l'or & l'argent ſont en moins grande abondance qu'en Europe. Cependant, malgré les difficultés phyſiques & morales

qui s'oppoſent à ce que les eſpeces d'or & d'argent ſoient tranſportées de l'Europe dans l'empire de la Chine, on ne peut s'empêcher d'obſerver qu'elles y ſont, pour ainſi dire, entraînées; en effet, quoique les ouvriers européens ſurpaſſent beaucoup en adreſſe & en habileté ceux de la Chine, l'Europe perd dans le commerce qu'elle entretient avec cette partie du monde; & ſans les retours continuels d'or & d'argent, que les négocians Eſpagnols tirent annuellement de l'Amérique, la maſſe des métaux précieux diminueroit inſenſiblement en Europe, & augmenteroit en Chine, juſqu'à ce que le *niveau* ſe fût établi entre ces deux parties du monde. Il eſt certain que ſi cette induſtrieuſe nation étoit auſſi près de nous que la pologne & la Barbarie, la plus grande partie des tréſors des Indes lui ſeroit réſervée. On peut expliquer ce phénomene ſans avoir recours à l'attraction phyſique; en effet, l'attraction morale qui tire ſon origine des intérêts & des paſſions des hommes, eſt au moins auſſi puiſſante & auſſi certaine.

Les provinces dont les différens royau-

mes ſont compoſés, ne conſervent entre elles leur balance, que par la force de ce même principe; c'eſt-à-dire, par l'impoſſibilité où eſt l'argent de perdre ſon *niveau*, & la néceſſiité qui le maintient toujours dans la proportion du travail & des denrées de chaque province. Si une longue expérience ne raſſuroit pas ſur les ſommes conſidérables, que fourniſſent annuellement les provinces aux villes capitales, que de triſtes réflexions n'auroit-on pas été dans le cas de faire, à la vue des calculs d'un habitant d'Yorkshire? Cet hypocondriaque, dans un accès de mélancolie, calculoit toutes les ſommes que cette province fourniſſoit à la ville de Londres, tant pour le paiement des impôts que pour l'achat des marchandiſes, & le tranſport des revenus que les propriétaires y conſommoient au préjudice de la province, où l'argent ne paroît rentrer qu'en bien moins grande quantité qu'il en ſort. Il n'eſt pas douteux que ſi l'heptarchie ſubſiſtoit encore, le gouvernement de chaque état ſeroit continuellement alarmé de la crainte de perdre par la balance du com-

merce ; & comme il eſt très-vraiſemblable que le voiſinage des peuples auroit nourri & excité la haine qu'ils ſe ſeroient portée les uns & les autres, leur jalouſie mutuelle les auroit engagés à gêner réciproquement leur commerce, & à le charger de taxes & d'impôts. Depuis que la réunion de l'Ecoſſe & de l'Angleterre n'a fait qu'un peuple de ces deux nations, on ignore à laquelle des deux la liberté du commerce a été avantageuſe. Si depuis cet événement les Ecoſſois ont acquis de nouvelles richeſſes, on ne les peut attribuer qu'à l'augmentation de l'induſtrie, qui a fait de grands progrès parmi eux. Avant cette réunion les deux nations craignoient réciproquement que la liberté du commerce ne leur fût nuiſible, & que leurs voiſins ne parvinſſent à les dépouiller de leurs anciennes richeſſes. Le tems ſeul a pu prouver que ces craintes étoient également mal fondées chez l'un & l'autre peuple.

Ce qui arrive dans de petits états, doit également arriver dans de plus grands. De quelque nature que fuſſent les loix romaines,

par rapport au commerce, les provinces qui compoſoient l'Empire Romain conſervoient leur balance entre elles, & avec l'Italie; comme nous voyons préſentement cette même balance exiſter entre les différens comtés de la Grande-Bretagne, & les différentes paroiſſes de chaque comté. Quiconque voyage en Europe, peut reconnoître par lui-même, & par le prix des denrées, que, malgré la fauſſe jalouſie des princes & des états, l'argent s'eſt maintenu par-tout à ſon *niveau*, & qu'il n'y a pas plus de différence à cet égard entre les royaumes, qu'il ne s'en trouve entre les provinces d'un même état. Les hommes vont habiter d'eux-mêmes les lieux ſitués ſur les rivieres navigables, les ports de mer, & les villes capitales. C'eſt dans ces endroits où les hommes ſont raſſemblés en plus grand nombre, qu'on trouve plus d'induſtrie, & plus de denrées, & par conſéquent plus d'argent; mais cette quantité d'argent eſt toujours en proportion de la population & de l'induſtrie, & c'eſt ce qui en maintient le *niveau*.

La France eſt pour nous un objet perpétuel de jalouſie & de haine. Le premier de ces ſentimens n'eſt fondé que ſur de trop bonnes raiſons, mais l'un & l'autre ont donné lieu aux barrieres ſans nombre que les deux nations ont oppoſées mutuellement à leur commerce réciproque, & dont on nous accuſe d'avoir donné l'exemple. Quels avantages en avons-nous retiré? Nous ne vendons plus aux François nos étoffes de laine, & nous allons chercher en Eſpagne & en Portugal, un vin plus cher & moins agréable que celui dont nous pouvions nous fournir en France. La plupart des Anglois croiroient l'état ſur le penchant de ſa ruine, ſi les vins françois pouvoient être tranſportés en Angleterre en aſſez grande abondance, & y être vendus aſſez bon marché pour que le peuple en fît ſa boiſſon ordinaire, par préférence à la biere, & aux autres liqueurs du pays; mais ſi on vouloit écarter tout préjugé & raiſonner ſans paſſions, il ne ſeroit pas difficile de prouver que l'état n'en recevroit aucun préjudice, & qu'il en retireroit peut-

être quelque avantage. En effet, les François, assurés d'un plus grand débit de leurs vins, changeroient leur culture, & planteroient de nouvelles vignes pour fournir à la consommation de l'Angleterre; ils seroient alors forcés de recourir à nous pour avoir du bled, dont la production seroit moins abondante chez eux, & nous aurions l'avantage de leur vendre la denrée de premiere nécessité. Le roi de France a rendu plusieurs arrêts pour défendre les nouvelles plantations de vignes, & il a même ordonné de les arracher, preuve certaine que la culture du bled a, dans cet état, la préférence sur celle de toute autre espece de denrées.

Le maréchal de Vauban fait connoître, dans plusieurs endroits de ses écrits, le préjudice que causent au Languedoc, à la Guienne & aux provinces méridionales de France, les droits auxquels les vins de ces pays sont assujettis, lorsqu'ils sont transportés en Bretagne & en Normandie; quoiqu'il propose au gouvernement de France d'accorder une entiere liberté de commerce

& de délivrer ces provinces des entraves ſous leſquelles elles gémiſſoient. Il ne penſoit pas ſans doute, que cette liberté pût faire pencher en leur faveur la balance du commerce, au préjudice de la Normandie & de la Bretagne. Il eſt évident qu'une navigation un peu plus longue ne rendroit pas les vins du Languedoc plus chers en Angleterre qu'ils le ſont en Bretagne, ou dans ce cas les denrées d'Angleterre tranſportées en Languedoc, augmenteroient de valeur dans la même proportion.

Je conviens cependant qu'on peut employer deux moyens pour maintenir l'argent au-deſſus ou au-deſſous de ſon *niveau*, mais en les examinant attentivement il eſt facile de reconnoître qu'ils ſont la conſéquence du principe précédemment établi, & qu'ils lui donnent même une nouvelle force.

Les banques, les actions, & les papiers de crédit, tous établiſſemens modernes, adoptés par les Anglois avec une eſpece de frénéſie, ſont le ſeul moyen que je croie propre à tenir l'argent au-deſſous de ſon

niveau. Le papier devient, par ces établiſſemens, équivalent aux eſpeces ; il circule dans toutes les parties de l'état, augmente la valeur de la main-d'œuvre & des denrées, ſupplée à l'or & à l'argent, fait diſparoître une partie de ces précieux métaux, & empêche que leur quantité n'en augmente. La plupart de nos raiſonnemens ſur cette matiere ſont faux & contraires à la raiſon ; tout particulier qui a l'avantage de doubler ſes fonds en devient inconteſtablement plus riche ; nous nous imaginons qu'il en ſeroit de même de l'état, ſi tous les ſujets pouvoient parvenir à doubler leurs richeſſes ; nous ne faiſons pas réflexion que dans ce cas, la valeur de toutes les denrées augmenteroit dans la même proportion, & que par conſéquent cet accroiſſement général des richeſſes n'apporteroit aucun changement dans l'inégalité des fortunes. Un grand fonds d'argent ne nous eſt avantageux que dans nos négociations avec les étrangers ; & comme notre papier n'a de valeur que dans l'intérieur du royaume, il a pour nous les inconvéniens, qui ſont la

ſuite néceſſaire d'une grande abondance d'argent, & ne nous procure aucun des avantages qui peuvent l'accompagner.

Suppoſons que l'Angleterre poſſede 18 millions ſterlings en eſpeces, & qu'il circule dans le royaume pour 12 millions de papier, on doit conclure de cette ſuppoſition, que l'état peut poſſéder une richeſſe réelle de 30 millions. La Grande-Bretagne poſſéderoit en effet cette ſomme, en eſpeces d'or & d'argent, ſi nos papiers de nouvelle création n'avoient pas été un obſtacle à l'entrée de ces métaux. On me demandera, ſans doute, quel pays nous auroit fourni cette ſomme? Je répondrai à cette queſtion, que nous l'aurions été chercher dans tous les royaumes du monde connu. En effet, en ſupprimant les 12 millions de papier, l'argent exiſtant en Angleterre ſera de beaucoup au-deſſous de ſon *niveau*, par comparaiſon avec la quantité exiſtante dans les états voiſins, & il en refluera néceſſairement une partie parmi nous juſqu'à ce que le *niveau* ſoit établi entre toutes les nations voiſines, & que ſa trop grande abondance

le faſſe, par la même raiſon, échapper de nos mains. Le ſoin qu'ont eu les politiques modernes de remplir tous les porte-feuilles *d'actions*, *de billets de banque*, & de *papier d'échiquier*, ſemble être une ſuite de la crainte qu'ils ont eue que la nation ne ſe trouvât un jour accablée ſous le poids de l'or & de l'argent.

Le royaume de France poſſede une très-grande quantité d'eſpeces, & il en eſt principalement redevable au petit nombre de papiers de crédit qui ont cours dans ce puiſſant Etat. Aucune banque publique n'y eſt établie; les lettres de change y ſont moins communes qu'en Angleterre; tout prêt d'argent, dont le principal n'eſt pas aliéné, y eſt regardé comme uſuraire. Faute de débouchés de leur argent, les François ſont obligés d'en garder une grande partie en caiſſe, & c'eſt par cette raiſon que les ſimples particuliers de ce royaume poſſedent une grande quantité de vaiſſelle d'argent, & que leurs égliſes ſont remplies d'argenterie. C'eſt à la réunion de ces différentes circonſtances qu'on doit attribuer

le bon marché des denrées & de la main-d'œuvre, dont le prix eſt plus bas en France que chez d'autres peuples qui poſſedent la moitié moins d'eſpeces d'or & d'argent; poſition heureuſe qui donne à ce royaume un grand avantage pour le commerce étranger, & conſerve entre les mains des ſujets des ſommes aſſez conſidérables pour réparer les malheurs publics & imprévus dont aucune nation ne peut être à l'abri.

On eſt en uſage, en Angleterre & en Hollande, de préférer la porcelaine de Chine à la vaiſſelle d'argent; & la ville de Gênes avoit adopté, il y a quelques années, cette eſpece de luxe. Mais le Sénat, prévoyant les funeſtes conſéquences qui en pouvoient réſulter, y mit des bornes par une loi ſomptuaire, qui laiſſoit en même tems la plus grande liberté ſur la vaiſſelle d'argent. Cette république a reconnu ſans doute, lors de la derniere révolution, toute la ſageſſe de cette ordonnance; & je ne puis m'empêcher de penſer que les taxes impoſées en Angleterre ſur la vaiſſelle d'argent, ne ſoient très-oppoſées à la bonne politique.

Nos colonies avoient une quantité d'eſpeces ſuffiſante pour la circulation, avant qu'on y eût introduit les papiers de crédit; mais depuis que cette eſpece de richeſſes y eſt connue, l'or & l'argent ne ſont plus d'uſage dans les paiemens, & c'eſt le moindre inconvénient qui en ſoit réſulté. Lorſque les malheurs de l'état auront anéanti cette richeſſe fictive, peut-on douter que l'argent ne retourne auſſi-tôt dans nos colonies, qui poſſedent des denrées & des manufactures, ſeul bien réel dont tous les hommes ont un beſoin qu'ils ne peuvent ſarisfaire qu'en donnant aux cultivateurs & aux fabricans l'argent qu'ils poſſedent.

Il eſt fâcheux que Licurgue n'ait pas eu l'idée des papiers de crédit, lorſqu'il chercha à bannir l'or & l'argent de Lacédémone. Cet expédient auroit été plus utile à ſon ſyſtême que ces maſſes de fer qu'il leur ſubſtitua; & les papiers de crédit, qui n'ont aucune valeur réelle ni intrinſeque, auroient apporté un obſtacle certain à tout commerce étranger.

Je viens d'expoſer les inconvéniens qui accompagnent

accompagnent les ſyſtêmes de papiers de crédit, qui ſont cependant les ſeuls moyens de tenir l'argent au-deſſous de ſon *niveau*. Ne pourroit-on pas obtenir l'effet contraire? c'eſt-à-dire, l'élever au-deſſus de ſon *niveau*, en conſervant avec ſoin dans le tréſor public une ſomme conſidérable, & en prenant les précautions convenables pour l'empêcher d'être remiſe dans la circulation. Mais la plupart des citoyens regarderoient un pareil expédient comme deſtructif, & il exciteroit la clameur publique. Tout fluide peut être élevé au-deſſus de ſon niveau, & à telle hauteur qu'on juge à propos, lorſqu'on lui ôte toute communication avec l'élément voiſin. Il en eſt de même de l'argent; & pour le prouver, il ſuffit de reprendre notre premiere ſuppoſition, qui conſiſte à détruire ſubitement la moitié de toutes nos eſpeces. Nous avons trouvé que la conſéquence de cet événement ſeroit d'attirer une ſomme égale de tous les royaumes voiſins. Si le gouvernement ſe déterminoit à mettre en réſerve, dans le tréſor public, une ſomme conſidérable, &

à l'y conſerver avec ſoin, il pourroit, après la révolution de pluſieurs années, y mettre également en dépôt une nouvelle ſomme; opération qui, par la ſucceſſion des tems, n'auroit pas de bornes.

Une petite ville comme Geneve pourroit, durant le cours de quelques ſiecles, engloutir les neuf dixiemes de toutes les eſpeces de l'Europe. Il eſt vrai que la nature humaine forme un obſtacle invincible à cet énorme accroiſſement de richeſſes. Un état foible, mais poſſédant des richeſſes immenſes, deviendroit néceſſairement la proie de quelques voiſins plus pauvres, mais plus puiſſans. Un grand état, maître d'un pareil tréſor, le diſſiperoit en projets dangereux & mal concertés, & détruiroit vraiſemblablement un tréſor bien plus eſtimable, je veux dire, l'induſtrie de ſon peuple, dont la perte entraîneroit une diminution ſenſible dans le nombre des citoyens. Ces tréſors immenſes ſeroient dans le cas du fluide, élevé à une trop grande hauteur, qui briſe & détruit le vaiſſeau qui le renferme, & ſe mêlant avec l'élément qui l'environne, tombe tout-à-coup

à ſon niveau. La poſſibilité d'amaſſer un grand tréſor, ſans cauſer de préjudice à l'état, eſt tellement contraire à notre maniere ordinaire de penſer, que quoique tous nos hiſtoriens ſoient d'accord ſur les ſommes immenſes amaſſées par Henri VII, que tous les faſſent monter à 1700000 liv. ſterlings, & que cet événément ſoit, pour ainſi dire, encore récent, nous rejettons leur témoignage plutôt que de convenir d'un fait capable de détruire nos préjugés. Il eſt vraiſemblable que cette ſomme compoſoit les trois quarts de toutes les eſpeces monnoyées exiſtantes pour lors, en Angleterre; mais eſt-il impoſſible qu'un prince habile, avide de richeſſes, économe, & dont l'autorité étoit preſque abſolue, ait amaſſé une ſomme auſſi conſidérable, dans l'eſpace de vingt ans? Il n'y a pas d'apparence que, malgré le tréſor de Henri VII, le peuple ſe ſoit apperçu d'une diminution dans la quantité des eſpeces en circulation, & qu'il en ait ſouffert un préjudice réel, parce que la diminution de la valeur de toutes les denrées & de toutes les marchandiſes a dû faire entrer, en peu

de tems, dans le royaume, une quantité d'or & d'argent égale à celle que le ſouverain avoit retirée de la circulation, effet & ſuite néceſſaire du grand avantage que devoient avoir les Anglois dans le commerce ſur toutes les nations voiſines. Les hiſtoriens & les orateurs Grecs aſſurent que la petite république d'Athenes, & les peuples, ſes alliés, amaſſerent, dans les cinquante années qui s'écoulerent, entre la guerre de Médie, & celle du Péloponeſe, un tréſor plus conſidérable que celui de Henri VII, puiſque plus de 10000 talens furent renfermés dans la citadelle d'Athenes, ſomme immenſe qui fut cauſe de la ruine de cette république & de ſes alliés, par les guerres imprudentes auxquelles ils s'engagerent témérairement. Cet argent, amaſſé avec tant de ſoin, ne fut pas plutôt ſorti du tréſor & remis dans la circulation, qu'il diſparut de l'état. Nous voyons, en effet, par le fameux dénombrement fait cinquante ans après, & dont Démoſthenes & Polybe font mention, que toutes les richeſſes des Athéniens, en terres, en maiſons, en eſ-

claves, en denrées, & en marchandiſes, ne furent pas eſtimées 60000 talens, en y comprenant même les eſpeces monnoyées qui circuloient dans ce petit état.

On reconnoît, dans la conduite des Athéniens, autant de prudence que d'ambition, lorſqu'on les voit uſer de la liberté de leur gouvernement, pour mettre en réſerve & conſerver un tréſor immenſe qu'ils pouvoient partager entre eux, & qui étoit aſſez conſidérable pour tripler la fortune de chaque particulier; car il eſt bon d'obſerver, qu'au rapport des anciens hiſtoriens, les Athéniens n'étoient pas plus riches lorſque Philippe, roi de Macédoine, leur déclara la guerre, qu'ils ne l'étoient au commencement de celle du Péloponeſe.

Le petit pays connu ſous le nom de Grece, étoit moins riche en eſpeces d'or & d'argent dans les ſiecles de Philippe & de Perſée, que ne l'étoit l'Angleterre ſous le regne de Henri VII. Les deux rois Macédoniens amaſſerent cependant, en trente ans, un tréſor plus conſidérable que celui de Henri, puiſqu'au rapport de Pline, le tréſor que

fit conduire à Rome Paul-Emile, vainqueur de la Macédoine, montoit à 2400000 liv. ſterlings; ce n'étoit cependant qu'une partie des ſommes amaſſées par les rois de Macédoine, étant impoſſible que Perſée eût ſoutenu la guerre ſans avoir touché au tréſor public. Stanian aſſure que de ſon tems le Canton de Berne avoit prêté à intérêt plus de 300000 liv. ſterlings, & qu'il y en avoit en réſerve plus de 1800000 dans le tréſor public. Il eſt très-vraiſemblable que tout l'argent en circulation dans ce petit état ne monte pas à 500000 l. ſterlings. Cependant, quoique le tréſor public ait dû augmenter depuis 1714, tous les voyageurs qui parcourent le pays de Vaux, ou toute autre partie du Canton de Berne, ne s'apperçoivent pas que l'argent y ſoit plus rare que dans tout autre pays de la même étendue, & dont le climat & les productions ſont les mêmes.

Le détail que donne Appien du tréſor des Ptolomées, ne permet pas de le révoquer en doute, & il ſeroit d'autant plus mal fondé, que, ſuivant le témoignage de ce même hiſtorien, les autres ſucceſſeurs d'Alexandre

étoient également économes, & que plusieurs d'entr'eux avoient des tréſors preſque auſſi conſidérables que celui des Ptolomées, qu'Appien fait monter à 740000 talens, revenant, ſuivant les calculs du docteur Arbuthnet, à 191166666 l. ſterlings, ſomme incroyable, ſi cet hiſtorien, natif d'Alexandrie, ne citoit pas les regiſtres de l'empire d'Egypte pour garans de ce qu'il avance.

Les différentes obſervations que je viens de mettre ſous les yeux du lecteur, doivent guider notre jugement ſur les barrieres, les obſtacles & les impôts ſans nombre que toutes les nations, & principalement l'Angleterre, oppoſent à la liberté du Commerce. Tous les gouvernemens ſont occupés du deſir d'augmenter la maſſe de leurs eſpeces monnoyées, qu'il eſt cependant impoſſible de tenir au-deſſus de leur *niveau*, tant que la circulation de la totalité en eſt libre; ils ſont également effrayés de la crainte d'en perdre une partie, quoique, par la même raiſon, il ſoit également impoſſible qu'elles baiſſent au-deſſous de ce même *niveau*. Des meſures auſſi contraires à la bonne politique,

ſeroient capables par elles-mêmes, de faire diſparoître nos eſpeces, ſi ce malheur pouvoit arriver; mais il en réſulte un mal général & commun à toutes les nations; c'eſt-à-dire, que tous les peuples voiſins & limitrophes les uns des autres ne peuvent jouir réciproquement & avec liberté de l'échange mutuel de leurs denrées & de leurs marchandiſes, que le ſouverain légiſlateur ſemble avoir preſcrit, en donnant à tous les peuples un climat, un ſol, & un génie qui les diſtingue les uns des autres, par des différences particulieres à chacun d'eux.

Les politiques modernes, en faiſant uſage des papiers de crédit, ont adopté le ſeul moyen de bannir les eſpeces d'un état, ou du moins d'en diminuer la quantité. On ne pourroit en augmenter la maſſe qu'en en mettant une partie en réſerve dans le tréſor public; mais ils rejettent ce moyen, & donnent la préférence à des droits de douane & à des taxes qui ne ſervent qu'à borner l'induſtrie, & à priver nos voiſins, ainſi que nous, des bienfaits que l'art & la nature offrent à tous les hommes.

Il faut convenir cependant que toutes les taxes ſur les denrées & les marchandiſes étrangeres ne ſont pas également inutiles & déſavantageuſes. Nos manufactures de toile ſont encouragées par les droits impoſés ſur celles d'Allemagne. Les droits perçus ſur l'eau-de-vie de vin augmentent la conſommation du *rum*, & ſoutiennent nos colonies méridionales. Comme il eſt néceſſaire qu'il y ait des impôts pour la défenſe du gouvernement, il eſt de la bonne politique de n'en percevoir, & de n'en établir, que ſur les denrées & les marchandiſes dont le volume empêche la fraude & la contrebande; mais le légiſlateur ne doit jamais oublier la maxime du docteur Swift, *qu'en matiere d'impôts, deux & deux ne ſont pas toujours quatre; & qu'il arrive ſouvent, au contraire, qu'ils ſont moins de deux.* Il eſt aſſez vraiſemblable que ſi les droits ſur le vin étoient diminués des deux tiers, le gouvernement en tireroit un revenu plus conſidérable, notre peuple ſeroit alors en état de ſe procurer une boiſſon meilleure & plus ſaine, & la balance du commerce, dont nous

ſommes ſi jaloux, n'en deviendroit pas plus déſavantageuſe; la manufacture de la biere, lorſqu'on la conſidere, indépendamment de l'agriculture, eſt peu conſidérable en elle-même, & occupe peu de bras. Le tranſport du vin, & l'exportation de nos grains nous en dédommageroient avec grand avantage. On oppoſera ſans doute, que ſuivant le témoignage de pluſieurs hiſtoriens, un grand nombre d'états & de royaumes riches & opulens dans l'antiquité, ſont maintenant dans l'indigence & la pauvreté; & qu'on n'y retrouve plus cette abondance d'argent qui les rendoit autrefois ſi puiſſans. Je réponds que les nations ne peuvent eſpérer de conſerver leurs eſpeces lorſqu'elles perdent leur commerce, leur induſtrie & leur population, dont les métaux précieux ſuivent toujours la proportion. Lorſque Lisbonne & Amſterdam enleverent à Gênes & à Veniſe le commerce des Indes Orientales, dont ces deux villes étoient en poſſeſſion, elles acquirent les profits & les eſpeces dont ce riche commerce les enrichiſſoit. La maſſe d'argent diminue dans un état toutes les fois que le

ſouverain établit ſa réſidence dans un autre empire, lorſque des guerres étrangeres obligent d'envoyer des armées dans des pays très-éloignés des frontieres, & où elles ne peuvent être entretenues qu'à très-grands frais, & lorſqu'enfin les étrangers ſont créanciers de l'état pour des ſommes conſidérables. On doit obſerver que la perte de l'argent, dans tous les cas dont je viens de faire l'énumération, eſt la ſuite de circonſtances violentes qui forcent le peuple à ſe refugier dans d'autres climats & à y tranſporter ſon induſtrie : mais lorſque la population d'une nation & ſon induſtrie n'ont ſouffert aucune diminution, il eſt impoſſible, après que les troubles ſont ceſſés, que l'argent ne revienne par un grand nombre de canaux, différens les uns des autres & ſouvent inconnus. Les principales nations de l'Europe ont répandu en Flandre des ſommes immenſes depuis la révolution des Pays-Bas, cette partie de l'Europe ayant preſque toujours été le théâtre de la guerre. Si toutes ces ſommes étoient raſſemblées, elles monteroient peut-être à plus de la

moitié de ce que l'Europe entiere poſſede d'eſpeces : toutes ces richeſſes immenſes ſont retournées à leur ſource, & ſont renrrées dans les mains des peuples induſtrieux qui en avoient été les premiers poſſeſſeurs. Un *courant* ſenſible emportoit à Rome, il y a plus de mille ans, tout l'argent de l'Europe ; mais il en eſt ſorti par des canaux ſecrets & inconnus, & le défaut de commerce & d'induſtrie rend aujourd'hui les domaines du pape le territoire le plus pauvre de l'Italie. Le gouvernement a grande raiſon, ſans doute, d'employer tous ſes ſoins pour conſerver la population & les manufactures de l'état, mais il peut ſe diſpenſer d'en prendre pour la conſervation de ſes eſpeces. Leur quantité ſera toujours proportionnée au nombre du peuple & à l'accroiſſement de ſon induſtrie.

FIN.

TABLE

DES ESSAIS

Contenus dans ce Volume.

Essai sur le Commerce,	page 1
Essai sur le Luxe,	35
Essai sur l'Argent,	65
Essai sur l'intérêt de l'Argent,	113
Essai sur les Impôts,	153
Essai sur le Crédit public,	185
Essai sur la balance du Commerce,	235

Fin de la Table du septieme & dernier Volume.

574394